

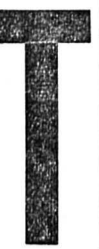
**NR Flash**

Pages 6 et 8 : SPORTS  
 Page 10 : CA BOUM, LES JEUNES ?  
 Page 11 : CHRONIQUE DU BAS  
 Page 12 : BRUSON SOUS LE SIGNE DE L'EXPO  
 Pages 14, 16, 18 et 19 : NOUVELLES LOCALES  
 Page 20 : DERNIERE HEURE

# Nouvelliste du Rhône

PREMIER QUOTIDIEN VALAISAN DU MATIN  
 TELEPHONE (027) 231 51-52 — C.C.P. II C 274 — LE NUMERO : 25 CENTIMES

A VOS PROBLEMES D'AMEUBLEMENT  
 La solution  
 Bien meubler à peu de frais



**TRISCONI**  
 meubles sur 4 étages  
 MONTHEY - (025) 4 12 80

## POLITIQUE AGRICOLE DE LA COMMUNAUTE EUROPEENNE Répercussions négatives pour l'agriculture suisse

**D**ANS une conférence prononcée à Zurich, M. Hans Peter Keller, directeur de l'Administration fédérale des blés, a évoqué la situation de l'agriculture suisse face aux efforts d'intégration dans le Marché commun. La Suisse fait partie de l'A.E.L.E., qui, contrairement à la C.E.E., n'a presque rien entrepris pour organiser son agriculture. Ce qui doit primer, pour nous, c'est d'une part un approvisionnement assuré, d'autre part le maintien d'une production minimum à l'intérieur du pays.

La C.E.E. a cherché à créer un Marché commun agricole. Ces efforts ont abouti. L'intégration de l'agriculture dans les six pays de la C.E.E. est maintenant une réalité d'autant plus efficace qu'elle est centralisée. Cette réalisation a fait grande impression, car on sait combien il est difficile, non seulement en Suisse mais partout en Europe, d'assimiler l'agriculture dans une économie industrielle. La réussite de la C.E.E. est d'autant plus remarquable qu'il s'agissait d'intégrer non pas une agriculture à grande échelle, mais une agriculture basée sur l'exploitation familiale.

Cette situation va obliger la Suisse à examiner attentivement les répercussions de la politique agricole du Marché commun. Ces répercussions seront avant tout négatives.

Nos exportations de fruits seront en-

core plus difficiles. En outre les subventions accordées dans la C.E.E. pour l'exportation de la farine et des œufs poseront à nos autorités des problèmes ardu. Le cas échéant, des mesures protectionnistes devront être prises. Mais M. Keller ne pense pas que des subventions destinées à abaisser les prix des produits agricoles suisses pourront éternellement résoudre ces problèmes.

La politique agricole de la C.E.E. nous touche aussi indirectement dans la mesure où elle influencera le Kennedy-round. Mais ces négociations nous concernent surtout, sur le plan industriel et il faut espérer que dans ce domaine elles seront couronnées de succès.

Notre principe d'indépendance imposera à l'avenir de lourdes charges à l'agriculture. « La solution, devait ajouter M. Keller, réside dans le travail de chacun. C'est de la contribution individuelle que dépend la force de notre agriculture. Mais l'aide de l'Etat pour l'écoulement des produits et pour garantir les prix reste une nécessité.

Si notre agriculture est forte, nous serons en bonne position pour négocier des accords internationaux et pour convaincre nos interlocuteurs de la nécessité de protéger notre production.

## Sans tambour ni trompette

Sans tambour ni trompette, la loi fédérale sur les cartels est entrée en vigueur en date du 15 février. Rien n'eût empêché que cette étape fut franchie beaucoup plus vite, si l'on n'avait pas éprouvé bien des difficultés à constituer une commission des cartels.

En effet, la loi ne requiert pas de dispositions d'application spéciales et le délai rétroactif est expiré depuis le 10 avril 1963 ; mais il faut la commission pour qu'elle puisse être appliquée.

Pourquoi a-t-il été si laborieux de constituer la commission de 10 à 15 membres prévue par la loi ? A cause de la peine que l'on a eue à trouver des personnalités assez représentatives et suffisamment compétentes pour s'acquitter de leur tâche, parmi les milieux des sciences économiques et juridiques, de l'économie et des consommateurs qui doivent légalement y être représentés. La commission a enfin été constituée. Mais ces lenteurs et cette laborieuse naissance ne sont pas de très bon augure en ce qui concerne la manière dont cet organisme plus ou moins bâtarde va mener ses travaux à bien. Faisons-lui cependant confiance et donnons-lui sa chance, sportivement, en souhaitant que la commission se révélera être l'instrument dont on a besoin. Ses tâches seront de procéder — de sa propre initiative ou à la demande du Département fédéral de l'économie publique — à des enquêtes concernant la situation et l'évolution des cartels et organisations similaires ; de soumettre au Conseil fédéral et aux Chambres des recommandations touchant à la politique en matière de concurrence ; de donner des avis de principe relatifs aux cartels ; et enfin de procéder à des enquêtes spéciales à la demande du Département de l'économie publique « en vue d'établir si certains cartels ou certaines organisations analogues ont des effets nuisibles d'ordre économique ou social ».

Si l'application de la loi incombe à la commission dans les cas relevant du droit public, elle incombe aux tribunaux dans les questions de droit privé. Il est probable que la loi se révélera être bien plus efficace sur le plan privé que sur le plan public, pour la bonne raison que les tribunaux se contenteront de dire le droit en se basant sur une loi bien faite, armant le bras séculier pour lutter contre les abus des cartels ; la commission, par contre, de composition assez bigarrée comme toute commission qui se respecte, portera en son sein ses propres faiblesses. Mais l'essentiel n'est-il pas de permettre aux tribunaux de sévir contre les abus ? Jusqu'à présent, ils l'ont fait de leur mieux en se basant sur la jurisprudence. Ils pourront dès maintenant se référer à la loi, laquelle prescrit d'ailleurs aux cantons de désigner « un tribunal chargé de connaître en instance cantonale unique des actions intentées pour entrave illicite à la concurrence ».

Ayant ainsi forgé l'arme en élaborant la loi et désigné le bras pour la brandir sur le territoire de chaque canton, l'autorité sera en mesure de contenir les cartels et organisations analogues dans ce qu'ils peuvent avoir d'abusif, sans pour autant supprimer celles de ces organisations susceptibles de représenter une valeur économique positive.

M. d'A.

\* LETTRE DE ROME \* LETTRE DE ROME \* LETTRE DE ROME \*

## Les premières lois du gouvernement tendent à assainir l'agriculture

(de notre correspondant Georges Huber)

Les Chambres s'apprentent à examiner une série de projets de lois pour le relèvement et le développement de l'agriculture. Ce seront les premières initiatives du gouvernement de centre-gauche en vue de son objectif central : le renouveau des structures, l'essor économique et social du pays.

### INFERIORITE DE L'AGRICULTURE

Que le gouvernement s'occupe en premier lieu de l'agriculture, rien d'étonnant à cela. Le devoir s'imposait. Si l'industrie italienne a prospéré, ces dernières années, au point d'aboutir à ce qu'on appelle « le miracle économique », visible surtout dans le triangle industriel Milan - Gênes - Turin, l'agriculture, elle, n'a progressé que très lentement. Elle se trouve encore dans un état de nette infériorité. Elle est la partie la plus faible du système économique italien. Pour certains produits, elle a de la peine à supporter la concurrence de l'étranger, et elle assiste, presque impuissante, à un exode rural continu. L'an dernier, il aurait atteint près d'un million de personnes.

Les démocrates chrétiens eux-mêmes ont d'ailleurs pris ces derniers temps une conscience plus vive des exigences chrétiennes en matière de promotion du monde rural. L'Encyclique « Mater et Magistra », parue en 1961, n'était-elle pas, en certaines de ses pages, un vrai plaidoyer en faveur du monde rural, pendant trop longtemps négligé ou sous-estimé ?

### DEPASSER LE METAYAGE

Les projets de loi, proposés par le gouvernement à l'examen du Parlement, sont au nombre de quatre. Ils forment un tout organique, encore qu'ils n'ambitionnent point de résoudre toute la question.

La première loi concerne le métayage, forme de contrat encore répandue en Italie. Comme le fermier, le métayer met en valeur le domaine rural d'un propriétaire. A l'inverse du fermier, le métayer n'effectue cette mise en valeur qu'avec les capitaux, machines, outils et animaux que lui fournit le propriétaire. Il ne paie pas

de redevance en argent, mais en compensation il partage chaque année la récolte avec le propriétaire.

Jusqu'à la fin de la Deuxième Guerre mondiale, la récolte était partagée par moitié. Feu M. Alcide De Gasperi éleva la quote-part du métayer à 53%. Le projet de loi va plus loin et le porte au 58% — pour les contrats de métayage actuellement en vigueur.

Pour l'avenir, la loi interdit la stipulation de nouveaux contrats de métayage.

On arrivera ainsi à l'extinction graduelle du métayage en Italie. Le gouvernement estime qu'il représente une forme de contrat incompatible avec l'évolution sociale actuelle.

### REMEMBREMENT DES PROPRIETES

Le deuxième projet de loi vise à un remembrement des domaines ruraux morcelés. Il tend à remédier au morcellement, si dommageable pour une exploitation rationnelle. Que de temps et que d'énergies inutilement perdus pour un agriculteur dont les champs se trouvent disséminés sur un vaste territoire ! L'Etat accordera des prêts au 1% remboursables en quarante ans pour l'acquisition de terrains, de bétail et de machines. En cas d'utilité publique, le remembrement sera imposé. Le gouvernement entend favoriser la formation des entreprises rurales familiales.

Un troisième projet de loi prévoit la création d'instituts de développement. Ces offices, qui prennent la re-

lève des centres de la réforme agraire établis il y a une douzaine d'années, fourniront une assistance financière et technique aux entreprises rurales. Ils favoriseront la fondation de coopératives agricoles, et ils s'emploieront à coordonner les activités des entreprises rurales.

Certains milieux craignent que les socialistes se servent de ces instituts pour instaurer une sorte de dirigisme dans le monde rural. Il s'agira d'harmoniser l'activité des entreprises et les exigences du vrai bien commun, en tenant compte aussi des expériences de l'étranger.

### DEGREVEMENT FISCAL

Le quatrième et dernier projet de loi envisage une réduction des charges fiscales, directes et indirectes. Elles pèsent lourdement sur l'agriculture italienne, et elles découragent souvent les paysans. La loi réduit du 10 au 6% l'impôt sur le revenu de l'entreprise et elle diminue encore plus fortement l'impôt sur les transferts de la propriété agricole.

Tels sont, esquissés à grands traits, les quatre projets de loi qui occuperont incessamment le Parlement italien.

M. Mario Ferrari-Agrari, ministre de l'Agriculture, démocrate chrétien, estime que ces lois sont d'une grande importance technique et d'une réelle valeur humaine : l'entreprise agricole familiale a une fonction décisive pour le développement harmonieux de l'agriculture du pays, pour le progrès technique et pour l'élevation sociale du monde rural.

Georges Huber

## LES DISSENSIONS AU SEIN DES FONDATIONS BALZAN, LE DEPARTEMENT FEDERAL DE L'INTERIEUR INTERVIENT ENERGIQUEMENT

Le département fédéral de l'intérieur communique : depuis un certain temps déjà, l'activité des fondations Balzan donne lieu à des dissensions internes, elle fait l'objet d'une enquête officielle. Afin de permettre aux autorités compétentes italiennes et suisses de mettre ordre à la situation en ce qui concerne le statut juridique, l'organisation et les personnes exerçant une charge dans les fondations, le département fédéral de l'intérieur a décidé, le 25 février 1964, en sa qualité d'autorité de surveillance de la « Fondation internationale Balzan, fonds », que l'activité de cette fondation doit se limiter pour le moment à la gestion de son capital. Le département a, en particulier, interdit à la fondation de mettre à la disposition de la « Fondation internationale Balzan, premio » à Milan, les moyens financiers qui lui permettraient d'octroyer des prix. Une société fiduciaire a été chargée de veiller à l'application de cette mesure.

## DECISION DE LA CONFERENCE DE CONCILIATION LA SEMAINE DE 45 HEURES

**D**URANT près de deux années, les Chambres fédérales ne sont pas parvenues à régler la durée hebdomadaire du travail, dans le projet de loi sur le travail dans l'industrie, les arts et métiers et le commerce. Vu l'impossibilité d'arriver à un accord, il a fallu recourir à la procédure de conciliation prévue dans de tels cas. La grande conférence de conciliation, formée de 29 conseillers nationaux et de 29 députés au Conseil des Etats

a siégé mercredi matin à Berne sous la présidence de M. Danioth, président du Conseil des Etats et en présence de M. Hans Schaffner, conseiller fédéral.

Après trois heures de délibérations, la conférence a fait siennes, par 36 voix contre 4, la proposition du Département fédéral de l'Economie publique, de fixer la durée hebdomadaire du travail à 46 heures et de prévoir que cette durée ne pourra pas être modifiée avant le 1er janvier 1968. Les membres socialistes de la conférence se sont ralliés à cette durée de 46 heures, mais ils ont demandé qu'elle ne soit obligatoire que jusqu'à fin 1966.

Au vote, ils se sont abstenus, attendu qu'une décision doit être prise vendredi au sujet du retrait éventuel de leur initiative de 1960, sur la décision de la durée du travail, initiative dont on sait que le Conseil fédéral recommande le rejet.

### LE COMMUNIQUE OFFICIEL

« La Conférence de conciliation des Chambres fédérales appelée à examiner les divergences relatives à la loi sur le travail s'est réunie le 25 février sous la présidence de M. Schaller, conseiller national, de Bâle. Elle a approuvé à une forte majorité une proposition de conciliation présentée par M. Schaffner, conseiller fédéral, qui autorise le Conseil fédéral à « réduire la durée maximum de la semaine de travail à 45 heures à partir du 1er janvier 1968 pour les travailleurs occupés dans les entreprises industrielles ainsi que pour les employés, si la situation économique, en particulier sur le marché du travail, et le degré de surpopulation étrangère l'autorisent ». Si la durée maximum de la semaine de travail est réduite à 45 heures, le travail supplémentaire peut atteindre 260 heures par année civile (au lieu de 220) et l'employeur peut faire accomplir sans autorisation 90 heures de travail supplémentaires par année civile (au lieu de 60). Pour ce qui est des autres divergences, une entente est aussi intervenue, qui fait également partie intégrante du projet de conciliation.

A la condition expresse que soit retirée l'initiative populaire sur la réduction de la durée du travail, la conférence a approuvé en vote d'ensemble le projet de conciliation ainsi amendé par 36 voix contre 4 et quelques abstentions. »

## Révolte au sein du groupe parlementaire conservateur britannique

LONDRES ★ Une « révolte » lourde de conséquences pour le gouvernement Douglas-Home a pris naissance mardi soir au sein du groupe parlementaire conservateur.

Défenseurs des épiciers et autres petits commerçants contre les « super-marchés », huit députés toriens ont saisi les communes d'un texte invitant le Parlement à rejeter purement et simplement le projet de loi gouvernemental, publié mardi, sur l'abolition des prix imposés.

Il est sans précédent depuis les dernières élections, observa-t-on à Westminster, que des conservateurs mécon-

tents préparent un texte qui entraînerait, s'il devait être ratifié, la chute du cabinet.

Bien que cette éventualité reste inimaginable, l'initiative des huit rebelles constitue le prélude de débats houleux à propos de la législation envisagée, due à M. Edward Heath, ministre de l'industrie et du commerce, le projet de M. Heath, qui pourrait être adopté à la fin du printemps, entraînerait une baisse des prix de la plupart des produits de grande consommation.

# DANS NOS CANTONS

## GENEVE

### Le Tribunal fédéral rejette le recours relatif à l'élection des conseillers aux Etats genevois

La Chambre de droit public du tribunal fédéral a tranché mercredi les recours déposés par un citoyen genevois et le parti socialiste genevois contre l'élection des deux membres du Conseil des Etats, intervenue le 27 octobre 1963. Le tribunal fédéral a refusé par 5 voix contre 2 d'entrer en matière en ce qui concerne le recours du parti socialiste. Il a rejeté à l'unanimité, dans la mesure où il est entré en matière, le recours du citoyen.

Le tribunal a estimé que le fait que les listes n'étaient présentées que par des citoyens, donc sans l'appui de citoyennes, n'avait aucune influence sur le résultat de l'élection. De même, le fait que chaque bulletin de vote était conçu de manière qu'il pouvait être utilisé simultanément pour les élections des conseillers nationaux et des députés au Conseil des Etats n'avait aucun effet décisif sur l'issue du scrutin. L'opposition d'estampilles de couleurs sur les bulletins déposés par les électeurs et électrices a aussi été examinée. Cette opposition était destinée à faire savoir si le bulletin contenant des noms de candidats des élections fédérales et cantonales était déposé par quelqu'un qui possède le droit de vote fédéral ou cantonal, ou les deux. Elle était suspectée de rompre le secret électoral. Or, aucun cas n'a été démontré où ce secret qui ne concerne que l'attitude individuelle et non l'attitude d'un collectif électoral, aurait été dévoilé. Il ressort des débats du tribunal fédéral que le système électoral genevois ne saurait être considéré comme idéal.

## THURGOVIE

### UN INSTALLATEUR CONDMANNE

Le tribunal de Kreuzlingen a condamné mercredi un installateur à cinq mois de prison, avec sursis pendant trois ans, et aux frais, pour avoir provoqué un incendie par négligence, mettant ainsi des vies humaines en danger. Cet installateur n'avait pas pris les mesures de sécurité nécessaires lorsqu'il avait effectué, en juillet dernier, des travaux de soudure dans le grenier de l'ancien cloître qui sert maintenant d'école normale. Les dégâts causés furent de l'ordre de 5 millions de francs.

## JURA BERNOIS

### LES ARRESTATIONS AU JURA

#### Communiqué du juge d'instruction extraordinaire A. Steullet

Pour couper court aux bruits et rumeurs les plus contradictoires et les plus fantaisistes, le juge d'instruction extraordinaire communique :

- ① Le juge d'instruction extraordinaire a procédé à l'arrestation provisoire de quatre personnes contre lesquelles il existe des présomptions graves et précises de leur culpabilité.
- ② Ces arrestations ont été ordonnées par le juge d'instruction extraordinaire, conformément au Code de procédure pénale et exécutées par des agents de la police cantonale.
- ③ Les personnes arrêtées sont détenues dans des prisons différentes pour éviter tout danger de collusion.
- ④ Les rumeurs au sujet de prétendues méthodes policières inadmissibles et relatives à la manière dont sont menés certains interrogatoires sont absolument fausses.
- ⑤ Le secret de l'enquête ne permet pas au juge d'instruction de fournir d'autres renseignements à la presse.

Ce communiqué est signé du juge d'instruction extraordinaire : Me A. Steullet.

## VAUD

### Les futures plongées du mésoscaph

Pour couper court aux faux-bruits circulant un peu partout dans le pays, et notamment dans la région lausannoise, la direction de l'Exposition nationale suisse communique qu'il est absolument inexact que plus aucune place ne soit disponible à bord du Mésoscaph pendant l'Expo. A l'heure actuelle, aucun billet n'a encore été mis en vente et seul un petit nombre de réservations ont été faites. D'autre part, il faut relever que, pour chaque plongée, les 40 places du Mésoscaph seront réparties de la manière suivante : 20 sièges pour les personnes au bénéfice de réservation et 20 sièges pour la vente directe, c'est-à-dire pour les personnes n'ayant pas réservé leur place. Un communiqué dans toute la presse suisse annoncera la date de la mise en vente des billets pour le Mésoscaph.

## BERNE

### Entrée en vigueur de la loi sur les oléoducs

Le Conseil fédéral a fixé au 1er mars 1964 l'entrée en vigueur de la loi fédérale sur les conduites de transport (oléoducs, gazoducs, etc.).

### Mort du colonel Albisetti

Le colonel Ugo Albisetti, attaché militaire près l'ambassade de Suisse à Rome, est mort mardi à l'âge de 49 ans, après une grave maladie. Il était originaire de Balerna (Tessin).

### Détournement de la circulation

Dès le 2 mars et jusqu'à la fin de l'année, la Tiefenastrasse sera souvent fermée à la circulation.

Cette importante artère de pénétration constitue l'aboutissement de l'ancienne route de Zurich et de Bienne. Par Zollikofen et Worblaufen, on arrivait à la Tiefenastrasse, qui débouche ensuite à la Schutzenmatte et, par le Bollwerk, on aboutit à la gare. De Zollikofen à la gare, cette route est longée par la voie du chemin de fer Berne-Soleure, qui sera désormais partiellement souterraine. Le tunnel partant de la gare débouchera précisément à la Tiefenastrasse.

D'importants travaux sont nécessaires et c'est la raison pour laquelle la circulation sera détournée pendant plusieurs mois.

Les automobilistes venant de Zurich et de Bienne ont donc intérêt à emprunter l'autoroute pour se rendre à Berne.

# 24 heures de la vie du monde

● **La trayleypromine retirée du commerce** - Une nouvelle drogue américaine contre les dépressions, la trayleypromine, a été déclarée dangereuse et retirée du commerce.

● **« ECHO-2 » n'a pas répondu** - Le premier envoi de messages des Etats-Unis en URSS à l'aide du satellite « Echo-2 » a été un « échec technique », annonce-t-on à la NASA.

● **Pourparlers tripartites sur le cessez-le-feu à Bornéo** - A la demande de la Grande-Malaysia, l'Indonésie et les Philippines ont accepté de participer à Bornéo à une conférence tripartite sur la conclusion d'un accord pour un cessez-le-feu.

● **Un dramaturge polonais a choisi la liberté** - La police de Vienne annonce que le dramaturge polonais Arthur Maria Swinarski a obtenu de l'Autriche le droit de bénéficier du droit d'asile.

● **Le chancelier Erhard répond à M. Khrouchtchev** - Dans sa réponse, le chancelier Erhard se félicite de la proposition soviétique et précise que la République fédérale d'Allemagne s'est engagée depuis longtemps déjà à renoncer à l'emploi de la force dans de telles occasions.

● **Premier sous-marin britannique Polaris** - Le premier sous-marin Polaris britannique a été mis sur quille mercredi. Il portera le nom de « résolution ».

● **Epidémie de choléra à Madras et Mysore** - L'épidémie de choléra qui a coûté la vie à plus de 4000 personnes dans le sud de l'Inde semble toucher à sa fin.

● **Inondations au Portugal** - A la suite de pluies abondantes, le Tage et le Douro ont débordé au Portugal. Plusieurs régions sont inondées et la récolte a beaucoup souffert.

● **Vestiges préhistoriques** - Dans une grotte souterraine proche de Verviers, des ossements d'animaux vieux de 100 000 ans, parmi lesquels des dents de mammouth pesant jusqu'à 4 kilos, ont été mis à jour.

● **Le ministre disparu était mort** - M. Edo Osterloh, ministre de la culture du Land de Sleswig-Holstein, disparu depuis mardi, a été retrouvé mort, dans les eaux du port de Kiel.

● **Tué par le Vietcong** - M. Léon Wolf, pharmacien français établi depuis trente ans à Quang Tri, a été tué par le Vietcong.

## Les cours de la bourse

### Bourses suisses

Actions suisses	C. du 25	C. du 26
Banque Leu	2290	2280
U. B. S.	3765	3755
S. B. S.	2960	2945
Crédit suisse	3055	3035
Allg. Finances	470 g	470 g
Banque Com. Bâle	489	485 g
Conti Lincolne	1350	1360
Banque Fédérale	410 g	410 g
Electrowatt	2310	2320
Transports Gleris	275 b	275 b
Holderbank port.	1065	1060
Holderbank nom.	960	965
Interhandel	4350	4355
Motor Columbus	1705	1700
Indelec	1220	1190
Metalwerke	1950 g	1950 g
Italo Suisse	1045	1040
Södelaktra	1323 g	—
Réassurance	3775	3775
Winterthur Acc.	965	965
Suisse ass. gén.	2080 g	2080 g
Zürich assurance	5700	5720 b
Aera-Tessin	1360	1350
Accum. Oerlikon	760 g	750 g
Saurer	1910 g	1910
Aluminium Chippis	5290	5325
Bally	1880 g	1890 b
Brown Boveri	2540	2525
Ciba	7560	7570
En. Elec. Simplon	760 g	760
Chocolats Villars	1390 g	1380 g
Fischer port.	1940	1910 g
Fischer nom.	350	355 b
Galv. port.	30100	29800
Galv. nom.	19400	19275
Jelmoli	1710	1720
Hera	6950	6875
Lendis & Gyr	3160	3135
Lino Giubiasco	855	840 g
Lonze	2640	2660
Globus	4650	4600
Varlikon Ateliers	890	880 g
Vestlé port.	3390	3350
Vestlé nom.	2160	2140
Sandoz	7900	7900
Süchard	8900	8850
Sulzer	3960	3940
Ursina	5900	5950

### Bourse de New York

#### TENDANCE : MEILLEURE

	C. du 25	C. du 26
American Cyanamid	62 1/4	62 1/2
American Tel & Tel	141 1/8	40 3/4
American Tobacco	29 1/8	29
Anacosta	48 1/4	49
Baltimore & Ohio	38 3/4	38 1/4
Bethlehem Steel	33 7/8	34 3/4
Canadian Pacific	—	33 7/8
Chrysler Corp.	40 3/4	42 1/2
Creole Petroleum	40 3/4	41 3/4
Du Pont de Nemour	259 1/2	259 5/8
Eastman Kodak	126 1/4	127 7/8
General Dynamic	29 1/8	30 3/8
General Electric	85 1/4	85 3/4
General Motors	79 3/4	80
Gulf Oil Corp.	51 5/8	52
I. B. M.	570	575 1/2
International Nickel	72 1/4	72 1/2
Intel Tel & Tel	55	55
Kennecott Copper	82 3/4	—
Lahmann Corp.	29 1/4	29 1/8
Lockheed Aircraft	35 3/4	36 3/4
Montgomery Ward	37 7/8	38
National Dairy Prod	69 1/4	69 7/8
National Distillers	24	23 7/8
New York Central	35	35
Owens-Illinois Gl.	95	95
Radio Corp. of Am.	102 3/4	102 1/4
Republic Steel	42 3/8	42
Royal Dutch	43 1/2	43 1/2
Standard Oil	82	80 7/8
Tel-Continental Cor.	47 5/8	—
Union Carbide	118 1/2	110
U. S. Rubber	50 3/4	51 3/8
U. S. Steel	56 1/8	56
Westinghouse Elect.	33 1/4	33 5/8
Ford Motor	53 7/8	54 1/8
Volumes	5 010 000	5 350 000
Dow Jones	796,59	799,38
Industrielles	180,13	189,36
Ch. de Fer	140,48	140,64
Services publics	—	—

### Cours des billets

	ACHAT	VENTE
Allemagne	108	110
Angleterre	11,95	12,20
Autriche	16,60	16,90
Belgique	8,50	8,70
Canada	3,95	4,03
Espagne	7,10	7,40
Etats-Unis	4,30	4,35
France	87,25	89,25
Italie	0,68 1/2	0,70 1/2

### Cours de l'or

	ACHAT	VENTE
20 fr. suisse	39,25	41,25
Napoléon	36,50	38,50
Souverain	41	43
20 dollars D. S.	182	186

COURS COMMUNIQUEES PAR LA BANQUE TROILLET et Cie S.A., MARTIGNY

# Un des meilleurs! Ramoneur de gorge DISCH

Bonbon à base de plantes pectorales et de miel pur. Vous trouverez la recette d'un thé pectoral efficace au dos de chaque sachet. 75 cts. 4 points Silva

pour le fumeur comme pour le chanteur

contre la toux et l'enrouement

**Ramoneur de gorge**

**DISCH**

**Kräuterbonbons**  
LEBENSWECKER

**ÊTRE A SEC ?**

Le mieux est alors de se mettre à la recherche d'un gain accessoire ! Mais, une source d'activité qui, sans risque et sans trop grosse perte de temps, vous procure rapidement de l'argent. Ce n'est que par ce moyen que vous aussi vous pourrez profiter des temps actuels. Décidez-vous y donc. Voulez-vous une proposition sans engagement et sans risque pour vous ? Envoyez nous aujourd'hui encore le **BON** ci-dessous sous chiffre Q 4766-23 à Publicitas Lucerne.

Découpez ici et remplissez en caractères « bloc » et placez sous enveloppe ouverte affranchie d'un timbre-poste de 5 ct. en adressant sous chiffre Q 4766-23 à Publicitas Lucerne.

**BON**  
15/V  
Votre proposition « rémunération supplémentaire » m'intéresse. Envoyez-moi, s.v.p., gratis et sans engagement, vos propositions y relatives.

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Laque pour les cheveux «curlifix» qualité renommée



**MIGROS**  
Flacon Spray 2.50  
Grand flacon 4.75

Lisez le

« **Nouvelliste** »

le journal du Valais

**CAFE DU PAVILLON**  
Bévioux/Bex

du 25 février au 1er mars 1964

**GRANDS MATCHES**  
aux quilles

avec prix

1er prix	1 jambon	valeur Fr. 120
2e »	1 »	valeur » 120
3e »	1 »	valeur » 100
4e »	1 »	valeur » 100
5e »	1 fromage	valeur » 50
6e »	1 »	valeur » 40
7e »	1 »	valeur » 40
8e »	1 »	valeur » 40
9e »	1 plaque de lard	
10e »	1 »	

+ 10 prix de consolation.

Se recommande :

**VOGEL LEON** - Tél. (025) 5 23 04

**blocage des prix...**

# MIGROS

<b>Fromage St-Paulin</b> français, tout gras	pièce de 2 kg. env.	le kg.	<b>3.50</b>
<b>Filets de Dorsch</b>		le paquet de 454 g	<b>1.20</b>
<b>Saucisses « Micarna »</b>	2 sachets (8 pièces)		<b>2.50</b>
	le sachet 200 g		<b>1.40</b>
		le sachet (4 pièces)	
<b>Sardines du Portugal</b>		5 boîtes	<b>2.50</b>
à l'huile d'olive, la boîte 125 g		la boîte	<b>-.60</b>
<b>Citrons d'Italie</b>		2 kg.	<b>1.45</b>
		le kg.	<b>-.85</b>

Fidélité

# MIGROS

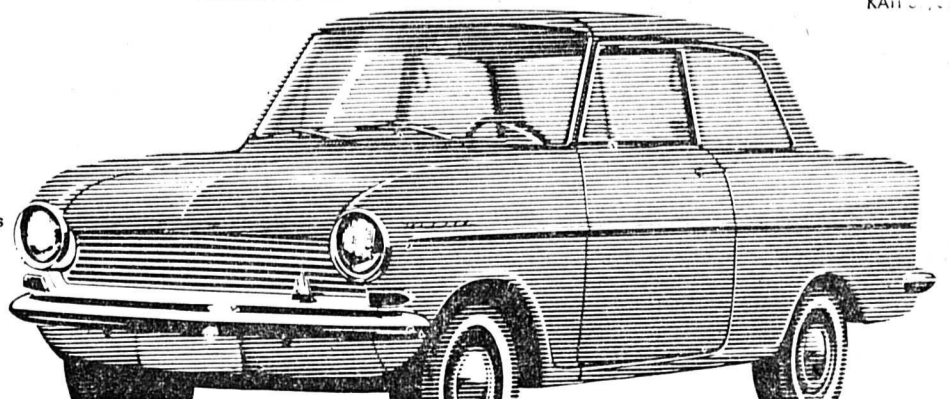
au service du consommateur!

## Tous vos imprimés à l'Imprimerie Moderne SA

### Opel Kadett

Kadett, 2 portes, 5 places, 47 CV au frein, 5,06 CV fiscaux, boîte à 4 vitesses avec levier au plancher, ventilateur, chauffage à air frais, ventilateur à 2 vitesses, depuis Fr. 6800.-\*. Kadett L depuis Fr. 7250.-\* (modèle de luxe), Kadett CarAvan depuis Fr. 7260.-\*. Kadett Coupé Sport avec moteur spécial de 55 CV et pneus à flancs blancs, Fr. 7650.-\*. Moteur spécial de 55 CV livrable pour tous les modèles contre supplément de prix. \*Prix indicatifs

Essayez-la, n'importe quand, chez

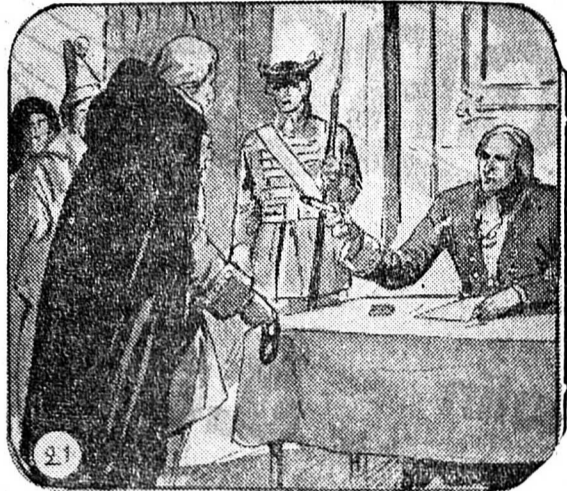


G. Revaz, Garage de l'Ouest, Sion, tél. (027) 2 22 62.  
Armand Müller, Garage du Simplon, Sierre, tél. (027) 5 04 87.

E. Zufferey, Montana, tél. (027) 5 23 69.  
Kurt Fuchs, Garage Elite, Raron, tél. (028) 7 12 12.

Verasani & Lomazzi, Garage Moderne, Brig, tél. (028) 3 12 81.  
André Eggel, Garage du Simplon, Naters, tél. (028) 3 24 40.

# Le roi tué dans un bal masqué



21. — Il prend l'initiative de fermer toutes les portes du théâtre, et d'y placer des sentinelles en armes, prêtes à faire feu sur quiconque tenterait de s'enfuir. Puis il saute en selle, galope jusqu'aux casernes et alerte la garnison de Stockholm. Ensuite, il prévient le lieutenant de police, M. de Liliensparre qui commence tout de suite son enquête. Il s'installe, au milieu de la salle, à une petite table, avec son greffier, et commence à interroger méthodiquement tous les assistants.



22. — Dans le même temps, des policiers fouillent partout. Ils reviennent bientôt avec deux pistolets qu'ils ont découverts, dans un coin obscur. L'une des armes est déchargée. Son canon est noir de poudre. C'est l'arme du crime ! Quand arrive le tour du baron de Horn d'être interrogé, il ne cache pas son trouble, mais l'explique en balbutiant : « Comment ne pas être ému quand on apprend la mort de son roi ? » Quant à Ankarstroem son attitude étrange.

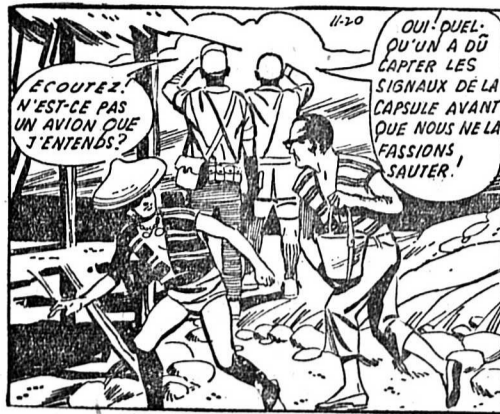


23. — Il a déjà été signalé par un musicien de l'orchestre. Longuement interrogé il répond si clairement aux questions du policier qu'il est mis en liberté. M. de Liliensparre achève sa tâche à quatre heures du matin, sans avoir rien découvert. Mais, loin de se décourager, il promet dix mille pièces d'or à qui lui permettra d'identifier l'assassin. Il convoque aussi tous les armuriers de Stockholm et leur montre les deux pistolets. L'un d'eux les reconnaît sans hésitation :



24. — « Je les ai vendus à l'enseigne Ankarstroem, des gardes-bleus ! Aussitôt, Ankarstroem est arrêté chez lui... il dormait paisiblement dans le lit de son épouse. Bien entendu, il régnait dans Stockholm une agitation fébrile. Le peuple pleure son roi. La noblesse n'ose pas manifester sa satisfaction. Pour détourner les soupçons, elle lance : « Ce sont les Français, les Jacobins, qui ont commis le crime ! » Nos compatriotes étaient assez nombreux en Suède. Plusieurs sont molestés par la foule fanatisée.

## Phil la fusée



Février 27

# MEMENTO

# Sur nos ondes

### SIERRE

**Locanda.** — Orchestre Ziziana.  
**Bourg** — Orchestre Renato Ferrero.  
**Hôpital d'arrondissement** — Heures des visites, semaine et dimanche : l'après-midi de 13 h. 30 à 16 h. 30.  
**Clinique Sainte-Claire.** — Horaire des visites, semaine et dimanche : l'après-midi de 13 h. 30 à 16 h. 30.  
 Le médecin de service peut être demandé soit à la clinique, soit à l'hôpital.  
**Pharmacie de service** — Pharmacie Zenn-Ruffinen, tél. 5 10 29.  
**Château de Villa** — Musée Rilke ouvert de 9 h à 18 h (entrée gratuite).  
**Gérontine.** — Jeudi : répétition générale.  
**Musique des Jeunes.** — Jeudi : répétition générale.  
**Patinage.** — Fermée.

**Médecin de garde.** — En cas d'urgence et en l'absence de votre médecin traitant, adressez-vous à l'hôpital de Martigny, tél. 6 16 05.  
**Pharmacie de service.** — Pharmacie Lovey, place Centrale tél. 6 10 05.  
**Bibliothèque.** — Ouverte de 16 à 18 h.  
**Petite Galerie.** — Avenue du Simplon. — Exposition Blanche Alioth, ouverte de 15 h. à 18 h. 30. Le dimanche, sur demande.  
**Patinage.** — Programme de jeudi : de 10 à 12 h. et de 13 h. 30 à 16 h. ; patinage. A 20 h. 30 : entraînement du HC Charrat.

### SAINT-MAURICE

**Cinéma Rozy** — Tél. 3 64 17 ou 3 64 84. Voir aux annonces.  
**Pharmacie de service** — Pharmacie Bertrand tél. 3 62 17.  
**Chœur mixte.** — Jeudi : générale.  
**Vieux-Pays.** — Jeudi à 20 h. 30 : répétition générale à la salle du Collège.

### MONTHÉY

**Plazza.** — Tél. 4 22 90. Voir aux annonces.  
**Monthéolo** — Tél. 4 22 60. — Voir aux annonces.  
**Médecin de service.** — Pour les dimanches et jours fériés no 4 11 92.  
**Pharmacie de service.** — Pharmacie Carraux. Tél. 4 21 06.

### SION

**Cinéma Lux.** — Tél. 2 15 45. Voir aux annonces.  
**Cinéma Capitole.** — Tél. 2 20 45. Voir aux annonces.  
**Cinéma Arlequin.** — Tél. 2 32 42. Voir aux annonces.  
**Pharmacie de service** — Pharmacie de Quay, tél. 2 10 16.  
**Médecins de service** — Dr Pierre Carruzzo, tél. 2 29 92. Pour le chirurgien, s'adresser directement à l'hôpital, tél. 2 43 01.  
**Musée de la Majorie.** — Musée permanent.  
**Manège de Sion.** — Ouvert chaque jour. Leçon privée ou en groupe. Pension pour chevaux Tél. (027) 2 44 80.  
**Carrefour des arts.** — Exposition de Leo Andenmatten.  
**Chœur mixte du Sacré-Coeur.** — Vendredi 28, conférence sur les apparitions de Beauring.  
**Chœur mixte de la Cathédrale.** — Jeudi à 20 heures, répétition pour les dames. A 21 heures, répétition pour les messieurs. Dimanche 1er mars, le chœur chante la grand-messe.  
**Chanson valaisanne.** — Vendredi 28, à 20 h. 30 précises, répétition au local (concert Berne).  
**Chorale sédunoise.** — Vendredi, répétition pour basses, à 20 h. 30.  
**Harmonie municipale.** — Vendredi, répétition : « Marche du conseiller fédéral Bonvin ». 1er mars, présentation à Berne.  
**Patinage.** — Jeudi 27 : de 12 h. 45 à 14 h. : HC Sion (écoliers) ; de 18 h. 30 à 19 h. 15 : HC Sion (jun. II) ; de 19 h. 15 à 20 h. 15 : HC Sion I. — Vendredi 28 : 18 h. à 18 h. 30 : Club de patinage art. ; de 19 h. à 20 h. 15 : match de championnat junior : Sion A - Sierre A ; à 20 h. 30 : patinage.

### MARTIGNY

**Cinéma Etoile.** — Tél. 6 11 54. Voir aux annonces.  
**Cinéma Corso.** — Tél. 6 16 22. Voir aux annonces.

### à l'imprimerie moderne

factures, blocs, papier à lettre, enveloppes, faire-part vous seront livrés dans les plus brefs délais

téléphone (027) 231 51 sion s. a.

# 25 %

de réduction sur tout achat de BATTERIES SUISSES de 1re qualité - garantie 1 an

## Garage des Alpes SA

MARTIGNY  
Tél. (026) 6 12 22

P 346 S

# 25 Meurtre dans le poumon d'acier

Wolfgang W. PARTE

Vous n'accepteriez certes pas...

— Moi ?  
 — Mais, Madame... — Orlovski prit un air contrit. — ...J'ai voulu dire «vous» en parlant des femmes mariées en général. Je ne me serais jamais permis de vous mettre en cause, vous...  
 — Ainsi, vous êtes persuadé que Barbara Gordon est innocente ?  
 — Absolument.  
 — Et sur quoi repose votre conviction ?  
 Il esquissa un sourire :  
 — Je pourrais vous répondre, moi aussi, qu'il m'a suffi de regarder cette femme. Mais je n'en ferai rien. Ma conviction repose sur des faits. On connaît la vie de Barbara Gordon. Grâce à l'instruction, nous disposons d'un tas de détails sur elle. Rien n'est resté dans l'ombre. Elle a probablement fait un mariage de raison, mais rien ne prouve qu'elle n'ait pas été fidèle à son mari. Elle lui était attachée, pas par amour sans doute, mais par un sentiment de reconnaissance.

Marina lui décocha un regard plein de colère. Pour quelle raison prenait-il la défense de cette meurtrière ? Elle voulait dire quelque chose, mais son mari lui coupa la parole.

— En voilà assez, tout sera dit devant le tribunal. Et même si, contrairement à ce que je crois, il était prouvé que Barbara Gordon avait un amant, cela n'influera en rien sur ma plaidoirie. Aucune femme n'est obligée de tuer son mari pour le tromper. L'infidélité conjugale n'est pas un motif de meurtre. S'il en était autrement, tous les maris seraient des meurtriers en puissance...

Marina avança la tête dans un geste agressif.  
 — Tous les maris ?  
 — Pardon, dit-il d'une voix pointue. Ce n'était qu'une façon de parler. Monsieur, il est temps d'en arriver à l'objet de notre entretien. Il se fait tard.

— Bien sûr. Je vais essayer d'être aussi bref que possible. — Il s'appuya contre le dossier de son siège et joignit les mains. — En peu de mots, il s'agit de la manière dont Barbara Gordon aurait provoqué ce court-circuit fatidique. J'ai mon opinion sur ce point particulier.

— Une opinion ?  
 Eric Wernberg jeta à son interlocuteur un regard dédaigneux.

— J'espère que vous vous êtes rendu compte que vous n'êtes pas seul à en avoir une. Ce qu'il nous faut, ce sont des faits, je n'ai que faire de spéculations imaginaires.

— Il arrive parfois que des spéculations mènent droit au but. Plus d'un criminaliste a réussi à trouver une solution, rien qu'en se servant adroitement de son imagination.

— Dans les romans policiers, en effet, monsieur Orlovski. La réalité est en général très différente de ce que vous semblez croire. Il s'agit d'ailleurs d'un procès d'Assises, qui a été précédé d'une instruction très poussée, ne l'oubliez pas !

— Je me garderais bien de l'oublier, cher Maître. Mais si vous adoptez dès le début une attitude aussi sceptique, alors nous risquons de ne pas arriver à un résultat.

— Quel genre de résultat ? Avez-vous des preuves que vous pourriez me fournir ? Ou bien auriez-vous l'intention de comparaître en tant que témoin à décharge ?

— Ni l'un ni l'autre.  
 — Vous m'en voyez désolé.

Wernberg se leva. Il était redevenu le juriste distant, le logicien habile à séparer le grain de l'ivraie. De toute évidence, cet homme n'avait que de l'ivraie à lui offrir, malgré sa superbe. Il s'en était douté, dès le début de leur entretien.

Marina avait suivi cette conversation avec un intérêt croissant. Orlovski s'était levé, lui aussi. Les deux hommes se tenaient face à face. Marina sentit nettement que son mari n'attendait que cet instant pour faire montre de son autorité. Elle savait qu'il n'hésiterait pas à inviter l'autre à déguerpir, dès qu'il se serait persuadé que tout cela n'était que fanfaronnades.

Mais est-ce que Rolif avait vraiment tout inventé ? Il en était capable. Qu'il eût choisi ce prétexte facile pour s'introduire chez elle, cela n'avait rien d'impossible. Il avait fait fausse route. Il ne connaissait pas Eric, ne savait pas qu'il n'était pas homme à supporter des plaisanteries de ce genre.

Elle se décida à intervenir :  
 — Eric, je n'arrive pas à croire que M. Orlovski serait venu te trouver, si tard dans la soirée, s'il n'avait pas une communication importante à te faire. Tu devrais lui laisser le temps de parler.

Copyright by Editions Mondiales ana Cosmopress (A suivre)

# Le Ruanda devient indépendant

**Q**UELQUES mois après la consultation populaire de 1956 parut le « Manifeste des Bahutu » dans lequel les leaders hutu protestaient contre le monopole Tutsi. Ils réclamaient du gouvernement tutélaire et de l'administration tutsi qu'une action positive soit menée pour l'émancipation économique et politique des Hutu. En juin 1957 était créé à Kabgayi le Mouvement social Hutu ayant pour objectif la démocratisation du pays et une réforme judiciaire.

En novembre 1957, fut créé à Save, par M. Gitera l'Association pour la Promotion sociale de la Masse (Aprosoma). Ce mouvement exerçait son activité en dehors de toute considération confessionnelle, et politique. C'est alors que parut le premier journal en kinyarwanda « La voix du petit peuple » dans lequel on se livrait à de vives attaques contre le système social en vigueur.

Le 1er mars 1958, dans ce même journal M. Gitera annonçait que le problème hutu serait prochainement à l'ordre du jour du Conseil supérieur du pays et invitait ses frères de race à s'y préparer. La réunion entre les deux partis se déroula du 9 au 12 juin 1958. Les convictions et l'opposition entre le radicalisme des représentants hutu et le traditionalisme de la classe dirigeante furent si divergentes qu'on aboutit à aucune solution valable.

Peut-être eut-il été possible de reprendre l'étude des questions pour tenter un nouvel effort de rapprochement

si dans son discours de clôture, le Mwami n'avait pas eu des paroles d'où on pouvait conclure qu'à ses yeux il n'y avait pas de problème Hutu/Tutsi. Ses déclarations furent interprétées par les participants hutu comme signifiant que l'autorité coutumière niait l'existence du problème pour lequel il revendiquait une solution.

Le 15 février 1959, M. Gitera créait le parti politique hutu destiné à couvrir les activités politiques de l'Aprosoma.

Le 25 juin 1959 le Mwami Mutara III, assistait à Usumbra à la présentation du film « Les Seigneurs de la forêt ». Il se rendit ensuite chez son médecin traitant? une piqûre d'antibiotique lui fut administrée et il céda peu de temps après.

La nouvelle de la mort de Mutara III fut accueillie avec stupéfaction. Il semble que la classe dirigeante ait craint que les ennemis de la monarchie ne profitent des circonstances pour instaurer la république ou tout au moins pour faire la révolution souhai-

tée par les Hutu. C'est vraisemblablement à cette peur qu'on décida l'introduction du nouveau Mwami avant même l'enterrement de Mutara. La classe dirigeante vit bien vite que les revendications Hutu s'orientaient vers une plus grande démocratisation des structures politiques et bien vite les Ruandais s'organisèrent en vue des élections futures. Les partis politiques devinrent de plus en plus actifs.

Ainsi l'Union Nationale Ruandaise (UNAR) fut constituée officiellement le 3 septembre 1959. Ce parti était de tendance tutsi. La ligne de conduite du parti préconisait « l'union de tous les Banyarwanda en vue de réaliser le vrai progrès du Ruanda dans tous les domaines » et réclamait l'autonomie interne du Ruanda pour 1960 et l'indépendance pour 1962. Il prévoyait une monarchie héréditaire, un pouvoir législatif à suffrage universel, et un exécutif présidé par le Mwami. Soucieux de réunir tous les Ruandais, il défendait la thèse que le problème Hutu/Tutsi était un problème artificiel, créé par les Européens et par les missions. Dans sa propagande, il monopolisait le vrai patriotisme, il se présentait comme défenseur du Mwami. Tous ceux qui refusaient de faire partie de l'UNAR étaient dénoncés comme de mauvais patriotes.

Le 14 septembre était constitué officiellement un nouveau parti, le Rassemblement démocratique ruandais (Rader), en préparation depuis plusieurs mois déjà et qui entendaient lutter lui aussi pour « la réalisation » de l'ordre social, économique et culturel basé sur une démocratie authentique. La ligne de conduite était elle des plus modérées. Il se prononçait pour l'élection à suffrage universel des chefs et sous-chefs, pour la réforme foncière, il demandait l'autonomie interne en 1964 et l'indépendance en 1968 et se prononçait pour diverses mesures en matière sociale, fiscale et économique. Ce parti fut bien vite accusé par la classe dirigeante d'être un parti inspiré par l'Administration tutélaire et soutenu par elle.

Le 9 octobre 1959, un nouveau parti, le Parmehutu (Parti du mouvement de l'émancipation Hutu). Ce nouveau parti entendait mettre fin à l'hégémonie des Tutsi et au régime féodal instauré par eux. Il estimait qu'on ne pouvait donner l'indépendance au Ruanda avant de l'avoir démocratisé. Il acceptait le mwami constitutionnel, mais



avec certaines réserves; la garantie des libertés, l'accès plus large des Hutu aux divers degrés de l'enseignement, la reconnaissance de la propriété foncière individuelle, la codification des lois etc.

La campagne électorale se fit de plus en plus vive. Le parti UNAR proféra des menaces de mort aux non membres et contre les sympathisants des partis Rader et Parmehutu. Dans le courant du mois d'octobre un tract anonyme dénonçait les ennemis du Ruanda. Il y avait une vingtaine de noms de leaders.

La fièvre monta de plus en plus. Des actes de terrorisme se manifestent mais les troubles généralisés ne commencèrent en réalité que le 3 novembre. Ces troubles se distinguent en deux phases. Il y eut d'abord une véritable révolution Hutu qui s'étendait du centre au nord-ouest et d'autre part une réaction Tutsi contre les dirigeants, leaders et les sous-chefs Hutu.

Ces événements se généralisèrent de plus en plus dans le pays. Les Hutu en principe adoptaient la tactique du pillage et des incendies. Le pays devint un immense brasier. Les forces de l'ordre ne purent rien contre ce mouvement.

Ce n'est que vers la fin du mois de décembre 1959, après avoir reçu des renforts du Congo que l'Administration tutélaire eut la situation en main.

Ces événements se soldèrent par plusieurs milliers d'habitations incendiées ou pillées et un nombre considérable de Tutsi qui se trouvaient sans abri et qui trouvèrent protection auprès des missions. D'autres réfugiés vinrent s'installer dans les camps à la frontière de l'Urundi et d'autres profitèrent de quitter le pays pour trouver asile soit en Ouganda, au Congo, ou au Tanganyika.

Bien que le calme semble rétabli les leaders hutu travaillèrent de leur côté à l'orientation et à l'éducation dans la masse hutu au problème de l'émancipation de leur race bien vite. C'est sur cette poussée que quelques mois plus tard, le Parmehutu remportait une victoire aux élections. Conscient de plus en plus de leurs forces les dirigeants de ce parti se réunirent en janvier 1961 à Gitarama. C'est à cet endroit qu'eut lieu le coup d'Etat où ils se prononcèrent pour la suppression du régime féodal, la formation du gouvernement provisoire ainsi que l'élaboration de la constitution sur des bases démocratiques.

C'est sur ces dernières bases que le pays devient indépendant en juillet 1962. A part quelques émeutes le pays resta calme. On nota même une colla-

boration intense après l'indépendance entre les membres des deux tribus Hutu et Tutsi. A noter que le Procureur de la république ainsi que plusieurs postes de secrétaires généraux étaient dans les mains de Tutsi. On espérait à une nette amélioration des rapports entre ces deux partis et on parlait même de retour des réfugiés lorsqu'en décembre 1963 une attaque à main armée fut dirigée contre le gouvernement actuel.

Je ne donnerai pas de précisions au sujet de ces événements qui sont parfois terribles, étant donné que la presse en parle actuellement, mais avec mes données on comprend un peu l'affolement des Hutu devant une telle situation.

Espérons que le gouvernement actuel soit assez fort pour rétablir l'ordre et mettre fin à ces effroyables massacres.

## 247.315.928 francs de droits d'entrée sur les carburants

Conformément à l'arrêté fédéral du 23 décembre 1959, trois cinquièmes, soit 60 p. 100, du produit net des droits d'entrée sur les carburants pour moteur sont destinés aux travaux routiers. Le montant représentant la part pour 1963 s'élève à 247 315 928 francs. De cette somme, il faudra prélever tout d'abord 1 590 000 francs, à verser comme subsides, conformément à la constitution, aux cantons d'Uri, des Grisons, du Tessin et du Valais, ainsi que 400 000 francs à affecter à l'encouragement des recherches en matière de travaux routiers. Le solde de 245 325 928 francs sera réparti comme suit :

- a) 40 p. 100 au titre de contributions de la Confédération aux frais de routes nationales : 98 130 371 francs.
  - b) 22 p. 100 au titre de contributions aux frais de construction des autres routes principales faisant partie d'un réseau à désigner par le Conseil fédéral : 53 971 704 francs.
  - La répartition entre les cantons s'établit comme suit :
  - c) 30 p. 100 au titre de contributions générales aux frais routiers : 73 millions 597 779 francs.
  - d) 8 p. 100 au titre de contributions supplémentaires aux charges routières des cantons nécessitant une péréquation financière : 19 626 074 francs.
- Le Conseil fédéral a pris une décision concernant le versement aux cantons des montants partiels indiqués sous les lettres c) et d).



Nous avons découvert un véritable explorateur de la langue française :

## Le dictionnaire « Robert » ou Nouveau Littré

On connaît l'ouvrage, on connaît la somme d'efforts et de sacrifices qu'il a fallu consentir pour édifier un tel monument. A une époque où les entreprises de pure spéculation sont vouées à l'incompréhension, où seule les réalités pratiques et lucratives retiennent l'attention et l'intérêt, il est remarquable que le ROBERT connaisse une telle vogue, un tel engouement dans le public. Parler du Littré serait fastidieux; c'est comme si on voulait démontrer l'évidence même. Les plumes les plus autorisées ne tarissent pas d'éloges sur cet ouvrage, depuis André Billy, de l'Académie Goncourt, jusqu'à Albert Camus, Prix Nobel 1957; ce sont des opinions non pas flatteuses, mais réelles et sincères.

Voici ce qu'écrit André Billy :

Ce « Dictionnaire général des mots et des associations d'idées » apporte une révolution dans l'art des dictionnaires; on y trouve, pour la première fois, à côté des définitions des mots, les termes qui s'y rattachent par la logique de l'association d'idées. Et ces associations sont sans cesse étayées d'exemples empruntés aux auteurs français de toutes les époques, de Villon à nos contemporains.

Daniel Rops est plus enthousiaste :

«...Une date dans l'histoire de la langue française. Notre LITTRÉ, désormais, c'est le ROBERT !... Il constitue un ensemble incomparable de connaissance du français, un outil merveilleux pour exprimer clairement sa pensée, pour remédier aux défaillances de la mémoire, pour trouver le mot propre, pour faire exactement une citation... Le ROBERT va réagir contre l'avachissement du langage.

L'Académie française a donné à Paul ROBERT une marque éclatante d'attention et d'estime. Mais c'est surtout au grand public qu'il appartient maintenant de plébisciter son œuvre.

Voici ce qu'en pense Francis de Miomandre :

« C'est de l'enthousiasme — et un profond respect — que j'éprouve pour Paul ROBERT et pour l'œuvre magnifique à laquelle il a consacré sa vie de chercheur et d'érudit... Ce n'est pas un article, c'est un livre qu'il faudrait consacrer à cette merveille... Je ne puis dire combien l'écrivain et le pu-

riste que je suis sont comblés, sont ravis du splendide « cadeau » spirituel que représente son Dictionnaire. Je suis de ceux qui peuvent en toute connaissance de cause apprécier et utiliser ce merveilleux instrument de travail. Je profiterai de toutes les occasions pour répandre au maximum sa légitime réputation et déjà il n'est plus autour de moi personne qui ne sache le prix et le puissant intérêt de l'entreprise de Paul ROBERT.

« Je considère comme un devoir sacré

de signaler ce Dictionnaire : Paul ROBERT a poussé la perfection jusqu'à un point extrême. »

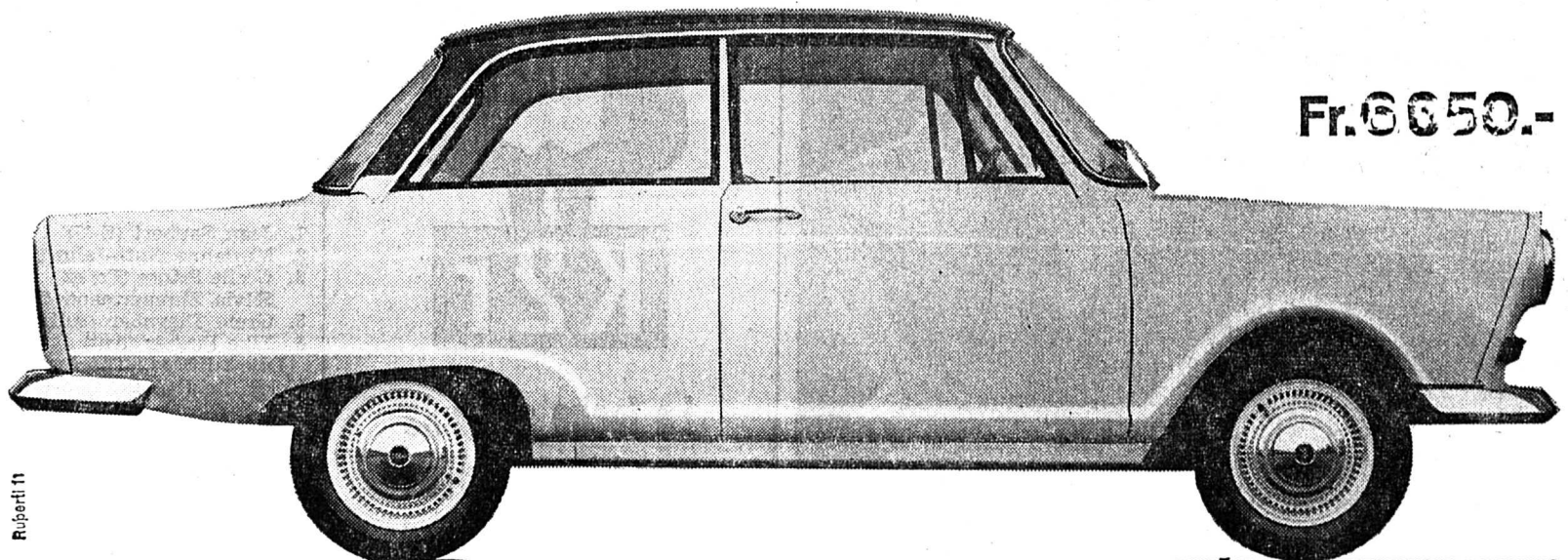
Avec un parrainage aussi illustre et des critiques aussi sincères, le ROBERT se présente à nous comme l'ouvrage indispensable pour qui veut « pratiquer » la langue française et en connaître les richesses. Car combien de nous ont-ils prospecté ce terrain fertile qu'est la langue française, avec toutes ses nuances et aussi ses difficultés ?

De sa classe, la plus spacieuse des voitures à 5 places  
Franc par franc, un judicieux placement!

- moteur 39 CV (sans soupapes)
- accélération en flèche
- doseur d'huile automatique — pas de vidange
- service tous les 10000 km seulement
- carrosserie spacieuse formée d'éléments amovibles
- cadre acier
- impôt et assurance très avantageux

- consommation selon norme: 7,3 l aux 100 km
- traction avant
- de plus, cette voiture spacieuse et extrêmement économique bénéficie de tous les autres avantages DKW.
- Plan de financement très favorable avec couverture de risques

## La nouvelle DKW DKW F11



Fr. 6650.-

MONTHEY: Garage des Sports — SAXON: Garage du Casino — SEMBRANCHER: Garage L. Magnin. — SIERRE: Garage Central. — SION: Garage Gesch. Hediger, Batassé. — VILLENEUVE: Garage Guy Magnin.

## LE SPORT LE SPORT LE SPORT LE SPORT

Boxe : Le championnat du monde des poids lourds

## CASSIUS CLAY avait dit juste...!

Il devient champion du monde en battant Liston par k.o. au 7e round

LES TECHNICIENS N'ONT PAS EU en question n'affecte que la recette de

LE « NEZ CREUX »

S'il y eut des gens qui doivent regretter la victoire de Cassius Clay ce sont les techniciens des trois réseaux de la télévision américaine, qui, avec un bel ensemble, avaient installés leurs caméras dans le vestiaire de Sonny Liston pour l'interviewer après le combat car, comme tout le monde, ils étaient persuadés que Liston conserverait son titre mondial.

Pendant ce temps, Cassius Clay triomphait. Depuis des mois il proclamait : « Je suis le champion. Je suis né pour être champion sans que personne ne veuille le croire. Il a démontré qu'il avait raison. Lui, dont la cote était tombée à un contre huit, a remporté une victoire éclatante par K.-O. technique au 7ème round. Une décision qui n'est pas sans rappeler celle qui motiva la perte pour Marcel Cerdan de son titre des moyens devant Jack La Motta.

SA VINGTIEME VICTOIRE CONSECUTIVE

A 22 ans, il remporte donc sa 20ème victoire consécutive et la 16ème par K.-O. Il était tellement sûr d'avoir battu Liston qu'au coup de gong annonçant le début du 7ème round il ne se déplaça même pas pour aller au devant de son adversaire. Se rendant compte que ce dernier, durement touché, restait assis sur son tabouret, il leva les bras en signe de victoire. Quelques instants plus tard son triomphe inattendu était confirmé et Clay hurla en direction des journalistes : « Et maintenant brûlez vos pronostics ».

IL COMMENÇA PAR ESSOUFFLER LE CHAMPION

Au commandement dès le round initial, Clay, en effet, virevolta autour de Liston, évita de nombreuses droites qui, si elles étaient arrivées au but, eussent mis fin à la rencontre, et commença à essouffler le champion du monde. Il travailla Sonny Liston à distance. Quand ce dernier réussit à le coincer dans les cordes et à le marteler de deux mains, il encaissa sans sourciller, l'œil railleur. Il apparaissait évident que Sonny Liston n'était pas le « rouleau compresseur » tant vanté et quand l'annonce fut faite qu'il s'était luxé l'épaule au sixième round, les huées montèrent de la foule.

IL N'Y AURA PAS DE REVANCHE

Questionné au sujet d'un éventuel match revanche, Cassius Clay a déclaré qu'il rencontrerait n'importe quel boxeur, Liston compris... si la bourse était bonne. Quant au manager de Sonny Liston, il a affirmé que le contrat Liston-Clay ne comportait pas de clause de revanche. En attendant, Liston a été conduit à l'hôpital de Saint-François pour y être examiné.

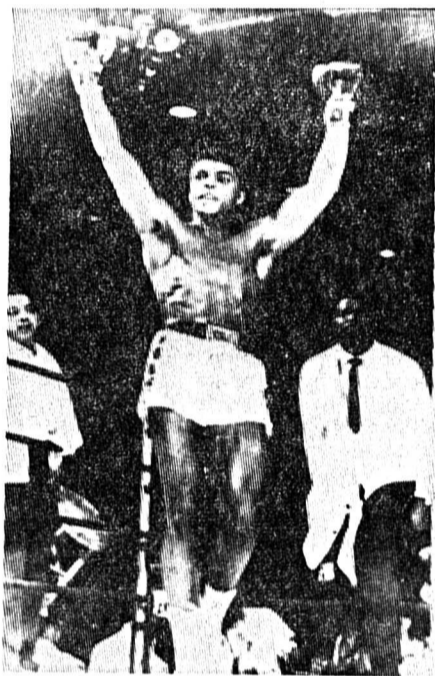
LA BOURSE DE LISTON RETENUE

M. Ed Lassman, membre de la Commission de boxe de Miami Beach, a donné l'ordre de retenir la bourse de Sonny Liston jusqu'à ce qu'un examen médical ait été effectué par deux chirurgiens. Ce sont les docteurs Lester Russin et Stanley Winkl qui examineront Liston. Ce dernier avait annoncé tout de suite après la fin du combat qu'il avait été blessé à l'épaule au cours du premier round. « On dirait qu'elle est cassée », avait-il déclaré. La bourse

de son côté, la Commission de Miami Beach a révélé avoir reçu, et continuer à recevoir, une avalanche de télégrammes de protestation qualifiant le combat, entre autres choses, de « honteux » et « d'insulte à la boxe ». Ed Lassman, membre de la Commission, a déclaré que cette dernière était satisfaite des résultats de l'examen médical effectué sur Sonny Liston et que les documents médicaux avaient été communiqués au procureur de l'Etat. La Commission est prête à débloquer la bourse de Liston, a dit Ed Lassman, mais cette formalité peut attendre.

« JE ME BATTRAIS AVEC N'IMPORTE QUEL BOXEUR »

« Je n'aime pas me battre. Je n'aime pas être blessé et je n'aime pas faire de mal à qui que ce soit. Je ne me bats que pour vivre et lorsque j'aurai assez



CASSIUS CLAY le nouveau champion du monde

LE PROCUREUR DEMANDE LES RESULTATS DE L'EXAMEN MEDICAL

Le procureur de l'Etat de Floride, M. Richard Gerstein, a demandé à la Commission de boxe de Miami Beach de lui communiquer les résultats documentés de l'examen médical auquel a été soumis Sonny Liston après sa défaite. Le procureur a refusé de donner les raisons de cette demande de sa part.

LA BOURSE DE LISTON « DEBLOQUEE »

De son côté, la Commission de Miami Beach a révélé avoir reçu, et continuer à recevoir, une avalanche de télégrammes de protestation qualifiant le combat, entre autres choses, de « honteux » et « d'insulte à la boxe ». Ed Lassman, membre de la Commission, a déclaré que cette dernière était satisfaite des résultats de l'examen médical effectué sur Sonny Liston et que les documents médicaux avaient été communiqués au procureur de l'Etat. La Commission est prête à débloquer la bourse de Liston, a dit Ed Lassman, mais cette formalité peut attendre.

d'argent, j'abandonnerai la boxe », a déclaré Cassius Clay, le nouveau champion du monde des poids lourds, aux journalistes. C'est un Cassius Clay très décontracté que les journalistes ont rencontré mercredi. « Je n'ai plus à parler maintenant. J'ai prouvé ce que je voulais prouver, que les autres parlent maintenant », a ajouté le champion qui a dit également que son prochain adversaire pourrait être Sonny Liston ou n'importe quel autre boxeur que le public voudrait le voir rencontrer. Cassius Clay a conclu : « Je suis le boxeur le plus rapide du monde. En fait, je suis le plus rapide dans l'histoire des poids lourds. Un adversaire doit être rapide pour me toucher et Liston ne l'était pas. S'il avait pu me toucher, je n'aurais eu aucune chance. »

« CLAY S'EST BATTU COMME UN VOLEUR »

Le bras gauche en écharpe, portant des lunettes noires, l'ancien champion du monde a déclaré de son côté : « A la fin du 6ème round un de mes soigneurs m'a dit de tenir ma gauche plus haute. Je lui ai répondu que je ne le pouvais pas. Il m'a alors dit qu'il allait arrêter le combat. Je ne le voulais pas mais ils ont arrêté le match malgré tout. » Sans cet accident, Liston était, dit-il, certain de battre Clay, auquel il n'accorde pas beaucoup de crédit. « Je ne pense pas qu'il soit aussi bon que Zora Folley ou Eddie Machen. Il n'a pas fait un aussi bon combat que Floyd Patterson. Patterson était venu pour gagner ou pour perdre et non pour courir ou se cacher comme Clay. Clay s'est battu comme s'il avait volé quelque chose. Il était peureux comme un voleur. » Pour terminer, l'ex-champion du monde a précisé qu'il n'avait pas l'intention d'abandonner la boxe.

## Faillite de l'attaque viégeoise

LANGNAU—VIEGE 2-1 (0-0 2-0 0-1)

(Notre téléphone de Langnau)

Patinoire de Langnau.

Temps doux.

2500 spectateurs.

ARBITRES : MM. Vuillemin (Neuchâtel) et Märki (Berne).

## Programme d'aujourd'hui

BASKETBALL — Champ. suisse de LNA : SMB Lausanne—Servette

FOOTBALL — Coupe d'Europe des vainqueurs de coupe, quart de finale, match aller : MTK Budapest—Fehnerbahce Istanbul

HOCKEY SUR GLACE — Championnat suisse de LNA : Young Sprinters—Kloten  
PATINAGE ARTISTIQUE — Championnats du monde à Dortmund.

## LE BILLET DU JEUDI

## PHILIPPE POTTIER, FOOTBALLEUR DE CHARME

Pottier est devenu, selon l'article d'un journal français, la seule vraie vedette d'un Paris en mal de célébrités. Il se révèle un joueur joyeux, anticonventionnel au possible. C'est en quelque sorte, un de ces rescapés d'une race en voie de disparition : celle des attaquants de charme, capables d'enflammer un stade !

Voici déjà trois ans que notre « poulot national » évolue dans les rangs du Stade Français. Il déclara dernièrement : « Je suis amoureux de Paris, dommage que mon ami Eschmann ne soit plus là, car c'est bien grâce à lui que je suis ici. »

Lors d'un interview accordé à un journaliste français, notre compatriote releva le très grand changement intervenu dans son équipe. Depuis que la direction en a été confiée à Henri Priami, le Stade est atteint de « collectivisme ». Il a senti renaître ses forces à grands coups de mots d'ordre, dans le genre de « toute action individuelle est irrémédiablement vouée à l'échec ! » Maintenant, le Stade s'amuse... il joue sans penser à sa chute en seconde division. La grande réussite de Priami, c'est d'avoir su dénicher onze joueurs complémentaires. En conclusion, Pottier déclara : « J'aime les choses précises, bien faites, surtout en football ! »

Ainsi, « Petit Pottier » est devenu la coqueluche des Parisiens, le footballeur de charme et l'amuseur numéro un d'un public toujours plus difficile.

jab.

## Ski : LES CHAMPIONNATS INTERNATIONAUX MILITAIRES

## Les Finlandais s'imposent au fond, tandis que Stephan Kaelin gagne le slalom géant

Les championnats internationaux militaires à ski ont débuté en Suède, respectivement à Oestersund, où s'est disputée la course de fond individuelle des 15 km, et à Aare, où s'est déroulé le slalom géant.

Voici les résultats de la première journée :

Fond 15 km avec exercice de tir :

1. Taisto Tiainen (Fin)	1 h 04'34"
2. Halvarsson (Su)	1 h 05'00"
3. Tahvanainen (Fin)	1 h 05'08"
puis :	
21. Alois Kaelin (S)	1 h 09'20"
23. Joseph Hass (S)	1 h 09'42"
26. Willy Junod (S)	1 h 10'22"

Slalom géant :

1. Stefan Kaelin (S)	1'51"6
2. Alain Blanchard (Fr)	1'54"1
3. Gerhard Prinzing (Al) ; 4. Carlo Senoner (It) ; 5. Bruno Zryd (S) ; 6. Italo Pedroncelli (It) ; 7. Jean-Louis Costerg (Fr) ; 8. Ivo Mahlknecht (It) ; 9. Jean-Pierre Jallifier (Fr) ; 10. Lars Olsson (Su)	

glace et qui ont certainement ressenti les efforts répétés, qu'on exigeait d'eux depuis dix jours (Berne, Villars, Klotten, Langnau).

Ne jetons pas la pierre au HC Viège, qui luttera encore pour la deuxième place et surtout pour la Coupe Suisse, dont la finale aura lieu mercredi prochain, 4 mars, à Viège après la visite des Grasshoppers, samedi prochain, visite que l'on attend avec beaucoup d'intérêt.

CLASSEMENT

1 Villars	15	12	2	1	64-30	26
2 Berne	17	12	1	4	83-45	25
3 Viège	16	12	-	5	69-40	24
4 Grasshopp.	15	11	1	3	59-40	23
5 Klotten	16	7	1	8	49-61	15
6 Zurich	17	6	1	10	79-88	13
7 Young Spr.	15	5	0	10	50-69	10
8 Langnau	16	4	2	10	44-61	10
9 Davos	15	1	4	10	32-69	6
10 Ambri	16	2	2	12	48-75	6

● HOCKEY SUR GLACE

☆ Championnat suisse, ligue nationale A : Langnau-Viège, 2-1 (0-0 1-0 1-1) ; Zurich-Berne, 5-10 (0-3 3-2 2-5).

UN PREMIER PAS EN L.N.A.

☆ Championnat suisse : Ligue nationale B, finale (match aller) : Bienne-Genève/Servette, 0-7 (0-0 0-1 0-6).

■ FOOTBALL — A Belgrade, en match aller comptant pour les quarts de finale de la Coupe d'Europe des clubs champions, Internationale a battu Partizan Belgrade par 2-0 (0-0).

JUDO AIKIDO

Un sport pour tous

L'AI-DO CLUB Sion (sous sol Café de Paris) vous invite à pratiquer

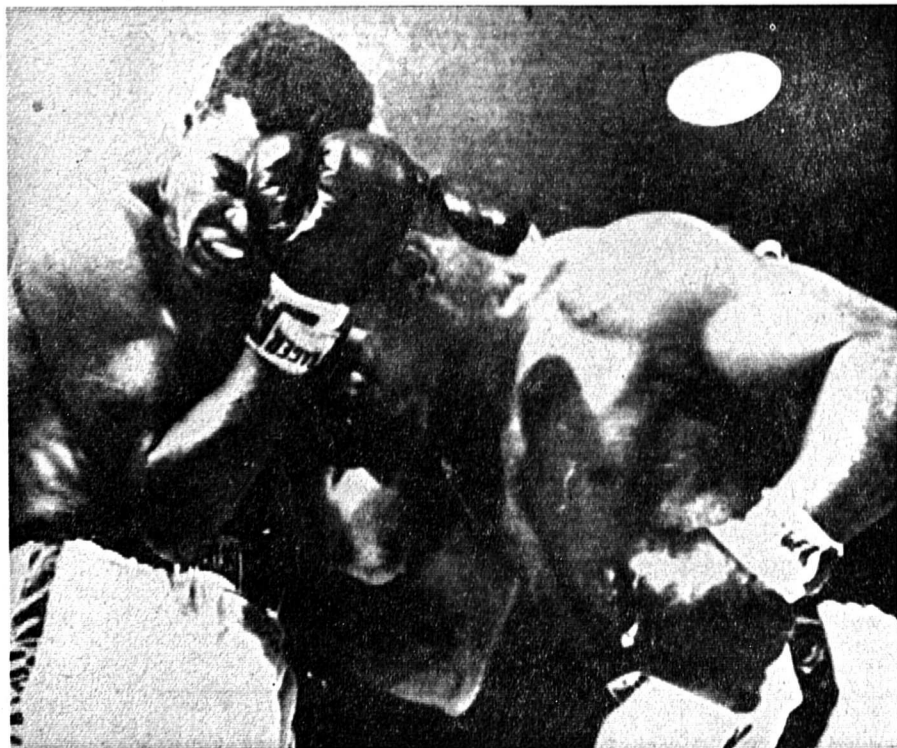
LE JUDO

Mardi - Jeudi dès 20 h 15  
Samedi dès 14 h 30  
Juniors (8 à 15 ans)

AIKIDO (Jiu jitsu supérieur)

Lundi - vendredi dès 20 h  
Samedi dès 14 h 30

Renseignements et inscriptions au local ou tél 2 20 08 de 12 h 15 à 13 h



Sonny Liston, à droite, est marqué à l'œil gauche au sixième round. Clay est bientôt au bout de ses peines,



La tache s'envole sans laisser d'auréole

K2r Spray à détacher frs. 5.40 et 6.90  
K2r Pâte à détacher frs. 2.50

Dans les drogueries et pharmacies

## COPPA GRISCHA, A DAVOS

## Victoires de Saubert et de Mathis au slalom spécial

Voici les résultats du second slalom spécial de la Coppa Grischa, disputé en une seule manche (48 portes, 120 m. de dénivellation) en nocturne à Davos :

Dames :

1. Jean Saubert (E-U)	36"68
2. Marianne Nutt-Jahn (Aut)	37"38
3. Cécile Prince (Fr) et Silvia Zimmermann (S)	38"90
5. Grete Digruber (Aut)	39"69
6. Elke Pucher (Aut)	41"48
Disqualifiées : Thérèse Obrecht (S) et Heidi Biebl (Al).	

Messieurs :

1. Adolf Mathis (S)	32"28
2. Guy Périllat (Fr)	32"33
3. Bud Werner (E-U)	32"84
4. Jules Melquiond (Fr)	33"63
5. Robert Gruenenfelder (S)	33"92
6. Georges Gruenenfelder (S)	34"12
7. Bernard Orzel (Fr)	34"73
8. Rupert Salzmänn (Aut)	34"86
Disqualifiés : Léo Lacroix (Fr), Dumeng Giovanoli (S) et Bill Marolt (E-U).	

VEHICULES UTILITAIRES

# M·A·N DIESEL

Camions version normale et tous-terrains

# HANOMAG DIESEL

# REMORQUES

TOUS GENRES

Livrable du stock ou rapidement par

**GARAGE DU SIMPLON - CHARRAT**

Georgy Gay

Tél. (026) 6 30 60



# la saison du vacherin

## BAT SON PLEIN!

Centrale du Vacherin Mont d'Or, Lausanne



Etes-vous gênés pour faire vos achats ? Nous pouvons vous aider en vous accordant des

## PRÊTS

de 800 à 5000 francs, rapidement et sans formalités tracassières.

Envoyez ce coupon à: Société de Prêts et de participations s.a. Lucinge 16, Lausanne NR

Nom \_\_\_\_\_  
Prénom \_\_\_\_\_  
Rue \_\_\_\_\_  
Localité \_\_\_\_\_

### Autos - Motos Tracteurs

A VENDRE

#### 2 CHASSIS TRAC MAYOR

traction 4 roues, moteur VW, état de neuf, à moitié prix.

Téléphone (027) 2 35 25.

### NOS OCCASIONS



#### MERCEDES

- 219, grise, peinture neuve, radio.
- 180 D, diesel, revisée, grise, peinture neuve.
- 220 S, noire, très soignée, première main.
- 220 SE, 1963, 10 000 km, freins disques.

Tous ces véhicules sont visibles à notre exposition au 5 de la rue Blanchoud - VEVEY

OCCASIONS DE BERGERE

### RALLYE AUTO-SKI ACS VALAIS

Course de côte Chermignon-Crans

1er temps absolu : AC COBRA

2e temps absolu : LOTUS ELAN

Classement handicap :

1er LOTUS ELAN 1600

2e AC COBRA

Représentation et essais :

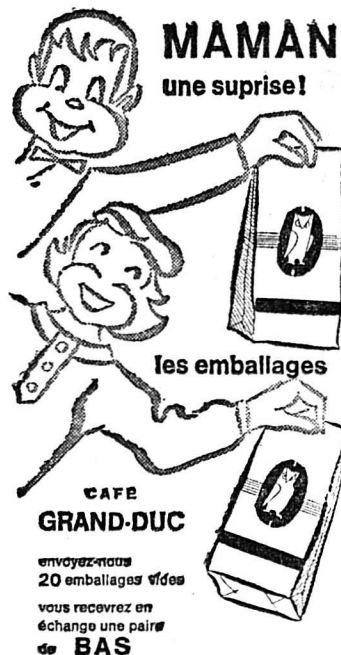
Garage U. Bonvin et Fils, Chermignon P 388 S

### A VENDRE EN BLOC

à Bex-Plaine, dans zone de construction de villas, en plein développement, terrain à bâtir de 20 000 m<sup>2</sup> d'un seul mas. Propriété entourée de routes. Eau et électricité sur place. Prix Fr. 13.- le mètre carré.

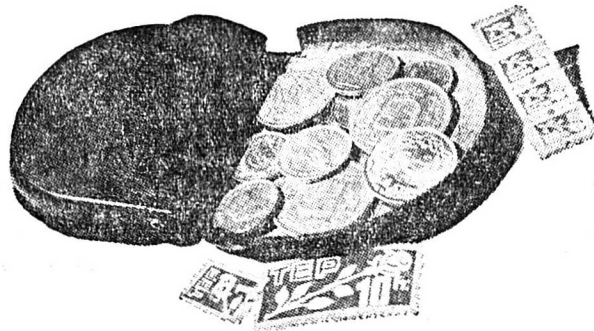
A la même adresse, à vendre une villa neuve de 4 pièces, avec 810 m<sup>2</sup> de terrain attenant, en bordure de route.

S'adresser au tél. (025) 5 20 78.



**GRAND-DUC**

BOISSONNERIE DE CAFÉ CASE POSTALE 140 SION



il en  
reste  
toujours  
assez

quand j'achète à

# la Source

Sardines sans peau et sans arête	les 2 btes 105 gr	1.50	NET
la boîte Fr. 1.-			
Thon blanc Amieux en salade	les 2 btes 185 gr.	1.70	NET
la boîte Fr. 1.-			
Grapes fruits	les 5 pièces	1.50	NET
Morue salée en plaque	le kg	3.80	NET

### BELLES OCCASIONS

1 téléviseur  
Siemens  
grand écran,  
impeccable  
Fr. 500.-.

2 machines  
à laver  
TEMPO  
avec corps de  
chauffe 3,5 kw  
En parfait état  
la paire Fr. 250

Tél. (021) 28 61 77

### SAXON

A vendre une  
propriété

d'env. 1600 m<sup>2</sup>. en  
bordure de route  
cantonale, à 1 km  
de la gare.

Ecrire sous chif-  
fre P 3560 à Pu-  
blicitas Sion.

### ECHALAS EN FER

LES VÉRITABLES ! (mod. déposé)

fermés au bout pour éviter les déchirures d'habits, et ouverts dans le bas pour assurer leur stabilité, GOUDRONNÉS A CHAUD A PLUS DE 90 DEGRÉS.

Longueur : environ 150 cm.				
PRIX : POIDS 650 gr. environ :				
500-1000	1500-3000	3500-5000	5500-10000	10000-20000
Fr. 68.-	67.-	66.-	65.-	64.-
20000 et plus 63.- le %				
poids 800 gr. environ :				
Fr.78.-	77.-	76.-	75.-	74.-
20000 et plus 73.- le %				

Marchandise prise à notre dépôt.

PIQUETS POUR LA TAILLE GUOYOT, AVEC DISPOSITIF SPÉCIAL  
Fabrique d'échalas et d'articles de quincaillerie :

C. Vuissoz -de Preux, Grône. Tél. (027) 4 22 51

## JAPON

5 1/2 % net

Emprunt d'Etat de francs suisses 50 000 000 de 1964

Le produit de cet emprunt est destiné à financer une partie du programme d'investissements et de prêts du Gouvernement japonais pour l'année fiscale de 1963-1964.

Conditions d'émission :

Remboursement :

Le Gouvernement japonais s'engage à rembourser l'emprunt au pair, sans préavis, le 15 mars 1979 au plus tard. Il se réserve toutefois le droit de rembourser l'emprunt par anticipation dès le 15 mars 1974, en totalité ou en partie par montants d'au moins Fr. 5 000 000.-.

Titres : Obligations au porteur de Fr. 1000.-.

Cotation : aux bourses de Bâle, Zurich, Genève, Berne et Lausanne.

98 % net

Prix d'émission :

Rendement : 5,70 % net.

Capital et intérêts payables en Suisse en francs suisses, nets de tous impôts ou taxes japonais, présents ou futurs. Le droit de timbre suisse sur titres et le droit de timbre suisse sur les coupons seront acquittés par le Gouvernement japonais.

Délai de souscription : du 27 février au 3 mars 1964, à midi.

### CREDIT SUISSE

SOCIETE DE BANQUE SUISSE  
BANQUE LEU & Cie S.A.

UNION DE BANQUES SUISSES  
GROUPEMENT DES BANQUIERS  
PRIVES GENEVOIS

BANQUE POPULAIRE SUISSE

A. SARASIN & Cie

GROUPEMENT DE BANQUIERS  
PRIVES ZURICHOIS

SOCIETE PRIVEE DE BANQUE ET DE GERANCE



## 6<sup>e</sup> Salon international du Tourisme Sports

Palais de Beaulieu Lausanne

29 février - 8 mars 1964 10-19 h  
Les 4 et 7 mars ouvert de 10 - 22 h.

- Camping
- Caravaning
- Nautique
- Sports

LE SPORT LE SPORT LE SPORT

# Championnat suisse de hockey sur glace

## VILLARS TIENDRA-T-IL ?

A l'affiche du prochain week-end nous avons :

**Ce soir : Young Sprinters - Kloten**

**Samedi : Viège - Grasshoppers**  
Davos - Langnau

**Dimanche : Villars - Berne**  
Ambri Piotta - Zurich

Deux pôles d'attraction : la lutte à trois (Villars, Viège, Grasshoppers) pour le titre de champion suisse et le duel acharné Davos-Ambri contre la relégation. La situation est telle que le

pendant du match Viège - Grasshoppers devra déposer les armes sans espoir de retour ; le vainqueur, par contre, reste en lice, guettant un faux pas de Villars. Ce dernier sera sérieusement accroché par Berne mais il bénéficiera de l'appui de son public, ce qui est appréciable. Kiener, pourtant, en forme, pourrait poser des problèmes aux avants vaudois. Le match sera certainement très disputé et d'un excellent niveau à l'image d'un Viège - Grasshoppers qui promet de fortes émotions. Les Haut-Valaisans sont en excellente condition et devraient fina-

lement s'imposer par 2 buts d'écart au moins.

Davos n'est qu'à 2 pt. de Langnau ; c'est-à-dire que les visiteurs vont se battre pour défendre ce maigre avantage. La forme du jour et l'avantage de la patinoire pourraient jouer un rôle déterminant. Ambri jouera sa dernière carte contre Zurich : il doit absolument gagner. On imagine aisément le degré de nervosité des joueurs ce qui risque de provoquer quelques maladroites dont pourraient profiter Zurich, à l'abri de la relégation et qui vient de prendre un point au champion suisse Villars.

## On va connaître le promu en LNA

La magnifique tenue de Martigny a obligé Genève-Servette à jouer un match supplémentaire dont il se serait bien passé. Qu'aura réservé la première finale disputée hier soir à Bienne ? Sur le papier les Genevois semblent plus forts : ils sont homogènes et ont de brillantes individualités qui peuvent faire pencher la balance (Naef, Ayer, Kast, Haeblerli, Muller), la vedette de leurs adversaires étant l'international Zimmermann. Mais une finale n'est pas toujours gagnée par le plus fort, on l'a constaté samedi passé aux Vernets. Le cran, la volonté, le degré de réussite comptent aussi. Genève-Servette part favori dans cette finale aller-retour ; ses dirigeants devraient toucher au but dimanche soir !

## TOUS POUR CHARRAT !

Après la visite de Tramelan à Langenthal, mercredi soir, la poule finale de promotion en LNB se poursuivra par la troisième rencontre, de loin la plus importante, Charrat-Langenthal, qui se jouera samedi soir à Martigny.

Cette rencontre soulève un grand intérêt ; elle se présente comme une véritable finale dont le vainqueur pourra fêter sa promotion. Ayant battu Tramelan (8-4) Charrat est bien placé, Langenthal, vraisemblablement, aura eu raison du champion de groupe jurassien (mercredi soir). Nous aurons alors samedi soir une lutte sans merci entre nos valeureux représentants et ceux que l'on considère à juste titre comme les grands favoris. Logiquement, les visiteurs devraient gagner. Mais le public sera pour Charrat et il ne manquera pas de lui prodiguer tous les encouragements nécessaires. La formation entraînée par Lulu Giroud est capable de tous les exploits. N'aurait-elle pas battu Sion à Sion après lui avoir presque tenu tête à Martigny ? Et le dernier match contre le vice-champion du groupe romand de LNB ne s'est-il pas terminé sur le score de 7-6. Tout est donc possible. Alors, mot d'ordre général : Tous à Martigny pour encourager Charrat.

## CHAMPIONNATS DU MONDE DE PATINAGE ARTISTIQUE SCHNELLDORFER, TITRE DEJA EN POCHE !

La sixième et dernière figure des exercices imposés masculins n'a apporté aucun changement au classement des trois vedettes de cette année : l'Allemand Manfred Schnelldorfer, le Tchécoslovaque Karol Divin et le Français Alain Calmat.

Tout se décidera donc en libres, où Calmat, qui distance présentement l'Américain Allen Scott de 31,1 p., est certain de remonter les 12,8 p. qui le séparent du Tchécoslovaque. Toutefois, il a peu de chance de pouvoir combler son retard sur l'Allemand.

Voici le classement après les six figures imposées messieurs :

1. Manfred Schnelldorfer (Al), chiffre de place 13,5, 1188,1 p. ;
2. Karol Divin (Tch), 21, 1170,8 p. ;
3. Alain Calmat (Fr) 22,5, 1158 p. ;
4. Allen Scott (EU), 43, 1126,9 p. ;
5. Emmerich Danzer (Aut) 48, 1116,9 p.

### DANSE : DOMINATION RUSSE

Les Tchécoslovaques Eva et Pavel Roman ont continué à s'affirmer comme les meilleurs danseurs sur glace du monde. Ils ont une fois de plus dominé les représentants anglo-saxons. Avec une perfection parfois même un peu trop « mécanique », après les deux dernières danses imposées - le kilian et le tango argentin - ils sont en tête du classement provisoire à l'unanimité des sept juges.

Voici le classement provisoire du championnat du monde à l'issue des danses imposées :

1. Eva et Pavel Roman (Tch), chiffre de place 7, 145,7 pts ;
2. Janet Sawbridge-David Hickinbottom (GB), 11,5, 141,8 ;
3. Paulette Doan-Kenneth Ormsby (Can), 26,5, 138,7 ;
4. Yvonne Sudick-Roger Kennerson (GB), 29, 135 ;
5. Lorna Dyer-John Carrell (EU), 37,5, 131 points.

### FOOTBALL

● A Manchester, en présence de 60 000 spectateurs, en match aller comptant pour les quarts de finale de la coupe des vainqueurs de coupe, Manchester United a battu Sporting Lisbonne par 4-1 (2-0). Le match retour aura lieu le 4 mars, à Lisbonne.

● C'est devant 45 000 spectateurs réunis au stade de l'Armée de Belgrade, que l'Internazionale de Milan a battu, en match aller des quarts de finale de la coupe d'Europe des clubs champions, Partizan de Belgrade, par 2-0 (mi-temps 0-0).

● A Glasgow, en match aller comptant pour les quarts de finale de la coupe des vainqueurs de coupe, Celtic Glasgow a battu Slovan Bratislava par 1-0 (mi-temps 0-0). Le match retour aura lieu le 4 mars.

### LES ALLEMANDS CHAMPIONS DU MONDE



Officiellement, les Allemands Marika Kilius-Hans Juergen Baeumler sont champions du monde par couples devant les Soviétiques Ludmila Belousova-Oleg Protopopov et les Canadiens Debbi Wilkes-Guy Revell.

Voici le classement final :

1. Marika Kilius-Hans Juergen Baeumler (Al), chiffre de place 13, 314,5 p., champions du monde ;
2. Ludmila Belousova-Oleg Protopopov (URSS), 14, 313,1 ;
3. Debbi Wilkes-Guy Revell (Can), 28, 301,5 ;
4. Vivian Laureen-Ronald Joseph (EU), 35, 298,1 ;
5. Sonia Pfersdorf-Guenther Matzdorf (Al), 50, 288,8 points.

### FOOTBALL

## LES DEMI-FINALES DE LA COUPE SUISSE

Lausanne - Porrentruy  
Chaux-de-Fonds - Grasshoppers

Ces demi-finales ne semblent pas attrayantes, à première vue. La correction qu'a infligée Servette aux Grasshoppers, dimanche passé, est venue mal à propos... A moins qu'elle ait constitué pour les Sauterelles un bon coup de fouet ! De toute manière, La Chaux-de-Fonds apparaît mieux préparé et plus apte à se qualifier. Lausanne est trop supérieur, techniquement, à Porrentruy et il ne commettra pas l'erreur de mépriser la force de frappe, encore respectable, de l'ex-international Hügli. Chacun attendra donc avec impatience la grande finale qui, mettant aux prises Lausanne et Chaux-de-Fonds, aurait déjà un succès assuré.

### CHAMPIONNAT

LNB : un match de liquidation du 1er tour : Brühl-Thoune qui apparaît très

ouvert et qui pourrait bien se terminer sur un partage des points.

### EN PREMIERE LIGUE

On remet ça en 1re Ligue avec un programme complet ; le voici :

Forward - Hauterive  
Malley - Versoix  
Rarogne - Yverdon  
Xamax - Martigny  
Renens - Fribourg  
Stade - Assens

Dans l'ensemble, nous favoriserons les « recevants » ; toutefois, le degré de préparation des équipes étant fort inégal, il faut s'attendre à quelques surprises. Rarogne devra se méfier d'Yverdon et Versoix de Malley. Hauterive, combattif, pourrait prendre un point à Forward. Renens, Xamax et Stade devraient gagner, leurs attaques étant nettement meilleures que celles de leurs adversaires.

### POUR LES PRONOSTIQUEURS

## TOUT SAVOIR EN QUELQUES LIGNES...

Mis à part les résultats nuls (4) de la dernière semaine, on peut dire qu'une seule surprise fut enregistrée. C'est en Suisse, au Tessin, où Chiasso se permit le luxe de battre le champion suisse : Zurich. Ce résultat inattendu, ajouté aux quatre « x », en Angleterre et en Italie, a renforcé les difficultés du dernier concours.

Cette semaine, trois matches suisses sont au programme, deux de Coupe suisse (demi-finales), et un LNB, tandis que le reste des tips devra être misé sur les rencontres des trois autres championnats étrangers.

Examinons brièvement ce prochain coupon !

### COUPE SUISSE

1. La Chaux-de-Fonds - Grasshoppers. — Les Meujeux ont tout particulièrement préparé cette rencontre, avec l'avantage du terrain, ils partent favoris.
2. Lausanne - Porrentruy. — Cette autre demi-finale permettra aux gars de La Pontaise de se qualifier. Mais ils devront se méfier des Jurassiens, qui ont les dents longues...
3. Brühl - Thoune. — Explications de championnat de LNB. Les Saint-Gallois sont coriaces devant leur public ; ils partent favoris.

### CHAMPIONNAT D'ANGLETERRE

4. Birmingham City - Tottenham H. — Les deux extrêmes s'affrontent ; la forme du jour sera déterminante, toutefois les visiteurs ont les faveurs de la cote.

5. Bolton Wanderers - Blackburn Rovers. — Les visiteurs sont en perte de vitesse ; de son côté, Bolton fera tout son possible pour causer la surprise.

6. Everton - Aston Villa — Cette confrontation ne fait aucun doute : victoire des locaux.

7. Leicester - Nottingham. — Deux formations de force sensiblement égale. Plus à l'aise au dehors, les visiteurs partent légèrement favoris, mais un partage des points ne nous surprendrait pas.

### CHAMPIONNAT D'ITALIE

8. Milan - Bologna. — C'est le match entre les « grands ». Les visiteurs leaders, tenteront le tout grand jeu, mais ils se heurteront à une formation décidée d'enlever l'enjeu. Donc victoire locale ou partage.

9. Roma - Juventus Turin. — Les Romains sont plus en verve actuellement. Une nouvelle victoire est à leur portée.

10. Spal Ferrara - Fiorentina. — Spal aura beaucoup de peine à s'imposer face à Fiorentina, qui revient très fort au classement. Les visiteurs partent favoris.

### CHAMPIONNAT D'ALLEMAGNE

11. Hambourg - Werder Bremen. — Il est à prévoir que les visiteurs feront les frais de leur déplacement, car Hambourg est très en verve devant son public.

12. Meiderich - Schalke 04. — La bataille sera rude, Meiderich part favori et de surcroît, il tient à conserver sa seconde place au classement.

13. Nuremberg - Munich 1860. — La forme du jour et l'avantage du terrain seront des atouts déterminants. Le banco pour les locaux peut être tenté.

### PRONOSTICS A 12 TIPS

1.	1 1 1	1 1 1	1 1 1	1 1 1
2.	1 1 1	1 1 1	1 1 1	1 1 1
3.	1 1 1	x x 2	2 1 1	1 1 1
4.	2 2 2	2 2 2	2 2 2	2 2 2
5.	1 1 2	x x 1	1 2 2	1 1 1
6.	1 1 1	1 1 1	1 1 1	1 1 1
7.	1 1 1	1 1 1	x x x	x x x
8.	1 1 2	1 x 2	2 1 1	x 1 1
9.	1 1 2	x x x	x 1 2	1 1 1
10.	2 2 1	2 1 2	x 2 2	2 2 x
11.	1 1 1	1 1 1	1 1 1	1 1 1
12.	1 1 1	1 1 1	1 1 1	1 1 1
13.	1 1 1	1 1 1	1 1 1	1 1 1

### GYMNASTIQUE

## Le Championnat suisse aux engins

La Société fédérale de gymnastique section de Bex, aura l'honneur d'organiser un quart de finale du Championnat suisse aux engins. Cette manifestation se déroulera le samedi soir 29 février, à partir de 20 h. 30, à la grande salle du Parc. La qualité des engagés, l'importance de l'enjeu (qualification au tour suivant) et les progrès accomplis par nos gymnastes laissent présager une excellente soirée que le public ne boudera pas.

Nous apprenons que la participation de notre champion valaisan Elsig, malade, est incertaine. Nous souhaitons un complet rétablissement à Alfred Elsig et espérons que son absence — bien regrettée — sera un peu compensée par les prestations des autres concurrents.

Queen's

Quinine Water  
délicieuse  
et racée



C'est l'instant Queen's



Triomphe de l'harmonie — Charme de Paris... Un parfum incomparable émane de chaque PARISIENNE SUPER et vous nimbe d'une élégance classique.

F.J. Burrus, Boncourt

Richesse... douceur... élégance...





# C'est bon les jeunes?

## Le New Sedunis Septet

Je remercie tous ceux qui m'ont écrit pour me signaler des formations de jeunes valaisans dont ils aimeraient entendre parler. Chaque semaine notre équipe rendra visite à un orchestre du canton et lui réservera une place dans votre page du jeudi. Si vous en connaissez, écrivez-nous sans oublier de nous donner leur adresse... Yves, par exemple, me signale 4 orchestres mais sans précision. Comment trouver « les frangins » dans tout le Bas-Valais ?

Aujourd'hui, je vais vous présenter une formation de jazz de la capitale, le New Sedunis Septet. En réalité, malgré le nom de leur orchestre, ils sont 8 passionnés de jazz à se réunir chaque semaine. Il y a Jean-Claude, clarinettiste et chef d'orchestre. C'est lui qui écrit toutes les adaptations. On trouve deux Michel, l'un au saxophone soprano, l'autre à la guitare de jazz, Jean-Marc à la trompette, Gabriel au saxo-

alto, Roland au piano et Jean-Luc à la basse. Johnnie (pas l'idole, l'autre) qui fut le batteur de la formation pendant une année est actuellement sous les drapeaux et a cédé sa place à Freddy.

L'orchestre est encore très jeune. Il a été fondé en septembre 1962 par 4 des instrumentistes actuels. La plus grande difficulté au début, fut de trouver une batterie. Je me souviens à ce propos qu'ils m'ont emprunté une cymbale

qu'ils ne m'ont jamais rendus ! Après quelque temps, ils rencontrent Gérard Pralong, le chef d'orchestre maintenant décédé qui les suit et les fait profiter de sa très grande expérience. En trois mois ils changent 4 fois de local. Maintenant ils répètent dans un petit réduit au 4ème étage d'une vieille maison. Au début, sur les 8 instrumentistes, trois jouaient de la clarinette. Pour les besoins de la cause commune, deux d'entre eux ont dû changer.

### LEUR STYLE

Leur style : du meilleur middle-jazz, dans la plus pure tradition de Benny Goodman. Le thème du morceau est exposé par un ou plusieurs instrumentistes, ensuite, à tour de rôle, chacun reprend ce thème dans une improvisation personnelle, puis pour finir, on rejoue le thème initial. Cela paraît peut-être facile aux non-initiés, mais en réalité, l'improvisation est basée sur des règles très strictes : il faut respecter la mesure, les harmonies, ne pas « tirer la couverture à soi ». On pourrait comparer l'improvisateur de jazz au poète : l'imagination, la sensibilité, jouent un grand rôle, mais il faut aussi connaître les règles de la versification, le fond doit respecter les formes.

Hier soir, le New Sedunis Septet a donné un concert à Sion, dans la salle de l'Atelier, en compagnie du quatuor vocal de Sion. Le spectacle présenté hier fut d'une incontestable valeur. Il a démontré que tous les musiciens, ceux du septet comme les quatre chanteurs, possèdent un sens musical certain et une sensibilité peu commune. Je pense particulièrement au Negro spiritual interprété à la fois par l'orchestre et les chanteurs. Les nombreux amateurs présents, surent d'ailleurs l'apprécier.

Félicitations à tous ces jeunes artistes et qu'ils continuent dans cette voie.

Sweetie



Le New Sedunis Septet

## Un hobby : le cinéma !



Grande vogue, le loisir à la mode !

Jamais le cinéma n'a été aussi répandu, aussi prospère, aussi tentaculaire. Les vedettes de l'écran captivent les trois-quarts de l'actualité. Le septième art permet l'édification de fortunes colossales et de renommées immenses. Prôné partout, il tend à devenir le principal moyen d'information et de culture du monde moderne. Son influence de plus en plus prépondérante l'intègre dans la vie de chacun.

Les écrivains se sont transformés en metteurs en scène. L'image supplante l'écriture.

Le cinéma mérite-t-il ce rôle de grand seigneur ? Oui, ses bienfaits sont multiples et incontestables. Il ouvre des horizons sans fin, abolit les frontières, redonne vie à des époques, à des personnages perdus dans le temps. L'image frappe et facilite l'enregistrement. On se souvient mieux de ce que l'on a vu que de ce que l'on a lu ou entendu.

Soyez AMATEURS de cinéma, mais ne devenez pas des intoxiqués, des drogués. Son importance est grande, ne la faites pas envahissante. Comme dans tous domaines, restez objectifs et jugez sainement.

La vision permet une rapide succession d'idées et devient vite abrutissante. La lecture vous laisse le loisir de faire une pose, de méditer, l'écran capte, sans relâche, votre attention. L'abus serait catastrophique.

Comme pour la lecture, procédez à une élimination, trie, variez et établissez un programme. Ne faites pas, chaque semaine, une profusion d'images. Vous n'en tirerez aucun profit. Essayez de comprendre, d'approfondir un film, quelque soit le sujet traité. Si vous accomplissez chaque fois cet exercice, vous n'aurez plus l'envie de courir d'un cinéma à l'autre.

NANE

## Restez jeunes !

Jeunes filles, ces lignes vous concernent !

Vous trouvez aisé de rester jeunes puisque vous l'êtes ?

Ouvrez l'œil, contemplez votre miroir, observez vos compagnes !

Elles deviennent de plus en plus rares nos jouvencelles qui paraissent être de très jeunes filles. On passe de l'âge de fillette à celui de demoiselle mûrie sans transition. Il faut bien chercher pour trouver une fille qui paraît avoir entre 13 et 22 ans.

Le premier atout d'une jeune fille, c'est son charme, sa fraîcheur !

Quelle fraîcheur conserve une adolescente lourdement fardée, décolorée, savamment coiffée et en équilibre précaire sur de hauts talons. Le maquillage a été créé pour corriger, dissimuler des imperfections, rehausser un teint fané. A 17 ans, a-t-on besoin d'user de tels artifices. D'user et d'en abuser ! Rarement une adolescente est bien maquillée. Elle n'en a ni les moyens, ni la science. Le masque devient vite surchargé et grimaçant.

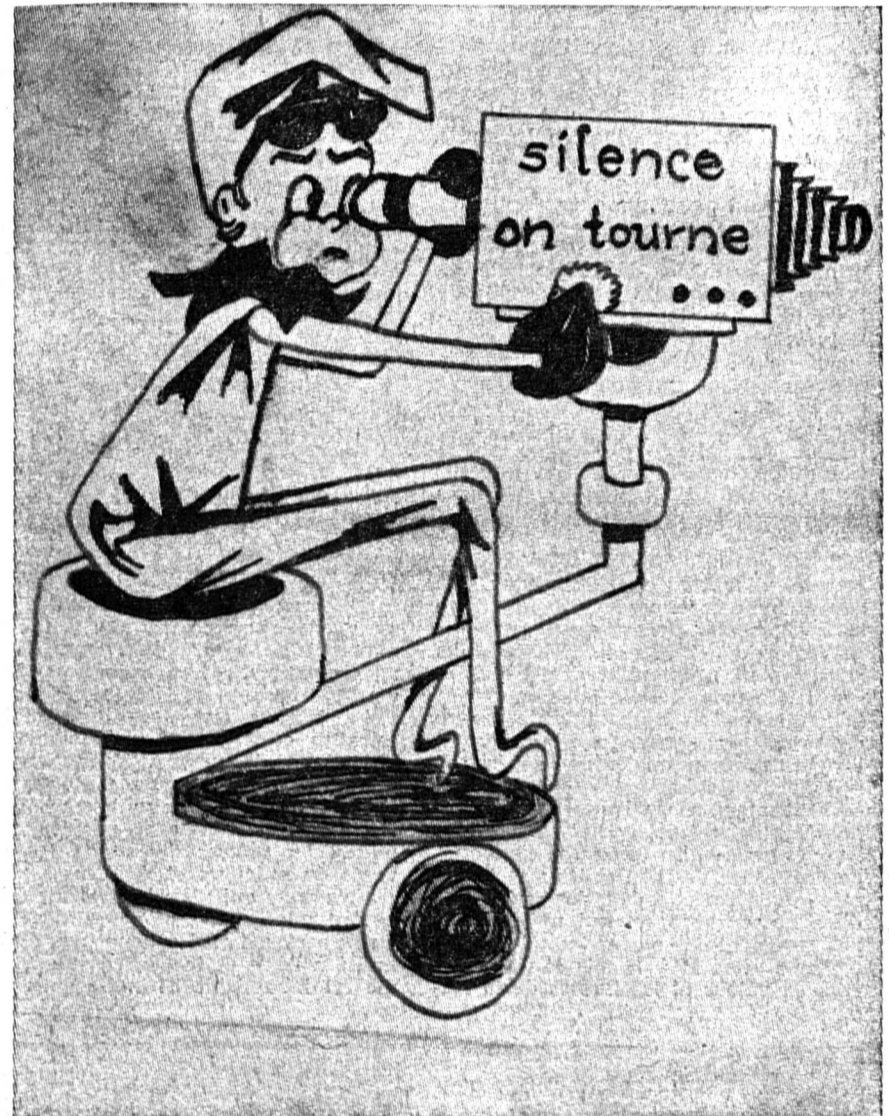
De surcroît, il est très agréable de mettre ses yeux, son teint en valeur par une habile décoloration. Mais, pensez-vous que la nature fait si mal les choses et que votre teinte naturelle n'est pas avantageuse ?

Ne vous vieillissez pas, cela viendra assez vite. Lorsque vous serez décolorées, vous pourrez vous refaire une beauté. En attendant, gardez votre personnalité, ne faites pas comme tout le monde.

Soyez fraîches, simples, juvéniles, soyez jeunes ! ! ! !

Nane

## De notre temps ...



Donnant suite à notre entrefilet de la semaine passée, nous spécifions que la lettre que nous avons reçue était signée d'un nom d'emprunt et que cette fausse signature ne se rapporte en aucune façon à M. Emmanuel Richard, sympathique huissier de la B.C.V. à Sion.

C'est la phrase-typé, celle qui a l'art de faire sursauter la jeunesse. C'est la phrase de papa en train d'imaginer ce bon vieux temps où il gardait les brebis au lieu de courir les snack-bars. C'est la phrase de maman qui, mélancolique, loue le savoir-vivre et la réserve des amoureux du temps passé. « De notre temps », en un mot, c'est souvent l'époque presque idéale, tendrement chérie, c'est la clémence des jours, c'est... Qu'il était beau ce temps passé ! Et oui, tout change. C'est mieux ou c'est moins bien. Il y a vingt ans, la télévision se profilait devant nous comme maintenant un voyage sur la lune. Il y a vingt ans d'autre part, on disait que la plupart des jeunes filles du monde ne faisaient à peu près rien, elles passaient leurs journées à tourner dans la maison, à broder au plumetis, à préparer des ventes de charité, à lisoter les romans de la Mode illustrée, à fréquenter les ronds de dames, etc. Mon Dieu, heureusement quand même que les temps changent ! Mais c'est drôle comme les effluves du temps passé reviennent à chaque génération. Moi-même déjà, je me prends à dire à mon petit frère : « Toutes ces histoires de yéyé et d'idoles, vraiment, de notre temps... » Réponse de ses yeux minarquois, mi-sceptiques.

« De notre temps », nous l'invoquerons un jour à notre tour — si ce n'est pas déjà fait — à moins de nous être interdit formellement cette phrase qui nous exérait tant vingt, trente ans en arrière.

Jouve

## LE SAVEZ-VOUS ?

★ Le livre de poche est le livre le moins cher d'Europe. Il est beaucoup vendu et on lit plus depuis son apparition. Des chiffres susceptibles de vous intéresser : le Journal d'Anne Frank a été vendu à 660 000 exemplaires. Vol de Nuit, roman de St-Exupéry, à 40 000 exemplaires.

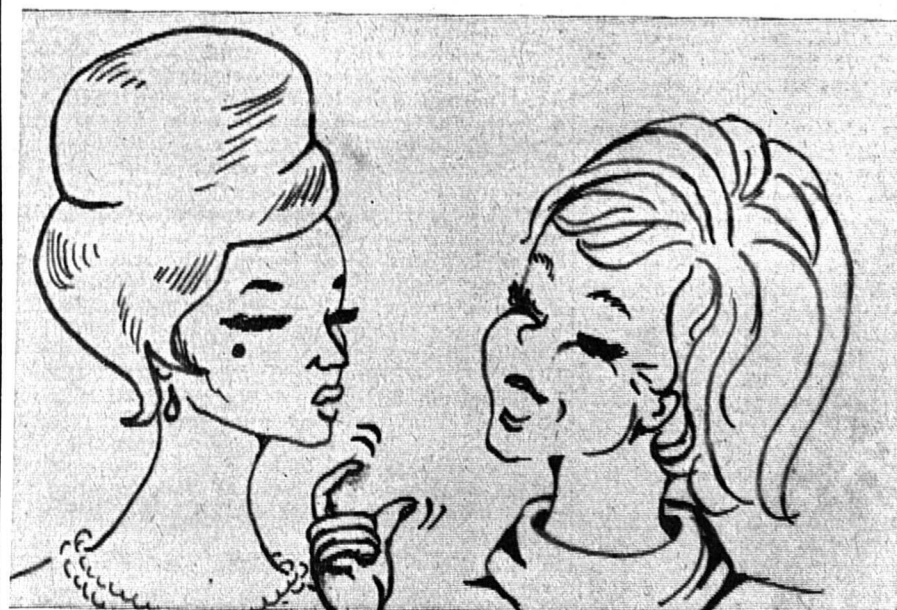
★ Etes-vous sujets aux insomnies ? Il existe des appareils à dormir... disons plutôt que vous endormirez par les divers bruits qu'ils émettent : coups de marteau, bruit des vagues, etc. Ces appareils doivent être placés sous l'oreiller.

★ Si vous aimez Yves Montand et

Jacques Prévert, il vient de sortir un disque réunissant 15 poèmes de Prévert, interprétés par Yves Montand et mis en musique par Kosma.

★ Pour les filles : il vient de sortir un nouveau vernis à ongles destiné — non pas à nacrer l'ongle — mais à l'allonger en lui donnant la forme que l'on désire. Ce liquide s'applique sur l'ongle et débordé à votre guise en longueur ou largeur. Reste à limer. Ces ongles-rallonge sont déclarés absolument incassables.

Françoise



VALAIS ECHOS DU VALAIS ECHOS DU

DU BORD DU LAC A SAINT-MAURICE

A. Cova sera-t-il un futur champion olympique ?

CHAMPERY - Décidément, les compétitions de ski alpin sont à l'honneur...

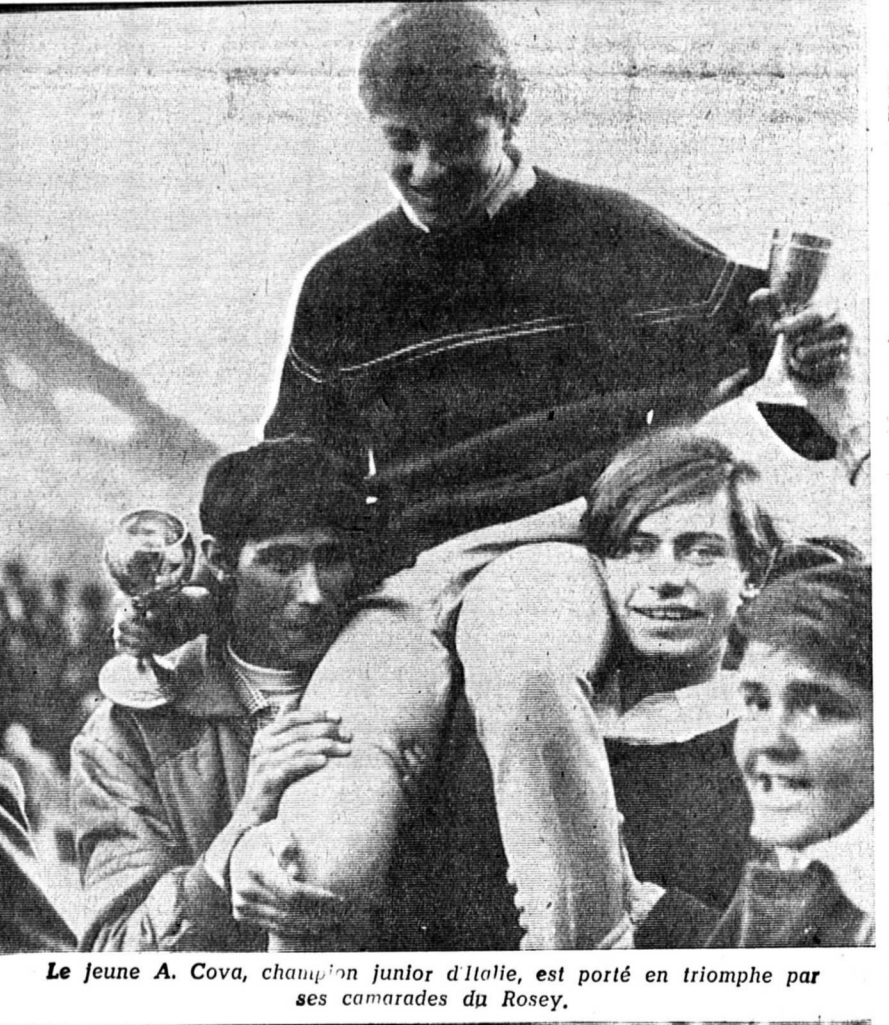
lège, le lycée Jaccard, l'école Lémania, l'Ecole Nouvelle de Paudex...

L'organisation générale était assurée par M. J.-G. Garstang, de l'Ecole Internationale...

A souligner que dans les concurrents alignés par l'institut Le Rosey...



L'insigne de l'Aiglon Collège que portent tous les élèves.



Le jeune A. Cova, champion junior d'Italie, est porté en triomphe par ses camarades du Rosey.



En catégorie juniors, c'est l'équipe de l'Ecole Internationale qui se classe au premier rang. M. Fritz Balestra, président du SC de Champéry, remet à chacun de ses membres une médaille souvenir en argent.

Le concert du Sax-Quartet de Paris

SAINT-MAURICE. — Dimanche soir, les Jeunesses Musicales de Saint-Maurice et environs organisaient à la grande salle du Parc, à Bex, un concert de musique instrumentale dans une formation peu connue: Le Quartet de saxophones.

Des musiciens de grand talent, tous premiers prix de Conservatoire et membres de la Musique de l'Air de Paris, travaillent depuis 1948 à l'édification de ce prestigieux sax-quartet...

Le programme présenté dimanche soir traduisait cette volonté de créer, à travers une musique parfois trop connue ou galvaudée — je pense entre autre à la fameuse « Danse du Sabre » de

Katchaturian — une œuvre originale et tout imprégnée de l'« esprit » du saxophone. On peut affirmer que dans cette voie audacieuse, le sax-quartet de Paris a parfaitement réussi.

Des douze pièces présentées il n'y eut guère que le premier mouvement du quatuor de Falk qui parut un peu ardu, un peu « cérébral » pour un instrument vivant et bien en chair comme le saxophone.

Les œuvres les plus goûtées de la soirée furent sans doute les méditations de Django Reinhard: « Nuages », « Anouman », la « Bluebells Polka » de Stanley. Le « Sevilla » de Albeniz est une musique pétillante d'esprit et de lumière qui illustre fort bien le dicton fameux: « Qui n'a pas vu Séville et ses filles dansant au soleil n'a pas vu de merveille qui jamais n'égala cette merveille-là » ! En opposition avec la grâce enjouée de cette pièce, les traits saccadés et le rythme obsédant de la « Danse du Sabre » mettaient admirablement en valeur la virtuosité des interprètes.

Une place toute spéciale avait été réservée dans le programme à deux œuvres de Robert Clérissé, qui a trouvé en Suisse une nouvelle patrie et que les membres du sax-quartet ont appris à connaître et à aimer au cours des treize années où ce grand musicien fut commandant de la Musique de l'Air de Paris. M. Clérissé nous a fait l'honneur d'assister au concert. Sa « Polka valaisanne » est un petit chef-d'œuvre inspiré du folklore, et l'on découvre à quel point la sensibilité de l'auteur est en accord avec ce qu'il décrit.

Accident de travail

SAINT-MAURICE \* M. François Cretton, travaillant pour le compte de l'entreprise Bochatay, à Saint-Maurice, s'est fracturé le pied pendant son travail. Il a été hospitalisé à la clinique Saint-Amé.

Concert de la fanfarde Morgins-Châtel

MORGINS \* Samedi 22 février, à Châtel, dans la grande salle de l'hôtel Savoy, la fanfare de Morgins-Châtel conviait ses nombreux amis et les hôtes des deux stations voisines, à une soirée musicale.

Disons d'emblée et sans réserve que cette heureuse initiative a procuré un réel plaisir à tous les auditeurs et spécialement aux mélomanes amateurs de la belle musique populaire.

En effet, dans une charmante et cordiale ambiance, le vaillant groupe de musiciens a exécuté avec brio un programme bien chargé, mais varié. Nous avons pu constater, avec plaisir, les progrès réalisés ces dernières années, malgré les coûteux déplacements, le pénible recrutement et les difficultés inhérentes à un petit corps de musique dont les membres, malgré tout, font preuve d'une franche camaraderie et d'un bel esprit de discipline.

Nous serions incomplet et injuste de ne pas relever le dévouement désintéressé du directeur, M. André Rouiller, qui fait travailler sa petite société avec compétence et psychologie.

Bravo ! et bon courage ! chers musiciens de Morgins-Châtel !

- Voici le programme exécuté : 1. Valley Forge, marche, King. 2. La Printanière, valse, Lebet. 3. Champéry, polka, Lebet. 4. Hutchinson Field, marche, Richards. 5. Bergland, marche, Foster. 6. Souvenir du parc, valse, Delaunoy. 7. La Dame de cœur, ouverture, Duval. 8. Trompeterruf, marche, Ney.

Publication de jugement

Le 10 août 1962, dans l'après-midi, Arnold Kirschmann, né le 22 mars 1908, domicilié à Martigny-Ville, représentant, originaire de Brienz (BE), a circulé au volant de sa voiture, sur la route du Simplon, du Valais en direction de Montreux, alors qu'il était sous l'influence de boissons alcooliques consommées dans la journée.

Le 1er juin 1962, Arnold Kirschmann avait été condamné à 12 jours d'arrêts avec sursis pendant un an et à 200 fr. d'amende, pour ivresse au volant et perte de la maîtrise de son véhicule.

Par jugement du 11 juillet 1963, le Tribunal de Simple Police du district d'Aigle a condamné Arnold Kirschmann pour ivresse au volant en état de récidive spéciale, à la peine de trois semaines d'emprisonnement, sans sursis.

Ce jugement a été confirmé par arrêt de la Cour de Cassation pénale vaudoise, du 21 août 1963.

Aigle, le 14 février 1964.

Le président: (s) M. Pfeiffer. Le greffier: (s) J. Federneder.

prochement qui s'opérait, grâce à la musique, entre les deux pays.

M. Letellier, fondateur et directeur du Sax-quartet, a bien voulu répondre à nos questions :

— Qu'est-ce qui vous a conduit à former le Sax-quartet que vous dirigez ? — C'est l'amour d'un instrument, le désir de faire de la musique pure, et aussi la volonté de faire acquérir au saxophone son plein droit de cité dans les orchestres classiques.

— Existe-t-il actuellement en France, d'autres sax-quartets capables de soutenir la comparaison avec le vôtre ?

— Non. Il y a peut-être l'ensemble de Marcel Mule, mais nous sommes les seuls à pouvoir présenter un programme allant de la musique sacrée à la musique dite légère, en passant par le grand classique.

— Comment faites-vous le choix de votre programme ?

— Pour les concerts, les œuvres sont choisies directement en fonction du public. Un auditoire jeune, comme celui qui vient de nous accueillir ce soir, a d'autres exigences que le public anonyme d'une grande ville. Quant à la sélection des œuvres de notre répertoire en général, elle est basée sur la qualité de la musique et sur les possibilités de son adaptation à notre instrument. Nous travaillons souvent en collaboration directe avec le transcripteur, nous créons de quartet pour ainsi dire — Danse du Sabre de Katchaturian —, mais parfois nous acceptons d'emblée une transcription, lorsqu'elle sort des mains d'un maître qui connaît à fond la technique du saxophone — partitions de Devevey dans les pièces de Django Reinhard.

— Que pensez-vous enfin du saxophone comme instrument de jazz ?

— C'est excellent quand l'artiste respecte l'instrument et le conduit avec une inaltérable sûreté du goût.

Nous signalons avec plaisir cette nouvelle réussite des Jeunesses Musicales de Saint-Maurice et environs. Les trois cents auditeurs de dimanche sont repartis enrichis, délassés, heureux d'avoir fait une découverte dans le grand atlas de la musique. Un merci tout spécial à M. Vésin, ami de l'orchestre et des J. M. de Saint-Maurice, qui supporta le travail de l'organisation, s'acquittant d'ailleurs fort bien de sa tâche.

Le Sax-quartet de Paris gardera de ce concert le même souvenir que nous: joie de vivre et de faire de la belle musique dans l'amitié.

S. T.

MARTIGNY ET LE PAYS DES DRANSES

Assemblée générale de la Caisse de crédit mutuel

CHARRAT \* Samedi passé, 15 février, les sociétaires de la Caisse de crédit mutuel de Charrat se sont retrouvés en assemblée générale annuelle, à la halle de gymnastique, mise gracieusement à disposition par la municipalité.

Une cinquantaine de membres ont assisté aux délibérations conduites de main de maître, par M. Maurice Lonfat, président. Après les inamovibles points à l'ordre du jour, procès verbal, comptes, rapport de vérification, M. Lonfat présente son rapport. Parlant de la haute conjoncture et des efforts établis pour la freiner, il relève le danger toujours plus grave de la dépréciation monétaire qui va s'aggravant et souligne les conséquences catastrophiques d'un affaiblissement du franc suisse. Il invite tous les membres à épargner davantage.

Continuant son rapport, M. Lonfat relève l'activité intense de la société durant l'année écoulée, remercie sociétaires et déposants pour leur témoignage de fidélité, meilleur garant de l'essor futur de la caisse, et adresse

une reconnaissance particulière à M. Louis Lonfat, caissier, toujours dévoué et conscient de son devoir.

L'assemblée poursuit son cours, vote la révision des statuts proposés et approuve le nouveau règlement d'administration.

Aux « divers », les membres présents ont l'heureuse joie d'entendre M. Angelin Luisier, directeur du Centre professionnel et chef de service de l'Enseignement secondaire, leur parler de la Jeunesse et des soins qu'on doit lui apporter.

Un vrai silence résonne aux paroles de l'orateur qui convainc son auditoire et lui expose clairement et simplement la façon de conduire cette jeunesse pleine de promesse et cause de tant de soucis.

Anniversaire à Sainte-Marie: le collège

MARTIGNY \* Construit en 1889, en lieu et place de l'ancien Hôtel de la Tour, le collège Sainte-Marie fête, cette année, le 75e anniversaire de sa fondation.

Un comité d'anciens s'est constitué et, sous la présidence de M. Schmid Bernard, de Leytron, met sur pied tout un programme pour offrir à ses hôtes d'un week-end, une vraie fête, une fête réservée aux parents et aux anciens.

Chaque jeudi soir, les responsables des différentes commissions se réunissent, afin d'assurer aux 6 et 7 juin 1964, journées réservées pour commémorer ce 75e anniversaire, une pleine réussite et à ses participants un souvenir inoubliable au sein de la vieille Octodure.

Assemblée de la Gymn - hommes

MARTIGNY \* Les membres de la Société Gymn-Hommes, de Martigny, se sont réunis en assemblée générale annuelle, à l'Hôtel Central, sous la présidence de M. Charles Méroz, président.

Après la liquidation des différents points administratifs, la société s'est agrandie de 7 nouveaux membres. Dans son rapport présidentiel, M. Méroz, parlant de l'activité locale, a relevé la magnifique promenade à la fête fédérale de Lucerne, en fusion avec la Gymn-Hommes de Martigny-Bourg, et le regret que ces deux seules sociétés de Gymn-Hommes du Valais n'aient pu travailler, les directives cantonales pour ladite fête leur ayant été mal indiquées. Il est tout de même un peu fort de constater que des sociétés s'entraînent et faute de précisions, doivent se contenter d'être spectatrices au lieu d'être actives.

Au programme 1964, l'activité a déjà repris et chaque vendredi soir, les répétitions se déroulent dès 21 h. Deux sorties, l'une au printemps et l'autre en automne, donneront aux gymnastes l'occasion de se retrouver, d'une part avec leurs familles et, d'autre part, en contact avec du vrai sport.



# VALAIS ECHOS DU VALAIS ECHOS DU BRUSON SOUS LE SIGNE DE L'EXPO 64

**P**LU S de quatre mille Bagnards sont groupés en une seule commune comprenant onze sections correspondant aux onze villages de la vallée : Le Châble qui en est le « chef-lieu », Bruson, Versegères, Champsec, Lourtier, Sarreyer, Montagnier, Médières, Verbier, Le Cotterg et Villette.

C'est la plus grande propriété foncière de Suisse et

la plus grande commune de la Confédération. Elle est de taille puisque son territoire dépasse en superficie le canton de Schaffhouse, qu'elle déborderait largement la République et Canton de Genève et plus encore celui de Zoug. En effet, la commune de Bagnes recouvre 295 kilomètres carrés.

Les habitants passent pour gens avisés et il est plus

malaisé, assure un dicton populaire, de confesser un Bagnard, un Savoyard et un renard que trois diables ensemble. Ce sont des esprits originaux, chercheurs, indépendants. L'un de leurs onze villages va bientôt se mettre en vedette et servir d'exemple.

Comment ?

MARTIGNY. — On parle beaucoup de l'Expo 64 qui va s'ouvrir prochainement

De ce qu'elle apportera non seulement au peuple suisse, mais au monde entier. Ce sera, en fait, le reflet de notre vie nationale, la démonstration éclatante des résultats d'une cohabitation pacifique de quatre groupes linguistiques, cohabitation vieille de plusieurs siècles.

Dans le secteur « La terre et la forêt », un pavillon a été réservé à la montagne où l'on a créé une ambiance particulière en donnant l'illusion au public de se trouver là-haut avec les gens qui y vivent, qui y meurent. Pour montrer l'évolution marquante de la population montagnarde, le visiteur sera invité à faire un voyage en Suisse, puis en Valais, dans la vallée de Bagnes pour terminer son périple à Bruson.

Pourquoi Bruson ? interrogez-vous. Simplement, parce que l'Exposition nationale 1964 se déroulant en Suisse romande, il était de bonne politique de présenter un village romand présentant toutes les caractéristiques de l'agriculture de montagne valaisanne.

D'une agriculture qui tient debout parce que parfaitement organisée dans tous ses secteurs : élevage (branche principale) ; cultures de céréales, de semenceaux de pommes de terre, de

pommes de terre de consommation, de fraises (Bruson en fut le berceau autrefois) ; récemment, on y a introduit la culture de la framboise. Plus. Les gens

Deux personnages importants sont issus du petit village de Bruson :

— le père Bourgoz, capucin (1729-1805) a été le fondateur de la « Grande Ecole » ;

— Benjamin Filliez (1790-1865) fut révérendissime prévôt du Grand-Saint-Bernard.

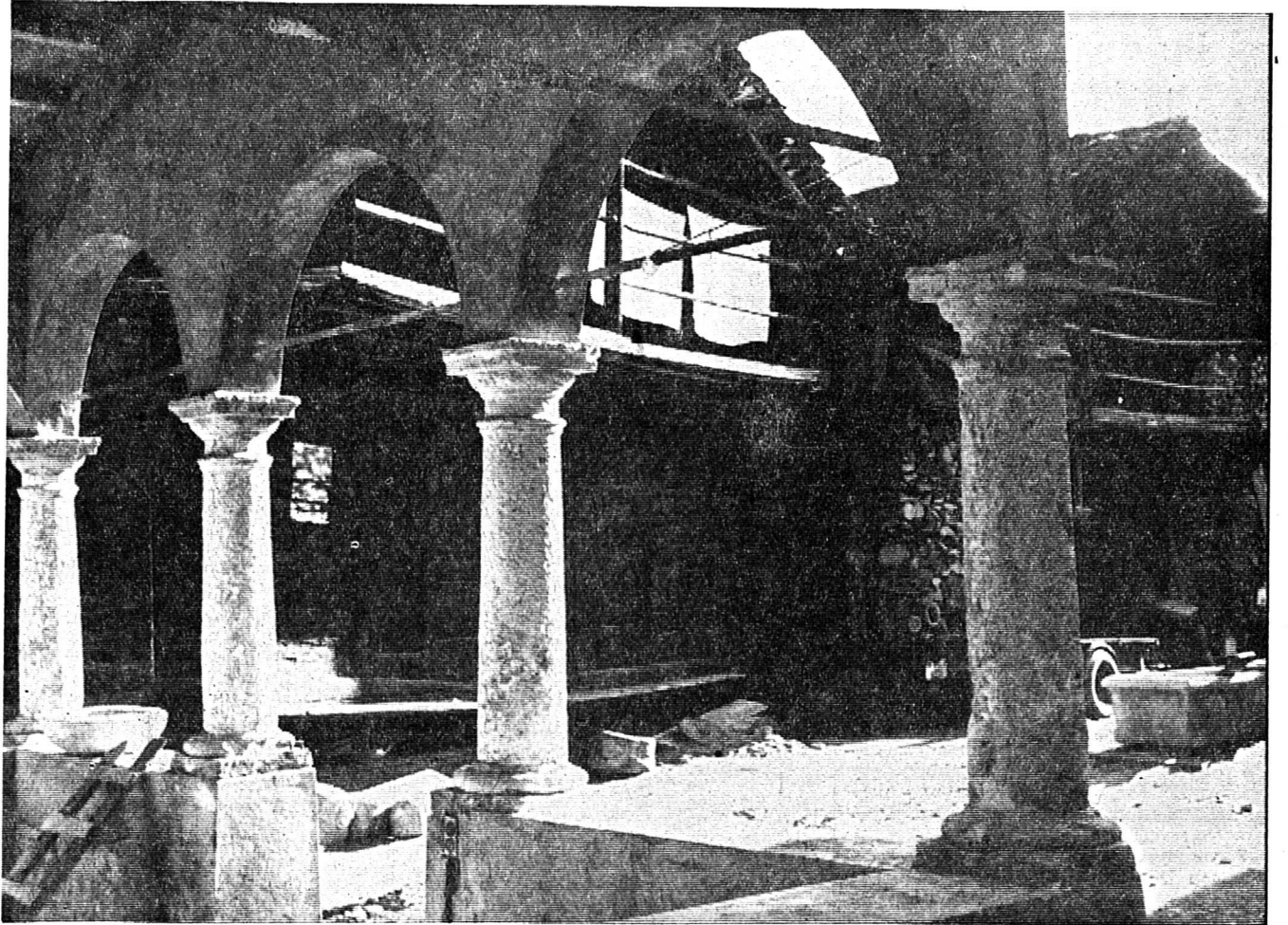
de Bruson sont encore vigneron car ils possèdent de nombreuses parcelles sur le coteau de Martigny et à Fully. Autoalimentation dans toute l'acception du terme si l'on peut dire.

Et cela tourne parfaitement rond là-haut.

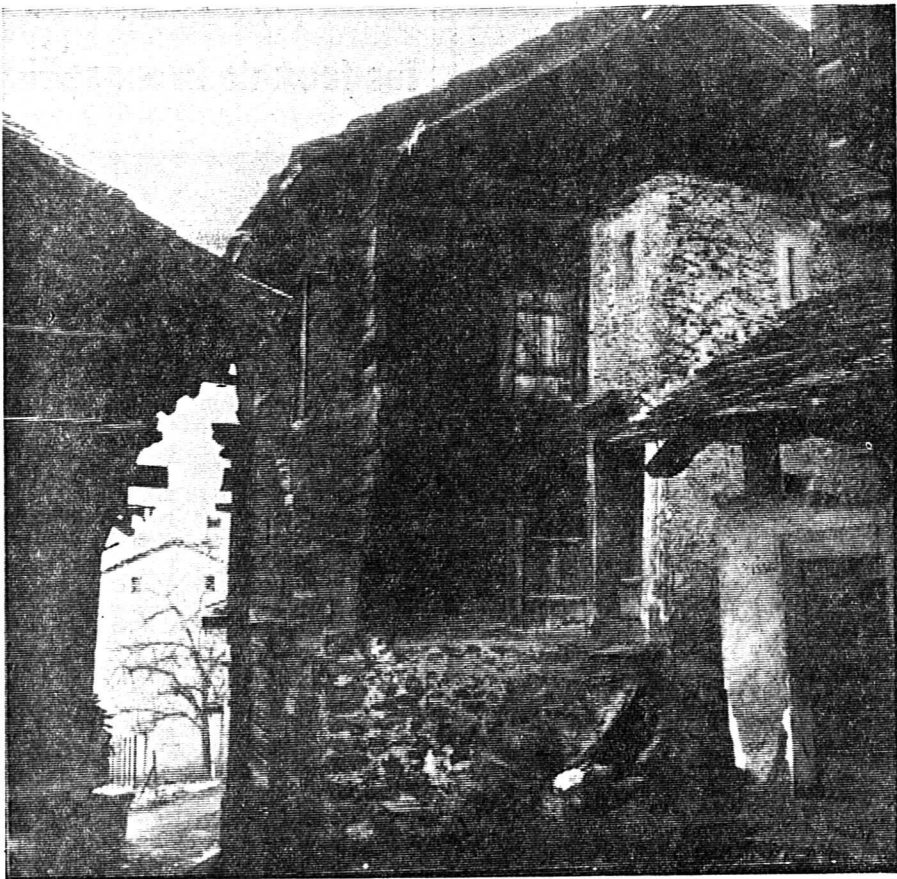
En voulez-vous la preuve ?

Des spécialistes ont calculé que le rendement brut de l'agriculture du village se montait, l'an dernier, à 365.000 francs. D'où un revenu net de 220.000 francs.

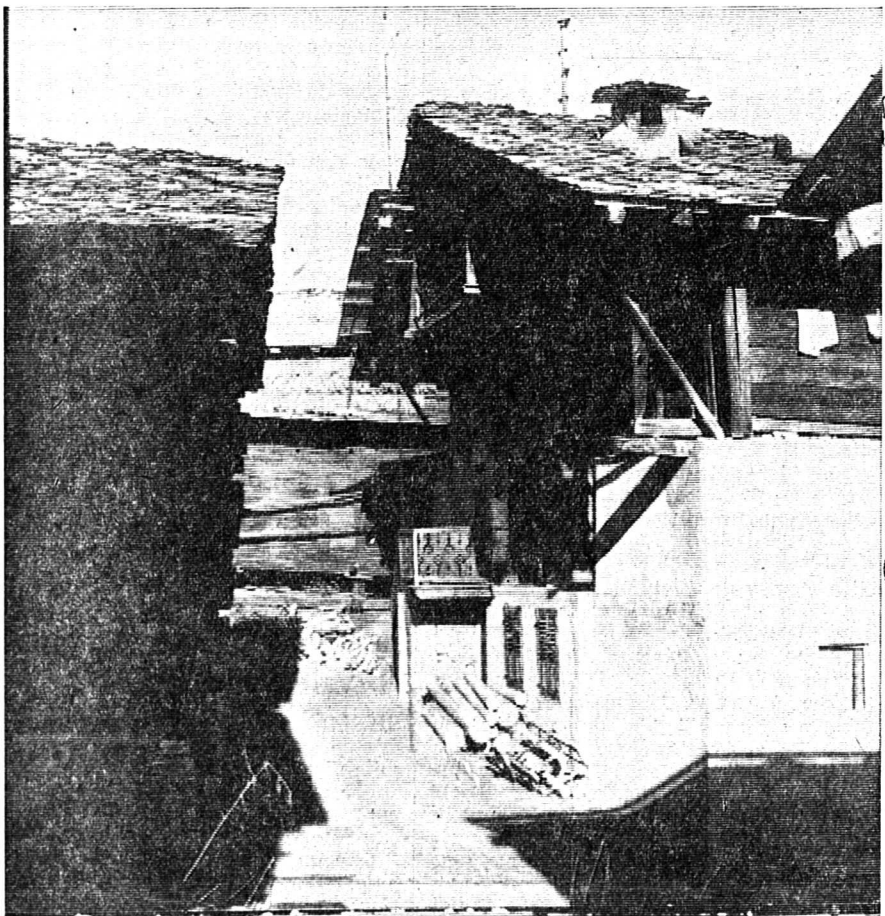
Mais si on admet qu'une somme de 2.500 francs est nécessaire chaque an-



Bruson possède une vieille chapelle datant de 1656 qu'on est en train de restaurer.



Dans le village de Bruson, le bois et la pierre, s'allient harmonieusement.



Les ruelles sont propres; tout y respire calme et sérénité.

née à l'entretien de chacun des 320 habitants du lieu (au total 800.000 francs), nous aurions un déficit de 580.000 fr. On a trouvé moyen de le couvrir par des revenus accessoires. Citons, par exemple, les prestations sociales (AVS,

Au XIV<sup>e</sup> siècle, on exploitait des mines d'argent à Bruson. Eh ! oui, Les Hauts-Valaisans (la Raspillarde) s'en emparèrent en 1475 lors de la conquête du Bas-Valais et en cédèrent une part à leurs alliés de Berne, en 1488. En l'an 1500, le produit de ces mines était assez important puisque Mathieu Schiner s'engageait à payer annuellement à chaque dizain 1.000 florins d'or. Mais, en 1531, le désordre régnait dans les mines, l'exploitation fut abandonnée.

secours divers maladie, accidents) qui se montent à 200.000 francs, le tourisme, les alpages, la laiterie modèle, les chantiers, les traitements fixes, les revenus industriels. Cela additionné, il reste même encore une poire pour la soif permettant aux habitants de « mettre de l'argent de côté pour en avoir devant soi ».

Tout cela nous sera démontré par des tableaux statistiques, une description du territoire (photographie géante de 12 mètres sur 12 du Bruson d'aujourd'hui, avec, d'un côté la balance commerciale, les dépenses d'exploitation et de l'autre les ressources, description qui aboutira à une question posée :

« Les habitants de Bruson veulent-ils continuer à vivre dans leur pays ? »

Et comme on ne peut répondre que par l'affirmative, étant donné les résultats d'une étude démographique sérieuse faite dans le village, montrant dans quelle mesure les ressources ont été et devront encore être augmentées pour couvrir les besoins d'une population en pleine évolution, on en viendra à parler du Bruson de demain :

- des perspectives qu'ont les habitants (amélioration des prairies et des techniques culturales, amélioration du bétail) ;

- de la rationalisation du travail (utilisation de machines en commun, améliorations foncières, irrigation, constructions agricoles rationnelles, amélioration des conditions d'écoulement des produits laitiers et des fruits tout particulièrement) ;

- de l'aménagement du territoire, d'une zone touristique dans les mayens, du développement de l'activité touristique déjà existante ;

- de l'extension des autres activités économiques, celle industrielle plus particulièrement ;

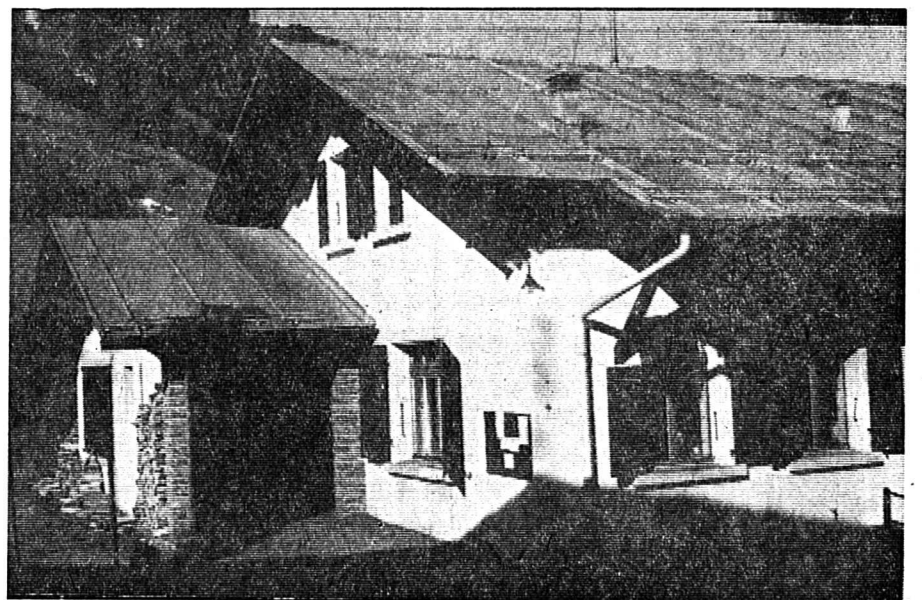
- de la formation professionnelle de la jeunesse.

Cet effort n'aurait cependant aucun sens s'il ne tendait qu'à résoudre des problèmes économiques : il doit concourir à la promotion du montagnard, homme libre qui a su forger ses destinées en collaboration avec ses semblables.

Ce qui a été entrepris par les citoyens de Bruson est l'œuvre de gens de là-haut et c'est en fonction de leur volonté de progresser que l'amélioration de leurs conditions de vie a pu être réalisée.

Montrer cela au peuple suisse et au monde entier, tel est l'un des nombreux buts que vise l'Expo 64.

Emmanuel Berreau.

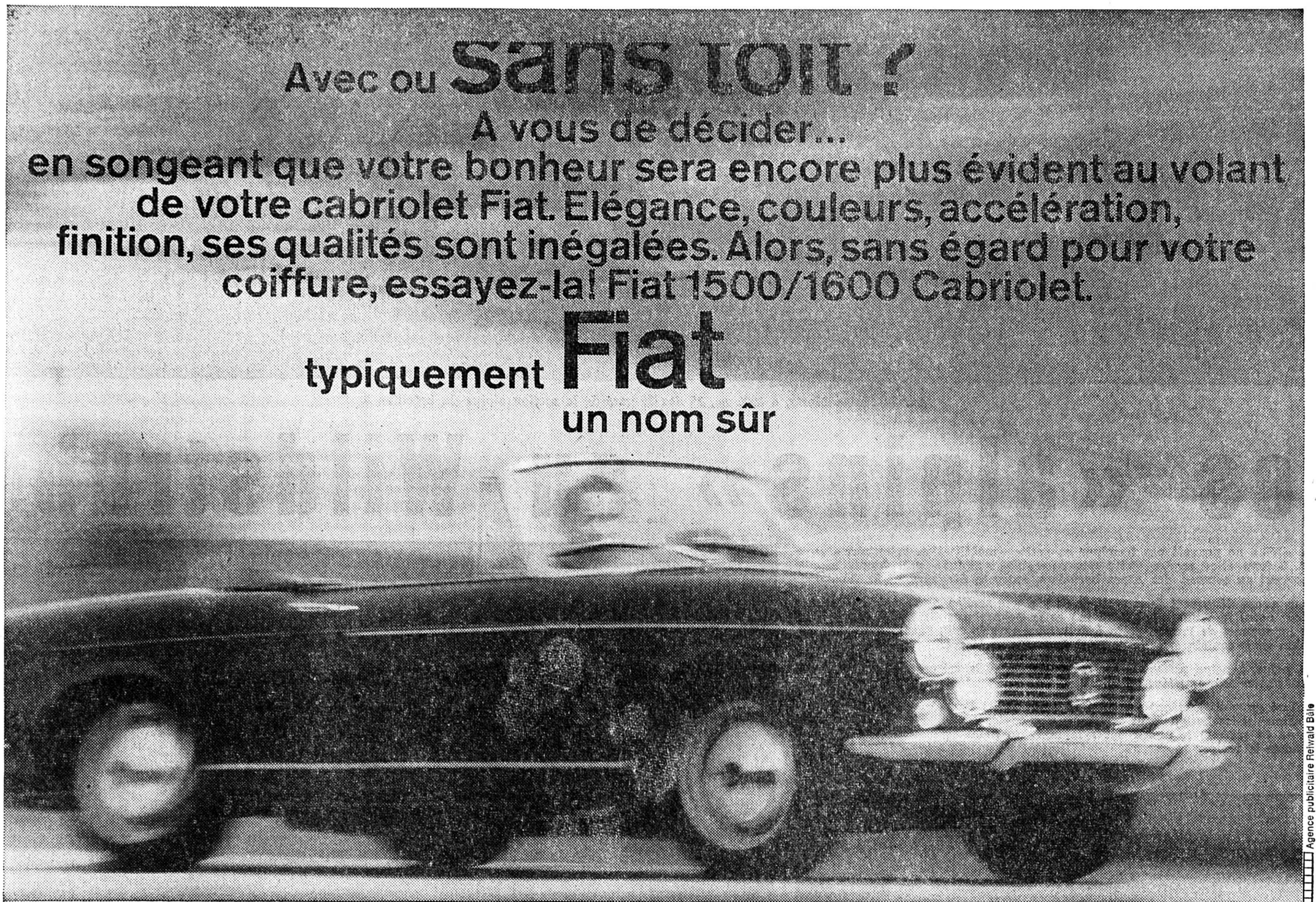


A côté des vieilles maisons brunes, Bruson possède de nouveaux bâtiments ayant jère allure : la laiterie...



... et la maison d'école. La démolition de l'ancienne permettra de créer une place au milieu du village.





Agence publicitaire Reivald Bille

MONTHEY: Armand Galla — SION: Mario Gagliardi, Garage du Rhône — ARDON: M. Albano Bérard — BRIGUE: O. Heldner, Garage Central — MARTIGNY-VILLE: Garage City, MM. Bruchez & Matter — ORSIERES: L. Piatti — PONT-DE-LA-MORGE: M. Philippe Parvex — SAINT-GERMAIN/SAVIESE: Emond Roten. — SIERRE: Garage Treize-Etoiles, Hervé de Chastonay — VERBIER: A. May. — VISP: Rex A.G. — VOUVRY: E. Joss.

**Offres et demandes d'emplois**

**Organisation catholique à Genève**  
 désire engager  
**UNE EMPLOYEE DE BUREAU**  
 bonne sténo-dactylo.  
 Place stable et agréable. Travail varié.  
 Semaine de 5 jours.  
 Adresser offres détaillées sous chiffre OFA 1830 G à Orell Füssli-Annonces, Genève.

**Quelle vendeuse désire améliorer son salaire?**  
 Si vous aimez le travail indépendant, le contact avec une clientèle de choix,  
 nous vous offrons:  
 fort salaire et ambiance agréable.  
 Connaissances de l'allemand désirées.  
 Offres écrites avec photo et références, sous chiffre P 50181 à Publicitas Sion.

**ABONNEZ-VOUS AU « NOUVELLISTE »**

Entreprise de fabrication et de commerce de produits laitiers à Lausanne, demande, pour entrée immédiate ou à convenir  
**MAGASINIER - EXPEDITEUR**  
 expérimenté et capable s'assumer responsabilités du travail efficace d'une équipe.  
 Age 27-45 ans. Situation stable et intéressante à candidat travailleur et de toute moralité. Salaire adapté aux capacités.  
 Offres manuscrites avec copies de certificats, photo et prétentions de salaire sous chiffre OFA 5719 L à Orell Füssli-Annonces, Lausanne.

**RILTON 17** Trade Mark

prolonge  
 vos  
 meilleures  
 années

et conserve toutes vos facultés de concentration

Le déclin du pouvoir de concentration intellectuelle, comme les troubles circulatoires, les bouffées de chaleur, les extrémités froides, comme le manque d'appétit, font partie des symptômes qui apparaissent avec l'âge. Mais à quoi sert la durée plus longue de la vie si nous ne pouvons vivre les années que nous gagnons en bonne forme et en parfaite santé?

C'est pourquoi, il importe de conserver une bonne constitution. Maintenant, en s'y prenant à temps, il est possible de parer aux manifestations du vieillissement qui se font sentir à partir de la quarantaine.

Rilton, créé par les Laboratoires Sauter de Genève, est un spécifique qui maintient la vitalité et un tonique circulatoire gériatrique pour les hommes et les femmes.

Rilton contient, en proportions judicieusement étudiées, des substances actives, qui aident l'organisme vieillissant à remplir sans défaillance ses diverses fonctions.

Le pyridyl-carbinol est un spécifique circulatoire à effet vasodilatateur. Il favorise l'irrigation des tissus et améliore par conséquent l'approvisionnement des cellules en oxygène.

Les vitamines du complexe B sont également très importantes comme éléments constitutifs des systèmes fermentaires. Avec

les éléments minéraux et les oligo-éléments, elles rendent possibles les échanges énergétiques et métaboliques entre les cellules.

Enfin, Rilton contient des substances lipotropes qui freinent le processus du vieillissement vasculaire tout en exerçant une fonction spécifique hépatoprotectrice.

L'action combinée de ces substances permet - si le traitement commence assez tôt - d'enrayer les altérations vasculaires dues à l'artériosclérose, de renouveler la vitalité, d'éliminer ou d'atténuer efficacement les symptômes du vieillissement.

Pour le dosage du Rilton, un capuchon de fermeture - contenant 14 gobelets gradués - a été spécialement créé. La posologie en est radicalement simplifiée: le matin et l'après-midi avant de commencer le travail, remplir un gobelet propre de Rilton, boire le Rilton et jeter le gobelet. Cela peut être fait aussi facilement à la maison qu'au bureau.

Rilton contient les 17 éléments suivants, en proportions parfaitement équilibrées:

Vitamine B <sub>1</sub>	Méso-Inosite
Vitamine B <sub>2</sub>	Pyridyl-carbinol
Vitamine B <sub>6</sub>	Fer
Vitamine B <sub>12</sub>	Potassium
Nicotinamide	Manganèse
Biotine	Magnésium
D-Panthénoïl	Zinc
Citrate diacide de cholino	Iode
Chlorhydrate de bétaïne	

Rilton - un produit des Laboratoires Sauter S. A. Genève  
 Flacon normal Fr. 8.50  
 Emballage de cure (3 flacons) Fr. 21.50





Sur la Plaine Morte, à 3000 m., 25 des 30 gars de la section alpine du bataillon 9.

# Les « alpins » au Wildstrubel

Le « NR » ne pouvait pas terminer sa petite « mobilisation volontaire » avec le Rgt. 6 sans aller rendre visite aux intrépides « alpins » qui, depuis mardi, manœuvrent au sommet des Alpes bernoises, entre le Steghorn et le Wildhorn.

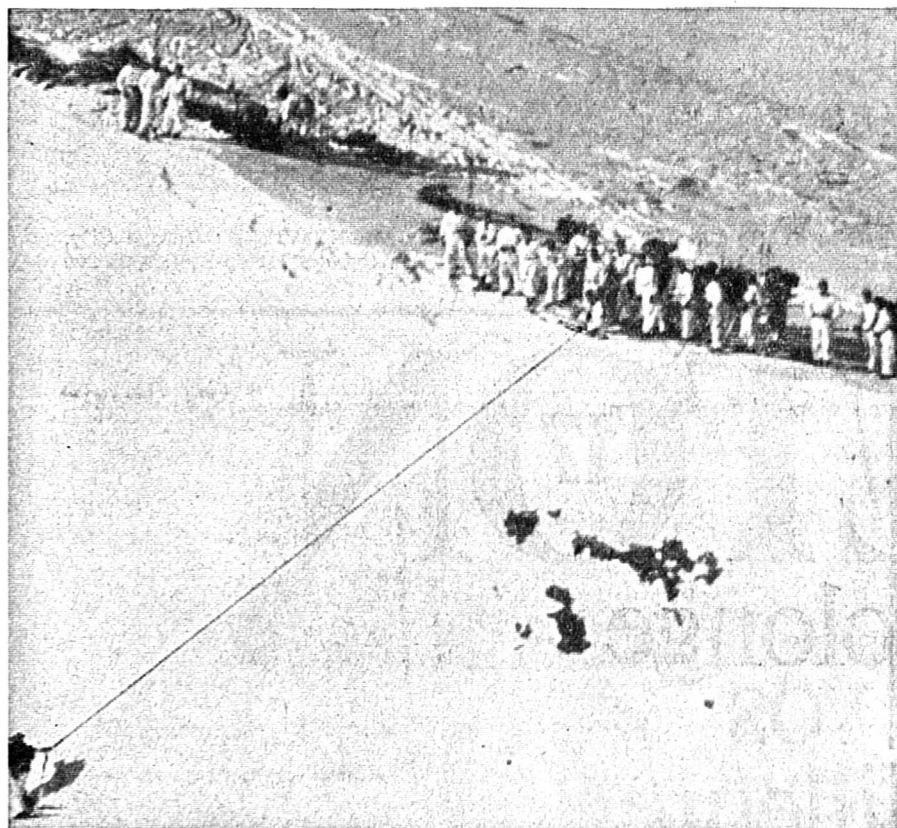
Nous avons découvert deux sections (il y a une section de 30 spécialistes par bataillon) entre le Wildstrubel (3243 m.) et le Schneehorn (3177 m.). L'une était encore au sommet de l'arête, prête à descendre vers le sud, l'autre était déjà au fond d'un vaste couloir, à la limite nord de la Plaine Morte.

La neige, à peine suffisante malgré l'altitude et la saison, était bonne, sauf dans les pentes très exposées au soleil.

Malgré un petit accident dont fut victime Michel Fournier (bousculé par un autre skieur, il tomba, glissa et déclencha une coulée de neige qui l'entraîna une vingtaine de mètres) le moral des sympathiques hommes blancs était au beau fixe comme le temps.



La première patrouille d'une seconde section d'alpins arrive au fond de la descente du Wildstrubel. — 1) Limite exacte de la coulée de neige déclenchée par la bousculade d'un patrouilleur au détriment de Michel Fournier qui fut emporté sur une vingtaine de mètres. — 2) Les alpins, assurés par une corde, quittent un à un le sommet, dans le sens de la flèche. — 3) Trois patrouilleurs sont déjà à mi-chemin.



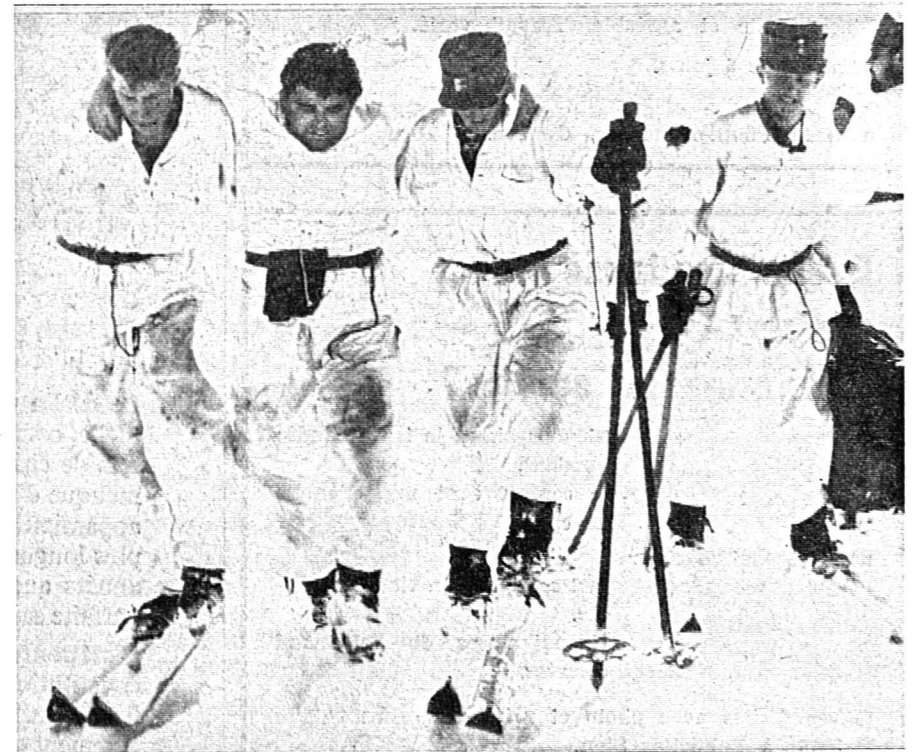
Voici, grâce au téléobjectif, le détail du sommet de l'arête du Wildstrubel (point 2 de la photo ci-contre). Chaque homme, au départ est assuré par une corde.



L'avion survole le Wildstrubel, à 100 m. environ, et découvre, sur l'arête Est, une section commençant à se préparer à descendre.



Le blessé, qui souffre de diverses contusions thoraciques, est déjà étendu dans le Porter. Le pilote Geiger emporte aussi les skis cassés du rescapé.



Michel Fournier, soutenu par 2 camarades (dont le sergent Rey au centre de la photo) est transporté dans l'avion sauveteur moins de 40 minutes après l'accident.



Les 2 chefs des sections engagés dans ce secteur. A l'extrême gauche, le pti. Fellay, cdt. des durs du 9.



Les « abominables hommes des neiges » ! remettent sac au dos pour continuer leur traversée. (Au fond le Gletscherhorn et le Mittaghorn).





# assamba filtra



**thé noir**



**3 pour 2**

3 paquets = 75 sachets portion

**Multipack**

**2.60** au lieu de Fr.3.90 avec escompte

Chez votre détaillant Usego

On engagerait de suite ou pour date à convenir

**2 ouvriers charpentiers qualifiés**

**2 menuisiers pour établi**

**2 manœuvres charpentiers qualifiés**

Travail garanti pour une année à ouvrier donnant satisfaction.

Bon salaire.  
Entreprise charpente J.-L. VERNEZ, Cheseaux-sur-Lausanne.  
Téléph. : (021) 91 12 90 (bureau); (021) 91 12 88 (usine).

La fabrique de vêtements Martigny S. A. engagerait encore quelques **ouvrières**

Semaine de cinq jours.  
Salaire intéressant.

Pas de travail à domicile.  
Se présenter à la fabrique de vêtements, Martigny-Ville.

P 3534 S

On cherche pour entrée immédiate

**2 chauffeurs d'Euclid**

**1 chauffeur de bulldozer**

**10 mineurs**

Faire offres à l'Entreprise Ed. Veulliet, Sion.

P 3450 S

On demande :

**1 lingère**

**1 femme de chambre**

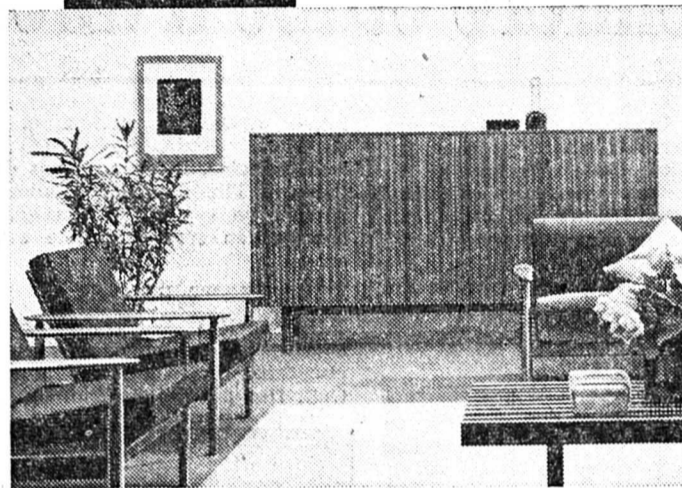
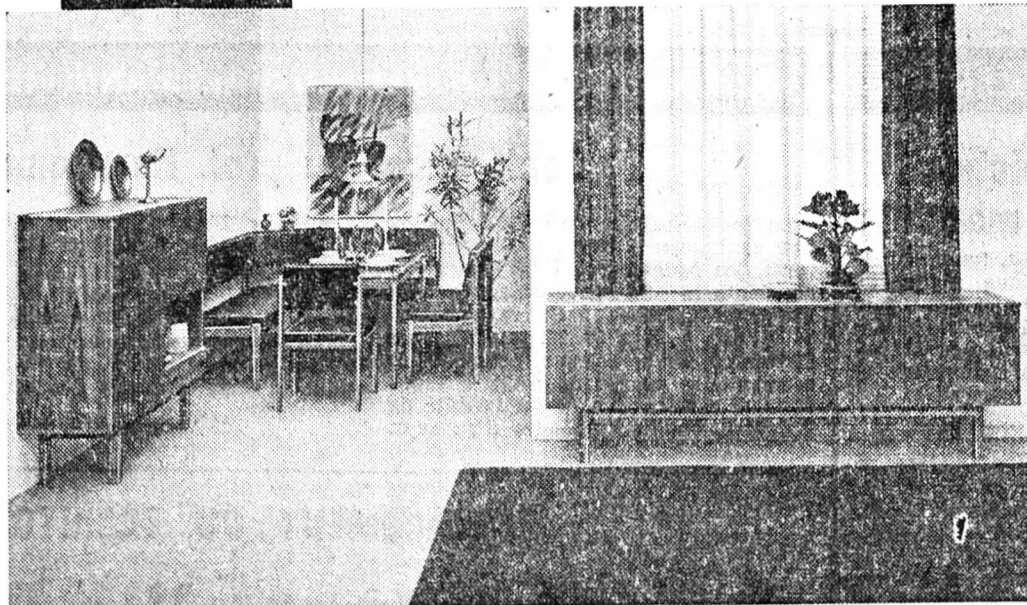
**1 fille d'office**

**1 garçon pour laver la vaisselle**

Entrée tout de suite.  
Bons gains.

Offres : Hôtel de l'Aigle, à Villeneuve.  
Téléphone : (021) 60 10 04.

Le teak véritable n'est pas nécessairement cher!



Les meubles de teak occupent une place de choix dans l'intérieur moderne. Regardez, par exemple, ce coquet living room-salle à manger et cet admirable salon avec son armoire aux larges dimensions.

Et voici la preuve que les meubles de teak ne doivent pas nécessairement être chers: le buffet anglais (voir illustration ci-dessus) - 235 cm de long - ne coûte, en effet, que Fr. 690.- et l'armoire de salon extra-spacieuse est livrée au prix vraiment surprenant de Fr. 985.- seulement!

MUSTERRING INTERNATIONAL présente une importante sélection de ce qui se fait de plus beau en meubles de teak, tant en Suisse que dans toute l'Europe

Ne vous privez pas du plaisir de vous promener librement dans nos vastes halles d'exposition.

Les 65 ans d'expérience de notre entreprise nous permettent de choisir pour vous ce qu'il existe de meilleur et de plus beau.

Etre moderne, un plaisir qui coûte très peu, lorsqu'on sait acheter.

**LA CHAMBRE DE SEJOUR MODERNE JUL. 64**  
**AUX LIGNES SOBRES ET ELEGANTES**

comprend 1 vaisselier, couleur stable Ruwa  
1 table 120/80 pieds métal noir

4 chaises, siège et dossier rembourrés, tissu compris seulement **Fr. 1155.-**



## CENTRE COOP - MARTIGNY SUPERMARCHE



à l'avant-garde des bonnes affaires

**JUPES**

droites, plissées, térylène ou lainage, uni ou écossais la pièce

**29.90**

**ENSEMBLES**

DEUX-PIECES DRALON coloris divers

**32.-**

Les voyages de Pâques sont proches. Profitez de notre joli choix de VALISES - SACS DOUBLE FONDS - TROUSSES DE VOYAGES, etc.

**1 1/2 kg**

**CHOUCROUTE GRATIS**

à l'achat d'un

**1 1/2 kg côtelettes fumées fr 5.50**

**CAKE ANANAS** pièce **1.30**

**POMMES CANADA I** 5 kg **4.80**

Ristourne déduite **4.49**

AVEC RISTOURNE

## VALAIS ECHOS DU VALAIS ECHOS DU

## SION ET LE CENTRE

Derniers échos  
du Bat. fus. mont. 11

SION — Ce matin le bat. fus. mont. 11 va quitter la magnifique région du Lac Noir. Le CR touche à sa fin. Il faut regagner la capitale. Le petit village fribourgeois aura accueilli nos fantasmes avec beaucoup de sympathie et d'amitié.

## Souper du bataillon

Samedi soir, le bat. fus. mont. 11 s'est réuni dans la grande cantine du Camp militaire pour le traditionnel souper — non pas de compagnie cette fois-ci — mais de bataillon.

Le major Gimmi et tous les officiers étaient présents à ce souper. Le cdt. du bat. a été félicité et remercié pour tout le travail accompli au sein du bataillon durant plusieurs années. A la fin de ce CR il va quitter le bataillon.

## Défilé du rgt.

SION — Conformément à une information de la Place de Mobilisation de Sion, le Rgt. inf. mont. 6 défilera dans notre ville le samedi 29 février à 9 h 30.

Concert de la fanfare  
du régiment

SION — La fanfare du Rgt. donnera un concert itinérant le vendredi 28 février dès 20 heures, conformément au programme suivant :

Départ du Grand-Pont avec arrêt devant l'Hôtel de Ville (exécution de 3 morceaux), rue de Lausanne, rue des Remparts et place du Midi (exécution de 2 morceaux), avenue de la Gare, place de la Gare, concert devant le PC du Rgt.

Vernissage  
au Carrefour des Arts

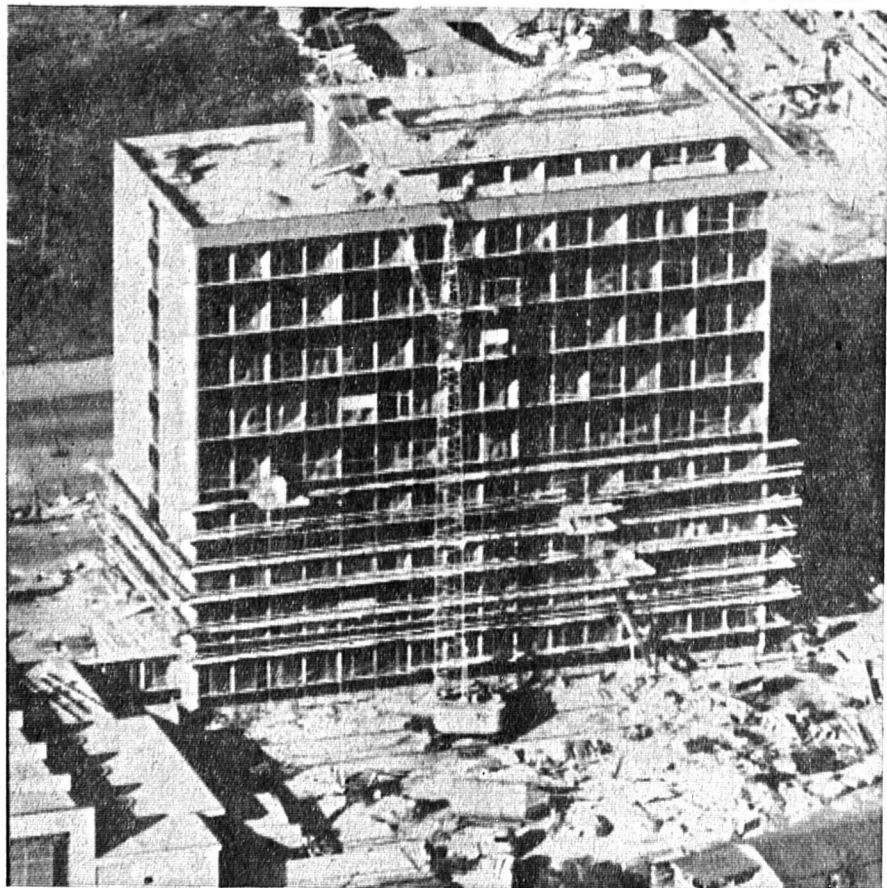
SION \* Après le grand succès de l'exposition Léo Andenmatten, au Carrefour des Arts, l'excellent peintre Richard Hartmann va prendre sa succession : paysages et natures mortes pleins de sentiments profonds nous seront proposés. Nous sommes certains qu'une foule d'amateurs aborderont cette peinture modeste et sensible, résolument figurative.

Nous souhaitons à Richard Hartmann, ami du Valais, séjournant régulièrement à Sion, la bienvenue dans notre capitale. Le vernissage aura lieu samedi 21 février, dès 17 h.

## Une agréable décision

EISON \* Les habitants du village de La Crettaz d'Eison avaient sollicité, en son temps, de renforcer la ligne d'alimentation en courant électrique. En effet, par suite de l'installation de nouvelles cuisinières et de divers appareils électriques, il s'était avéré que la ligne électrique actuelle était trop faible. Les Services industriels de Sion viennent de donner une réponse favorable à cette demande. Le nécessaire sera fait durant le mois de juin prochain. Cette décision enchante tout particulièrement les ménagères qui pourront enfin bénéficier plus judicieusement des avantages de la cuisson électrique.

## ON DESHABILLE LE BATIMENT DE LA POLICE



SION — On termine les travaux du bâtiment de la Police et du Service automobile, de 11 étages. L'extérieur étant achevé les échafaudages sont en train d'être enlevés de ce « bulding » laissant apparaître la construction dans toute sa nudité moderne.

## DE LA NOBLE COTTE AU VAL D'ANNIVIERS

## Conférence du prof. Hartmann

La Société valaisanne d'éducation invite cordialement les autorités, les parents, les éducateurs et la jeunesse à assister à la conférence organisée à la Maison des Jeunes, à Sierre, vendredi 28 février, à 20 h. 30. M. le professeur Hartmann, Dr en sciences politiques et économiques chargé de cours à l'Institut de l'automation de l'université de Fribourg, vous entretiendra d'un sujet

actuel : « L'automation, condition de notre bien-être et facteur de progrès humain ».

L'entrée à la conférence est gratuite. Venez nombreux, puisque cette conférence vous permettra de prendre conscience de votre rôle et de vos responsabilités dans le monde d'aujourd'hui.

Sté valaisanne d'éducation.

## AMENAGEMENT DU TERRITOIRE COMMUNAL

## Première étape d'une station géante

MOLLENS — La surchauffe, les mesures envisagées par les autorités : deux sujets d'actualité. Cette situation ne va certainement pas paralyser complètement l'économie. D'autre part, depuis pas mal de temps, un important projet a été étudié : celui de l'aménagement de la région supérieure du territoire communal de Mollens. Une nouvelle station va certainement se construire.

## LA SITUATION

Le secteur des « Mayens de Géronde » Aminona-Aprily, avec plus d'un million de mètres carrés de terrain, forme une enclave dans le complexe communal.

Une vue imprenable, une situation idéale. Cela ne peut rester ainsi. Il faut faire quelque chose.

LES RÉALISATIONS  
DE LA COMMUNE

L'administration communale, afin de donner un départ à cette région, a pris en charge divers travaux indispensables.

① Une route forestière a été aménagée. Elle part du village de Mollens pour desservir tout le secteur, cité plus haut, en passant par l'alpage de Colombyre, Plumachy, Les Barzettes, pour rejoindre le point du départ du téléphérique des Violettes. A l'heure actuelle, pour permettre cette jonction, il reste à terminer un tronçon de deux kilomètres de route environ.

② Un plan d'alignement est actuellement soumis à l'enquête publique pour les secteurs des Mayens de Géronde et l'Aminona.

③ L'eau potable a été amenée sur place. Un réseau d'égout a été construit.

④ Un règlement de construction fixe : — une zone de constructions continue au centre de cette future station ; — une zone de constructions dispersées (chalets).

PREMIÈRE ÉTAPE  
DE CONSTRUCTION

Il est prévu — sauf causes fortuites et majeures — de démarrer incessamment avec une première étape. Celle-ci comporte la construction de trois tours, deux hôtels et des appartements.

Un parking couvert d'environ cent places sera construit également.

D'autre part, dans ce premier complexe figurent un groupe de restauration et un groupe de commerce.

## PARTICULARITÉS

Une centrale thermique ravitaillera la

future station en chaleur et en eau chaude.

En principe, il n'y aura pas de circulation à l'intérieur de l'agglomération. Suivant un système particulier, chaque construction sera accessible aux véhicules.

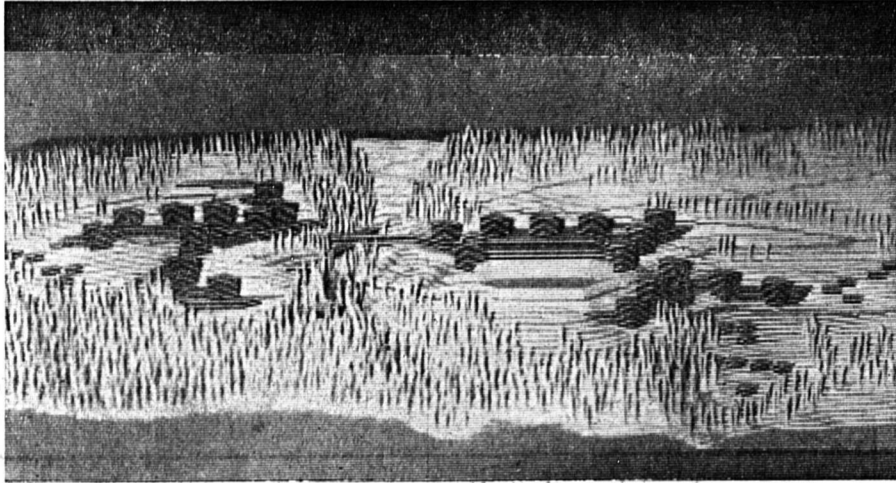
## EQUIPEMENT D'HIVER

Une société s'est constituée pour la construction des moyens mécaniques de remontée. Un téléski a déjà été construit. Des possibilités énormes pourront

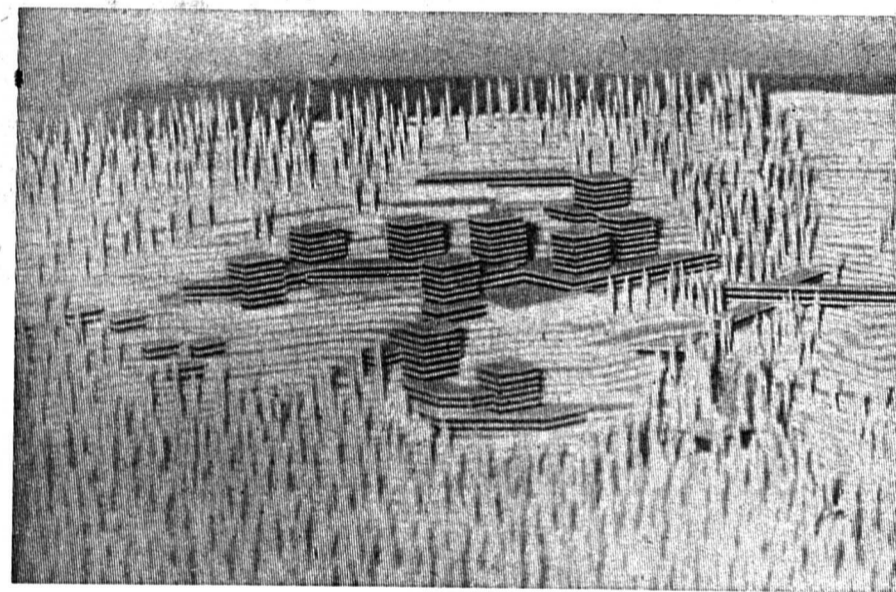
être exploitées dans le cadre du ski, des sports d'hiver.

Une chose est certaine avec un tel équipement, cette nouvelle station va faire parler d'elle. Il n'y aura pas de compétition avec Montana-Crans. Ce nouveau centre ne sera qu'un complément de valeur.

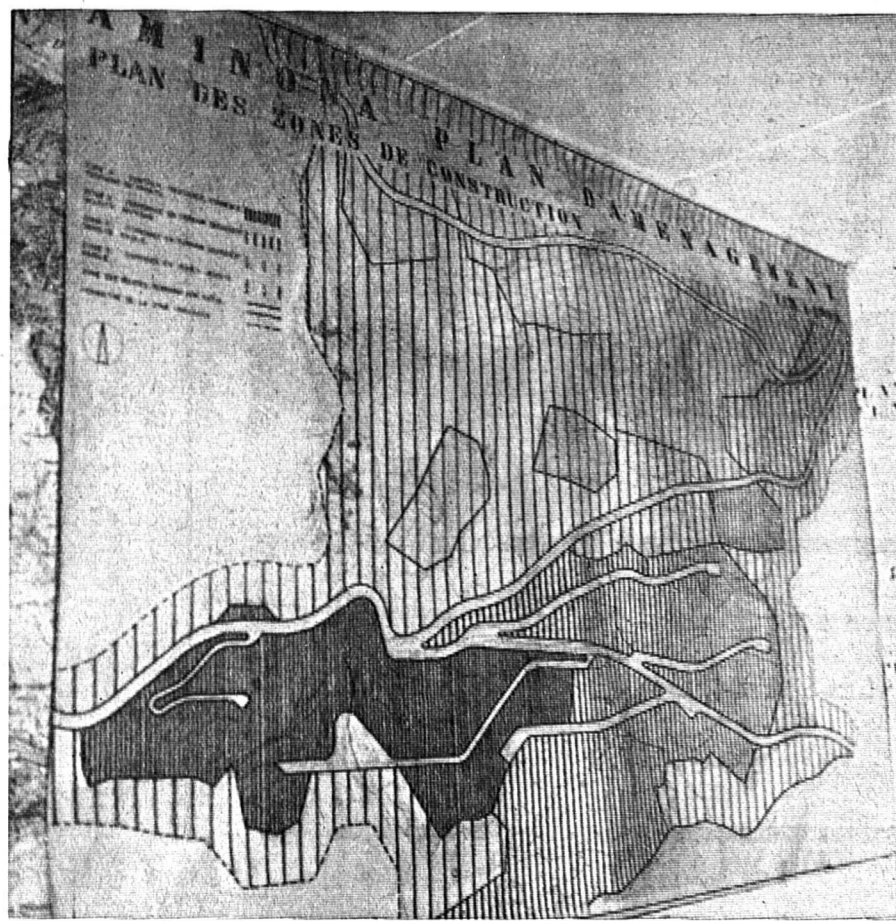
La grande question : étant donné les mesures restrictives envisagées, les responsables de cette grandiose réalisation pourront-ils aller de l'avant ? —gé—



La maquette de l'ensemble des constructions projetées.



La première étape qui va démarrer sous peu, si...



Le plan des zones de constructions.

## CINEMAS

## ★ SION - ARLEQUIN

Du lundi 24 au jeudi 27 - 18 ans rév.

## Léon Morin, prêtre

avec Jean-Paul Belmondo  
Emmanuelle Riva

La presse unanime, enthousiaste pour ce film  
Parlé français

## ★ SION - LUX

Du mardi 25 février au lundi 2 mars

## Les bonnes causes

avec Bourvil - Pierre Brasseur  
Marina Vlady

Un film terriblement audacieux  
Parlé français 18 ans révolus  
Faveurs suspendues

## ★ SION - CAPITOLE

Jusqu'à dimanche 1er mars - 16 ans rév.

## Rewak le Rebelle

avec Jack Palance  
Un grand film d'aventures  
de classe internationale  
— Parlé français —

## ★ MARTIGNY - ETOILE

Jusqu'à dimanche 1er mars - 16 ans  
Fernandel vous rendra malade de rire  
dans

## Blague dans le coin

Jeudi à 16 heures - Enfants dès 7 ans  
Le mécano de la générale

## ★ MARTIGNY - CORSO

Jusqu'à dimanche 1er mars - 16 ans  
Un spectaculaire film d'action

## Les 7 gladiateurs

Des exploits fantastiques

## ★ CINEMA d'ARDON

Aujourd'hui relâche. — Samedi et dimanche : Les Cosaques.

## ★ RIDDES - L'ABEILLE

Aujourd'hui relâche. — Samedi et dimanche : Le Puits aux trois vérités avec Michèle Morgan.

## ★ FULLY - CINE MICHEL

Aujourd'hui relâche. — Dès vendredi 28 - 18 ans révolus. Une œuvre spectaculaire : L'enlèvement des Sabines.

## ★ SAXON - REX

Jeudi 27 - 16 ans révolus  
De l'espionnage avec Richard Widmark  
Le dernier passage

Dès vendredi 28 - 16 ans révolus  
Humour... Charme... Jeunesse...

Les croulants se portent bien

## ★ SAINT-MAURICE-ROXY

Tél 3 64 17

Ce soir à 20 h. 30 - 16 ans révolus  
Dimanche matinée à 17 heures  
L'incroyable histoire de l'homme que 53 ans de détention n'ont pu briser  
Le prisonnier d'Alcatraz. Burt Lancaster - Betty Field - Edmond O'Brien. Un best-seller mondial... Une histoire vécue... Un film poignant.

## ★ TRIOSTORRENTS - FORUM

Samedi et dimanche Jean Gabin dans  
Les Misérables. (2e époque) d'après Victor Hugo. Scope et couleurs. 16 ans.

## ★ MONTHEY - MONTHEOLO

Ce soir à 20 h 30 - 18 ans révolus  
Leslie Caron - Aznavour  
Hardy Kruger - Anna Karina  
Les 4 vérités  
de René Clair. Blasetti, Bromberger.  
Berlanga

## ★ MONTHEY - PLAZA

Ce soir à 20 h. 30 - Dès 18 ans révolus  
Frank Sinatra - Laurence Harvey  
Janet Leigh  
Un crime dans la tête

## ★ BEX - REX

Ce soir à 20 h. 30 - 18 ans révolus  
Le film le plus piquant de l'année  
Les Parisiennes  
Françoise Arnoul - Darry Cowl

# VALAIS ECHOS DU VALAIS ECHOS DU

## DE LA NOBLE CONTRÉE AU VAL D'ANNIVIERS

### La Saint-Mathias

RECHY-CHALAIS — Lundi dernier, la Confrérie de la Chapelle de Réchy a fêté son patron, St-Mathias. Près de septante membres participaient à la sainte messe célébrée par le révérend curé Cretz, de Chalais. Un cortège, conduit par les fifres et tambours du val d'Anniviers, se rendit à la salle de chant.

M. Aimé Antille, président de la Confrérie, ouvrit l'assemblée générale annuelle. Les différents rapports ne soulèverent aucune objection. Pour une nouvelle période de deux ans, le comité ci-après sera en charge : président : Aimé Antille; secrétaire : Pierre Christen; caissier : Lucien Perruchoud.

Le comité de construction de la nouvelle chapelle donnera des renseignements sur les futurs travaux, qui débiteront au courant du printemps.

### Avant la fête cantonale de gymnastique

SIERRE — Le comité d'organisation de la Fête cantonale valaisanne de gymnastique des pupilles et pupillettes, qui aura lieu le 7 juin 1964, à Sierre, a élu hier soir son comité, ainsi que les responsables des différentes commissions. C'est ainsi que le capitaine Henri Ebenegger, ancien président de la Société de gymnastique de Sierre, a accepté la présidence. Pour parfaire la réussite de cette manifestation, Me Henri Gard et M. René Bonvin, conseillers, feront également partie du comité.

Nous sommes donc certains que cette manifestation cantonale sera un succès.

### Le feu à Loc

RANDOGNE — Les pompiers de Montana et de Randogne, sous le commandement des capitaines Zufferey et Mayor, ont été dépêchés hier matin à Loc, où un violent feu de broussailles s'était déclaré, au-dessus du village. Les eaux du lac furent utilisées pour anéantir un sinistre qui aurait pu prendre des proportions gigantesques.

### On a frôlé la catastrophe!

LENS — La capitale des hameaux de Lens, «Flanthey», a vécu hier des heures pénibles durant lesquelles une catastrophe a été évitée de justesse. Le feu s'était en effet déclaré dans la partie supérieure du vignoble pour gagner très rapidement les buissons avoisinants et s'étendre jusque dans la région de Lambioz en effleurant la forêt qui recouvre la colline du Châtelard. En l'absence du capitaine-pompier, MM. Ernest Cordonier, président de la commission du feu et Jean Emery, garde forestier, prirent la direction d'un groupe de sauveteurs dont les ouvriers de l'entreprise Besse et de l'Etat. Les eaux du Louché furent dirigées sur le sinistre et une tranchée permit de neutraliser l'incendie. Les pompiers sont restés de garde durant toute la nuit.

### Intentionnellement : pour la troisième fois

MONTANA-CRANS — Quand on voit avec quel acharnement les communes protègent leurs forêts on se demande jusqu'à quel point les procureurs de l'alpage de Corbyré sont conscients de leurs actes. On peut bien admettre que les genêts sont nuisibles à un pâturage mais de là à décider d'allumer du feu par un fort vent comme celui qui soufflait hier au Mont-Lachaux, dépasse tout ce que l'on peut imaginer. Surtout que l'expérience avait été tentée deux fois déjà et que les pompiers avaient dû intervenir.

Les procureurs de l'alpage, ou des ouvriers envoyés par eux, ont bien voulu hier brûler de mauvaises herbes réussissant par le même coup à anéantir une superbe forêt de mélèzes. Tard dans la nuit de gros brisiers brillaient encore dans la région du Pas-de-Loup. L'inspecteur Wenger secouait la tête à la vue de pareille inconscience.

### A GRAND PAS VERS LES SOIRES ARTISTIQUES

CHIPPIS. — Les sociétés locales se sont donné le mot. Et dans chaque salle de répétition, les lampes allumées disent le travail persévérant, tard dans la soirée, pour la mise en chantier d'un programme.

Aux dirigeants et membres vont nos encouragements et vœux les meilleurs pour une fructueuse saison artistique.

La population se réjouit des soirées à venir et fait accueil favorable aux cartes de membres passifs.

## HAUT-VALAIS

### La correction de la Furkastrasse

BRIGUE - La Furkastrasse, anciennement rue de la Gare, se trouve dans un état déplorable. Une réfection totale est d'une nécessité absolue!

### ACCROCHAGE

SALQUENEN - Hier, un camion TAGS, de Salquenen, conduit par M. Kalbermatten, qui montait la route, voulut reculer à l'entrée du village pour prendre un petit chemin sur la droite. En faisant la manœuvre, M. Kalbermatten accrocha une voiture de démonstration appartenant au garage Elite, à Sierre, qui montait derrière lui. Dégâts matériels seulement.

### Une agréable surprise

GRACHEN - S'il est une surprise qui fut vraiment agréable pour plusieurs, c'est bien celle qui a été enregistrée l'autre jour par la population de la charmante station. En effet, par une magnifique soirée, la fanfare municipale de Rarogne s'était déplacée au complet jusque là-haut pour donner un concert improvisé à leur ancien curé le doyen Aloïs Andenmatten, qui habite actuellement Grachen et qui fêtait son 90<sup>e</sup> anniversaire. Inutile de dire que l'heureux jubilaire fut tout particulièrement ému de recevoir une telle preuve de reconnaissance de la part de ses anciens paroissiens.

### Le comité d'organisation de la prochaine fête cantonale des tireurs valaisans est constitué

VIEGE - En prévision de la prochaine fête cantonale des tireurs valaisans qui aura lieu en 1965 sur les bords de la Viège, où un moderne stand de tir est en voie de finition, un comité d'organisation a été constitué. Ce comité sera présidé par M. Hans Bloetzer, ancien directeur de l'école d'agriculture du pays du haut Rhône.

### Une cycliste blessée

LOECHE-VILLE ☆ Hier, sur la route de La Souste, une voiture conduite par M. Markus Grand a violemment heurté une cycliste, Mlle Anna Hugo. Mlle Hugo, qui souffrait de blessures à la tête a pu regagner son domicile après avoir reçu les soins d'un médecin.

### On se plaint dans les milieux de la pêche

TOURTEMAGNE - Notre journal a signalé la semaine dernière que la rivière qui coule tout près de Tourtemagne avait été desséchée par le fait qu'une centrale électrique avait utilisé, pour ses besoins propres, la grande partie des eaux qui, habituellement, se déversent dans cette rivière. Cette situation a eu pour effet de porter atteinte aux nombreux poissons qui s'y trouvaient. Les milieux de la pêche se demandent si toutes les dispositions avaient été prises avant d'accaparer ces eaux. Dans le cas contraire, ces mêmes personnes paraissent être en droit d'exiger réparation des dommages causés et qui à première vue, semblent importants.

### Conférence sur Gabriel d'Annunzio

BRIGUE - Grâce à l'initiative de la colonie italienne de Brigue et environs, présidée par M. Joseph Bossotto, et sous le haut patronage de M. Masinni, vice-consul d'Italie, les membres de cet important groupement auront l'avantage d'assister à une intéressante conférence qui se tiendra le 4 mars prochain dans la salle des conférences du buffet de la gare. A cette occasion, le professeur Guido Galgari, de l'Université de Zurich, entretiendra son auditoire sur le grand poète, romancier et dramaturge italien, Gabriel d'Annunzio, mort en 1938.

### Visite en Valais

LOECHE-LES-BAINS - Un petit groupe d'agents de voyages de l'Italie, dont M. Vanoni, de l'Office national suisse du tourisme à Milan, a fait une courte visite en Valais, sur l'invitation de la Société de développement de Loèche-les-Bains.

Ces hôtes ont été favorablement impressionnés par les installations thermales de cette station et ont profité de leur séjour pour visiter la région de Sierre et pour goûter une succulente raclette dans un établissement de la place.

## Saas-Fee, brillante station

SAAS-FEE. — Jadis, lorsqu'on quittait Saas-Grund pour Saas-Fee, qu'on avait dépassé les premiers champs et traversé la Viège, on abordait un sentier qui serpente à mi-hauteur entre les mélèzes. Tout de suite, on apercevait une petite chapelle blanche à toit de tuiles avec une ouverture grillagée et deux petites fenêtres latérales. Jusqu'au village des glaciers, 16 constructions analogues jalonnent les deux côtés du chemin. Les scènes représentent les stations du rosaire, la vie du Christ et de la Vierge avec des personnages en bois sculpté et peint, hauts d'environ soixante centimètres. Son aboutissement se trouve à Notre-Dame-des-Marches qui s'accote au rocher, fait corps avec lui d'un côté, tandis que de l'autre une colonnade, un petit narthex, un clocheton tranchent sur les rigueurs du bloc.

	Total	Été	Hiver
1945-46	65 924	63 584	2 340
1953-54	116 330	96 471	19 859
1960-61	304 072	166 828	136 844
1961-62	386 594	200 795	185 799
1962-63	373 413	181 713	191 700

Aujourd'hui, chemin et chapelles sont toujours présents pour ceux qui aiment le pittoresque local. Mais la plupart des touristes, les automobilistes les ignorent depuis qu'ils empruntent une route carrossable de quatre kilomètres de longueur terminée en 1951 qu'on est en train d'élargir à 6 mètres. C'est à sa création que Saas-Fee doit son prodigieux développement (on a dès cet instant constaté une augmentation de 45% dans la fréquentation des hôtels), en hiver surtout car sans elle la station aurait — soyons-en certains — gardé son cachet vieillot qu'elle avait à la fin du siècle dernier et pendant la première partie de celui-ci. Voici d'ailleurs un tableau récapitulatif des nuitées qui en dira plus long que des mots :

Saas-Fee possède maintenant plusieurs moyens de remontée mécanique (le premier date de 1948) dont trois importants : les télécabines de Platten et de Spielboden, le téléphérique de la Längfluh qui transportent skieurs et touristes, le premier à 2500 mètres, les deux autres à 2900 m. d'altitude.

La situation de la station terminus de la Längfluh est particulièrement enviable, entourée d'impressionnantes chutes de séracs et de glaciers. Par le Feegletscher, les skieurs sont encore transportés plus haut dans la montagne au moyen de deux «Fee cats» (sorte de chenillettes). On atteint la Längfluh, son restaurant moderne de 170 places, sa terrasse d'où l'on jouit d'un panorama grandiose, en 30 minutes dès le départ de Saas-Fee à 1800 mètres et sans autre effort que celui de se munir d'un titre de transport.

Le problème de l'amenée de l'eau potable là-haut a créé de gros soucis aux autorités du village. On y a pourtant trouvé une solution particulièrement ingénieuse en creusant une galerie d'une cinquantaine de mètres dans la masse du glacier, en amont du sommet de l'éperon rocheux sur lequel se trouve la station terminus de l'installation. Trois chaufferettes fonctionnent là à demeure. L'eau ainsi récupérée (50 litres à la minute), filtrée, est ensuite captée dans un réservoir de 40

mètres cubes avant d'être dirigée vers les installations du restaurant.

Saas-Fee vit actuellement, comme les autres stations de sports d'hiver, une année exceptionnelle; mais cela dans le bon sens du terme. Des nuées de débutants et de skieurs moyens s'ébattent aux abords mêmes du village alors que partout ailleurs, à une altitude semblable, le manque de neige se fait cruellement sentir; les pistes de haute montagne regorgent de monde; les hôtels sont complets.

M. Hubert Bumann, le distingué et souriant président de la commune ne nous confiait-il pas récemment :

— Qu'il neige encore une cinquantaine de centimètres pendant ces prochains jours et nous aurons enregistré une saison d'hiver record!

Em. B.

### Chance extraordinaire

SAAS-FEE — Hier matin, M. Helmut Gohl, de Ludwigshafen, en vacances à Saas-Fee, quittait la station pour aller skier dans la région de l'Allain. Peu avant midi, une plaque de glace ayant cédé, notre skieur tomba dans une crevasse de plus de 20 mètres de profondeur. Les guides Gsponer et Anton Burgener, alertés, se rendirent sur les lieux de l'accident. Entre temps l'aérodrome avait été alerté également. A 13 h 30 les deux guides étaient sur place. M. Martignoni, avec l'hélicoptère, amena divers matériel et des cordes. Après deux heures d'efforts M. Gohl fut tiré de sa fâcheuse position. Il n'avait aucune blessure apparente. Seul un ski avait été cassé lors de la chute. L'hélicoptère le ramena au Längfluh et M. Gohl redescendit à la station par le téléphérique. Pour de la chance c'est de la chance.

### Un office cantonal pour le plan régional

BRIGUE - Un office cantonal pour le plan régional va être créé prochainement à Brigue. Cet office aura pour but de mettre un peu d'ordre dans le secteur de la construction.

D'autre part, ce nouvel office aura à résoudre la question de la place de la gare de Brigue, qui pose des problèmes dépassant les limites communales.

### Le jury siégera au mois de mars prochain

BRIGUE - Samedi prochain, le délai imparti pour la soumission des projets de la nouvelle église paroissiale de Brigue touchera à sa fin. Quelque 20 projets seront présentés.

### INHUMATIONS

VENDREDI 28 FEVRIER

SION. — A 14 h., temple protestant, Mme Jean Suter, née Jeanne Wagner.

SIERRE. — A 10 h., église Sainte-Croix, Mme Adèle Turini, née Ronchi.



Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie reçus lors de son grand deuil, la famille de

### Monsieur Isaïe BONVIN

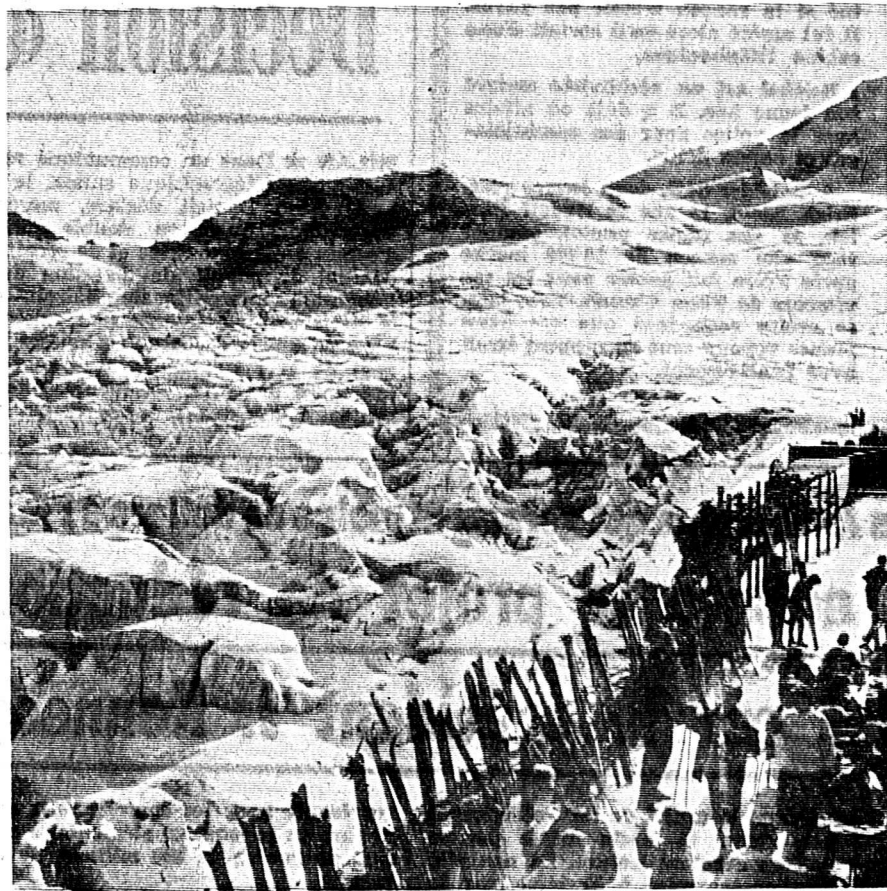
remercie sincèrement toutes les personnes qui y ont pris part, soit par leur présence, leurs dons pour des messes, leurs envois de fleurs et leurs messages.



Madame veuve Marie-Louise CRETTON, ses enfants et petits-enfants, à Martigny-La Bâtie, Montreux et Genève; ainsi que les familles CRETTON, COUTAZ, GIROUD, parentes et alliées, ont le douleur de faire part du décès de leur cher époux, père, beau-père, grand-père, oncle, cousin et parent,

### Monsieur Hermann CRETTON

enlevé à leur tendre affection, après une courte maladie, dans sa 81<sup>e</sup> année, muni des sacrements de l'Eglise. L'ensevelissement aura lieu à Martigny, le samedi 29 février 1964. Départ de l'hôpital, à 10 heures. Cet avis tient lieu de lettre de faire-part



Au milieu d'un paysage grandiose, la terrasse de la Längfluh regorge de monde.



C'est ici, dans le glacier de Fee, que se trouve la galerie de captage d'eau potable destinée à la station de la Längfluh. De gauche à droite, notre confrère Pfammatter, du «Walliser Volksfreund», Walter Sponer qui a accompli plus de 500 actions de sauvetage en montagne et M. Hubert Bumann, président de la commune de Saas-Fee.

## NOUVELLES SUISSES ET ETRANGERES

PROGRAMME MILITAIRE DE LA GRANDE-BRETAGNE OU LES CRITIQUES DU MINISTRE DE LA DEFENSE

## Plaidoyer pour l'indépendance nucléaire d'Albion

LONDRES \* « Un conflit nucléaire et d'ailleurs une guerre classique de grande envergure sont improbables », a déclaré hier, à la Chambre des Communes, le ministre britannique de la Défense, M. Peter Thorneycroft.

Ouvrant ainsi un débat de deux jours sur le récent livre blanc exposant le

programme militaire de la Grande-Bretagne pour l'année fiscale 1964-1965, M. Thorneycroft a critiqué violemment les théoriciens de la « guerre nucléaire limitée » ou les tenants de la « guerre nucléaire tactique ». Approuvé par les travaillistes de gauche, le ministre a indiqué qu'un conflit nucléaire ne pouvait pas être limité par définition. De même, a-t-il ajouté, une guerre classique de grande envergure entraînerait

fatalement l'emploi d'armes nucléaires tactiques qui, elles-mêmes, déclencheraient un conflit nucléaire stratégique.

## CRITIQUE DES THEORIES AMERICAINES

Paraissant rejeter en ces termes certaines des théories attribuées au secrétaire d'Etat américain à la Défense, M. Thorneycroft a dit que l'arme nucléaire n'avait d'autre but, « pour un esprit normal », que de constituer un moyen de dissuasion. Il serait, d'autre part, déraisonnable de se demander si, dans l'éventualité d'un échange nucléaire Est-Ouest, la Grande-Bretagne aurait d'autre option que de demeurer aux côtés de ses alliés.

Le discours de M. Thorneycroft, véritable plaidoirie en faveur de l'indépendance nucléaire britannique, a été suivi avec intérêt par tous les députés. Selon le ministre de la Défense, il serait désastreux pour la Grande-Bretagne de renoncer aux armes nucléaires stratégiques et ce serait, de surcroît, inutile, car, a-t-il dit, aucun pays ne suivrait l'exemple britannique et aucun ne lui reconnaîtrait alors le droit d'intervenir dans le concert des nations nucléaires. Il rejetait ainsi catégoriquement la thèse travailliste selon laquelle il conviendrait de « laisser mourir » la force de frappe en échange d'une « voix

écoutée » au sein de quelque futur comité nucléaire occidental.

## VOIX DE L'OPPOSITION

Principal orateur de l'opposition, au cours de cette première journée de débats, M. Denis Healey, porte-parole à la Défense dans le « cabinet-fantôme » travailliste, a stigmatisé la décision gouvernementale, annoncée par M. Thorneycroft, de remplacer les chasseurs « Sea-Vixen » de l'Aéro-Navale, par des avions américains du type « Phantom ».

Opposé au maintien, selon lui, illusoire, de l'autonomie nucléaire britannique, M. Healey s'est prononcé pour des initiatives diplomatiques visant à enrayer la course aux armements en Europe Centrale.

## « Marche de Pâques »

BIENNE ☆ Le comité du mouvement suisse contre l'armement atomique s'est réuni à Bienne, sous la présidence de M. Heinrich Buchbinder, de Zurich. Il a préparé une nouvelle « marche de Pâques » qui aura lieu de nouveau, cette année, entre Lausanne et Genève, du 27 au 29 mars.

## PROCES RUBY

## Huit jurés

DALLAS — Neuf candidats jurés ont été interrogés et deux retenus, au cours des trois heures de l'audience de la matinée, hier, au procès Ruby.

Le premier juré choisi au cours de cette audience — le sixième depuis l'ouverture du procès —, M. R.J. Fletcher, 29 ans, a été accepté après seulement dix minutes d'interrogatoire. Il en a été de même pour le second, Mme Gwen English, acceptée après un interrogatoire d'un peu moins d'un quart d'heure.

Ces deux nouveaux jurés ont vu la scène du meurtre de Lee Harvey Oswald à la télévision, le 24 novembre dernier, mais, malgré tout, ils ont déclaré ne pas s'être formé d'opinion déterminée.

Le 8ème juré du procès Ruby a été sélectionné au cours de l'audience de mercredi après midi. C'est un facteur auxiliaire des postes de la ville de Grand-Prairie, M. J.G. Holton, qui a été choisi comme 8ème juré du procès de Jack Ruby.

■ NICOSIE — Une Arménienne, âgée de 60 ans et sa fille, 35 ans, ont été découvertes mercredi matin, à leur domicile, à Nicosie, assassinées à coups de couteau.

■ ANKARA — Outre Mesut Sunda, auteur de l'attentat contre M. Ismet Inonu, président du Conseil, quatre autres personnes ont été arrêtées pour complicité.

## MUNICH: L'ENLEVEMENT DU PETIT RINNELT: UN FAUX « KIDNAPPER » APPATE PAR LE GAIN



MUNICH — Nouvelle déception dans l'enquête sur l'enlèvement du petit Timo Rinnelt: les coups de téléphone annonçant que le garçonnet se trouverait à Munich sont le fait d'un jeune voyou qui a, lui aussi, tenté d'obtenir un rançon.

Il s'agit de l'apprenti électricien Erhard Reichel, 18 ans. Il avait téléphoné une première fois à la police criminelle de Munich affirmant qu'il était le véritable auteur du kidnapping, réclamant une rançon de 62 000 marks et six heures de sauf-conduit et annonçant un second appel. Tous les dispositifs de surveillance furent alors mis en place. Reichel rappela et envoya à la police une lettre de chantage écrite en ca-

ractère découpés dans des journaux, soulignant que le garçonnet serait tué si la rançon n'était pas payée. Il fut arrêté alors qu'il sortait d'une cabine téléphonique.

Reichel est un récidiviste malgré son jeune âge. Il a déjà eu affaire avec la police pour des cambriolages et autres délits.

Avant-hier déjà, deux jeunes gens, Erich Klein, 18 ans et Rudolf Bialek, 21 ans (notre photo), avaient reçu une rançon de 16 000 marks après s'être fait passer pour les ravisseurs de Timo Rinnelt. Tout laisse croire cependant que ces deux jeunes voyoux sont en rapport étroit avec l'enlèvement.

Communiqué du colonel Danieli, époux de la fondatrice du Prix Balzan:

## Décision (inoûte) du gouvernement

MILAN \* Dans un communiqué remis à l'agence télégraphique suisse, le colonel Aldo Danieli déclare, mercredi après-midi, qu'en sa double qualité d'époux de la fondatrice et de secrétaire général du comité de direction de la Fondation internationale Balzan, que la décision du gouvernement suisse de bloquer auprès des banques suisses l'argent de la Fondation, afin d'empêcher la remise des prix, est inouïe. Elle est contraire aux désirs exprimés par tes-

tament de la fondatrice, désirs qui sont bien connus des autorités suisses. Les personnes de confiance nommées par feu Lina Balzan interviendront auprès de toutes les instances internationales, afin que cette mesure prise d'autorité par la Suisse, soit connue et condamnée. Cette mesure contrevient au souvenir de la fondatrice d'une œuvre hautement humanitaire. Elle est offensante à l'égard de la fondatrice et contraire à ses dernières volontés.

Aujourd'hui, la Fondation, qui n'avait connu jusqu'alors aucune crise ou scis-

sion, est accusée par les autorités politiques, qui ne respectent ni l'indépendance, ni le caractère international, ni la liberté tel que le voulut la fondatrice. La Fondation assure que l'ancien secrétaire suisse du comité du prix, le professeur Gerardo Broggin, a été destitué de son poste l'an dernier déjà.

La Fondation a demandé aux Nations Unies de nommer une commission chargée d'attester la légitimité de l'octroi du prix à l'O.N.U., pour avoir défendu la cause de la paix et de l'humanité. (Voir également en page 20).

Bonne nouvelle pour les Américains qui verseront moins de dollars à l'Etat  
Le Sénat U. S. adopte le projet de réduction  
d'impôts proposé par le président J. Kennedy

WASHINGTON \* Le président Lyndon Johnson a salué, mercredi, au cours d'une allocution télévisée, l'adoption définitive du projet de réduction d'impôts, en affirmant qu'une économie américaine solide constituait une garantie « vitale » du maintien de la liberté.

Le président a fait cette déclaration

en signant le projet de loi d'allègement fiscal adopté le matin même par le Sénat, en dernière lecture. La nouvelle législation, soumise à l'origine par le président Kennedy, entrera en vigueur dans huit jours exactement et prévoit une réduction fiscale annuelle de 11.545.000.000 de dollars.

Cette réduction, à l'échelle nationale,

représente pour les contribuables américains un revenu supplémentaire mensuel de l'ordre de 800 millions de dollars.

En signant le texte, le président a affirmé que la nouvelle législation américaine constituait « le pas le plus important que les Etats-Unis aient fait pour renforcer leur économie depuis la Deuxième Guerre mondiale ».

Rappelant les avantages immédiats et à long terme de la nouvelle législation, M. Johnson a affirmé qu'une « économie américaine solide constituait un des biens les plus précieux, ainsi qu'une des garanties les plus vitales de la liberté (dans le monde) ».

Soulignant « qu'aucun système économique dans le monde n'a connu autant de succès que l'économie américaine », M. Johnson a affirmé: « Personne ne peut nous enterrer ou nous bluffer ou nous vaincre, aussi longtemps que notre économie demeure forte ».

Le président a conclu: « Avec votre concours et le concours de cette législation, fermons nos rangs et continuons à édifier un pays dont la force repose sur notre programme de prospérité et notre désir de paix. »

Les propositions Butler à la Conférence de Genève  
Les neutres en désaccord

GENEVE ☆ Les deux coprésidents actuels de la Conférence du désarmement se sont réunis hier, au Palais des Nations, et vraisemblablement pour la dernière fois. En même temps, les huit « neutres » se rencontraient de leur côté.

L'entretien de M. William Foster (Etats-Unis) et Semyon Tsarapkin (URSS) a duré une heure et demie, a précisé un porte-parole de la conférence. On croit savoir qu'il aurait porté sur un tour d'horizon de l'état des travaux de la conférence et sur les propositions présentées par M. Butler, ministre britannique des affaires étrangères. Il est probable que ce sera leur dernière entrevue avant le retour aux Etats-Unis de M. Foster. Il doit être remplacé par M. Adrian Fisher, sous-directeur de l'agence américaine de

contrôle des armements et de désarmement.

Quant aux huit « neutres », ils ont débattu du discours prononcé en séance par un des leurs, l'ambassadeur Abdel Fattah Hassan (RAU). Ils ne seraient pas parvenus à s'entendre sur tous les points, apprend-on de bonne source.

■ PARIS — M. Song Tchi-Kouan, chargé d'affaires de la Chine populaire en France, a présenté ce soir, ses lettres de cabinet à M. Couve de Murville, ministre français des Affaires étrangères.



Le père Enrico Zucca, figure dominante de l'affaire, en compagnie de Mme Baroni-Barbieri.

Monseigneur Makarios demande  
la médiation du général De Gaulle

PARIS — « Je crois au jugement droit et aux vertus du général De Gaulle. Je serais très heureux s'il acceptait d'assumer le rôle de médiateur », a déclaré Mgr Makarios, président du gouvernement de Chypre, dans une interview accordée au correspondant particulier du journal « Le Monde ».

Mgr Makarios a dit que le « général

De Gaulle avait fait face jusqu'à présent à des crises beaucoup plus sérieuses que celle de Chypre ». « Et il a prouvé qu'il est capable d'apporter de justes solutions. »

Commentant auparavant la réponse du général De Gaulle au message de M. Khrouchtchev sur la situation en Méditerranée orientale, Mgr Makarios avait déclaré :

« Le texte du président français ne laisse aucun doute sur le désir du général De Gaulle de voir la République de Chypre vraiment indépendante, libre de tout engagement, et surtout à l'abri des interventions des puissances dites de garantie, qui ont fondé notre Etat sur une Constitution et des accords privant le peuple chypriote de son droit à l'auto-disposition. D'ailleurs la réponse du général De Gaulle constitue une invitation aux trois puissances concernées à corriger d'urgence leurs erreurs, qui risquent de mettre en péril la paix en Méditerranée orientale. Le président De Gaulle a enfin montré clairement l'intérêt que porte la France à l'évolution de la situation dans cette région névralgique. »

## A quand le tour de France des candidats à l'élection présidentielle?

PARIS \* Le Conseil des ministres français a décidé d'organiser la campagne en vue de l'élection du président de la République. Cette campagne commencera officiellement dès le dépôt des candidatures et ne durera que quinze jours. Ce sera la première fois en France qu'une telle campagne se déroulera, puisque, par référendum, il y a dix-huit mois, il a été décidé que le chef de l'Etat serait dorénavant élu au suffrage universel.

Le général De Gaulle, premier président de la Ve République, avait été élu en 1958 par un collège comprenant près de quatre-vingt mille notabilités nationales et locales. Désormais, théoriquement, plus de vingt-huit millions

d'électeurs auront à choisir le futur président de la République française, en fin 1965.

Si M. Gaston Defferre est encore le seul candidat, il ne semble pas qu'il doive le rester; en plus de la candidature toujours possible du général De Gaulle, qui laisse planer sur ses intentions le plus grand secret, certains groupements libéraux cherchent à susciter également un porte-drapeau des éléments centristes et de la droite. La décision gouvernementale de n'autoriser l'usage de la radio-télévision française que pendant les deux semaines précédant le jour de l'élection pourrait obliger les éventuels candidats à se déclarer rapidement.